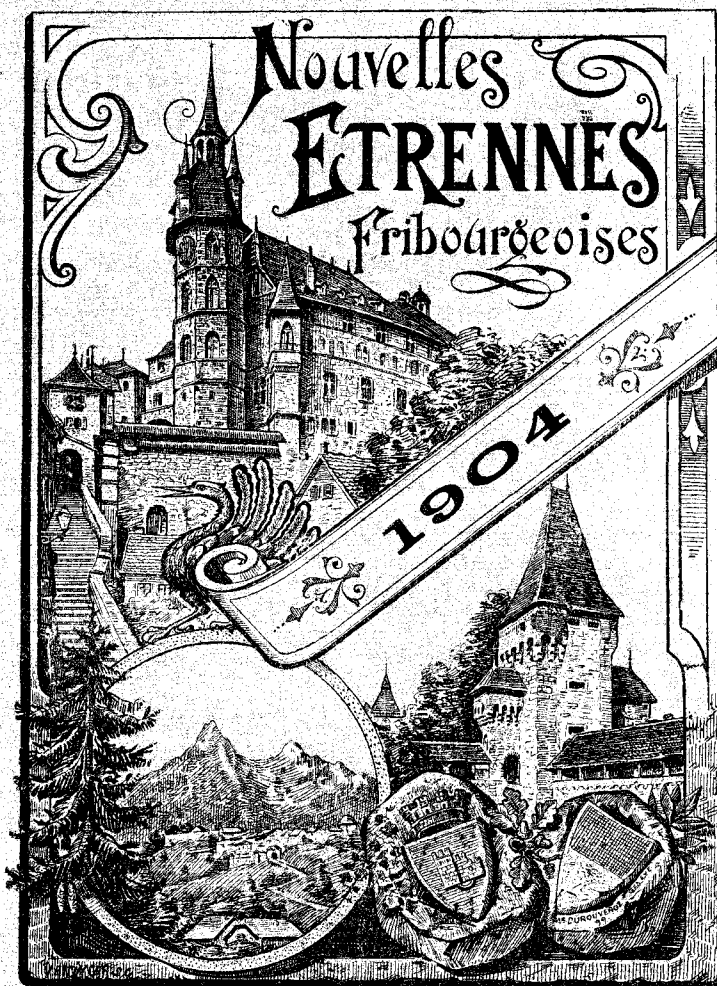


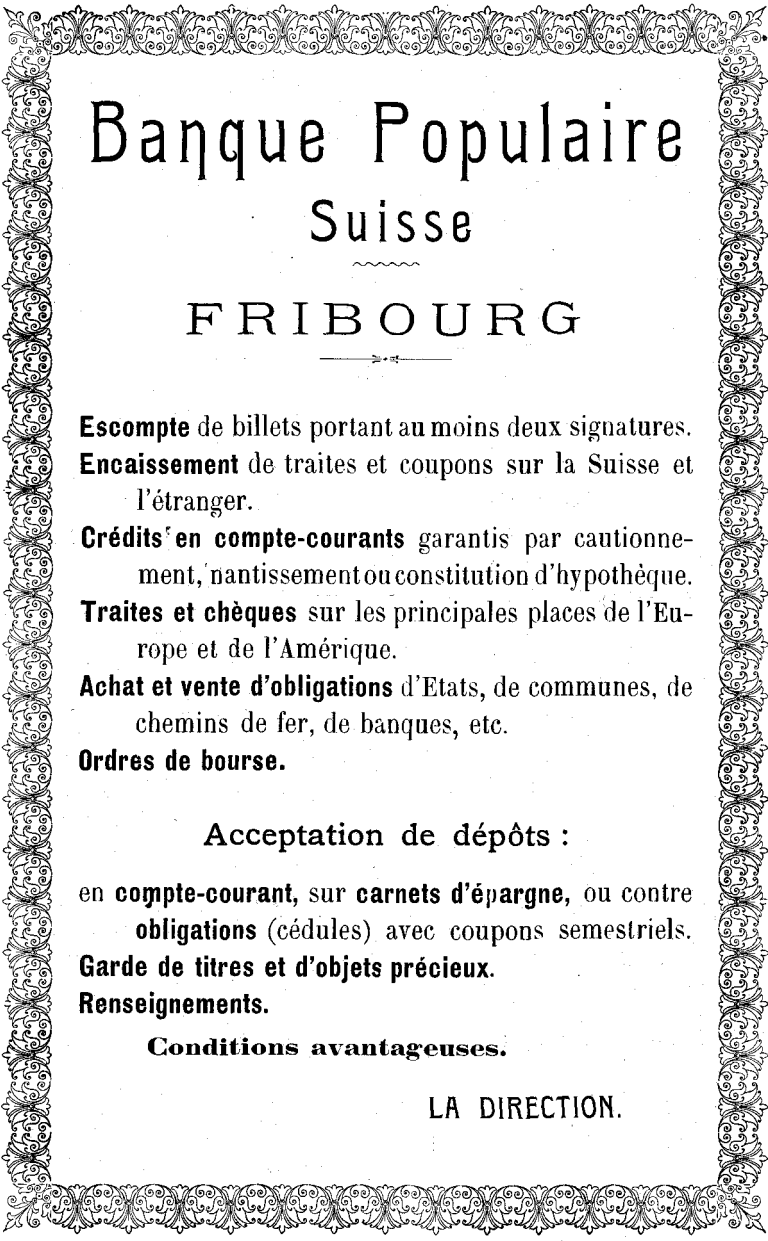
J. Alex. Conus, Prêtre, Curé, Domicile

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE



FRIBOURG (Suisse)

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES



Banque Populaire
Suisse
~~~~~  
**FRIBOURG**

---

**Escompte** de billets portant au moins deux signatures.  
**Encaissement** de traites et coupons sur la Suisse et l'étranger.

**Crédits en compte-courants** garantis par cautionnement, nantissement ou constitution d'hypothèque.

**Traites et chèques** sur les principales places de l'Europe et de l'Amérique.

**Achat et vente d'obligations** d'Etats, de communes, de chemins de fer, de banques, etc.

**Ordres de bourse.**

**Acceptation de dépôts :**

en **compte-courant**, sur **cahiers d'épargne**, ou contre **obligations** (cédules) avec coupons semestriels.

**Garde de titres et d'objets précieux.**

**Renseignements.**

**Conditions avantageuses.**

LA DIRECTION.

NOUVELLES  
**ÉTRENNES**  
FRIBOURGEOISES  
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES  
**1904**

fondées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE**

DE FRIBOURG

~~~~~  
Trente-huitième année
~~~~~



**FRIBOURG**  
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

---

*Aigle*, le samedi — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Biemme*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Ex*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Oten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

---



## PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

### et calculs du temps pour l'an de grâce 1904

---

#### *Comput ecclésiastique.*

|                         |      |  |                     |    |
|-------------------------|------|--|---------------------|----|
| Nombre d'or . . . . .   | 5    |  | Indiction romaine.  | 2  |
| Epacte . . . . .        | XIII |  | Lettre dominicale.  | b. |
| Cycle solaire . . . . . | 9    |  | Lettre du martyrol. | b. |

#### *Fêtes mobiles.*

|                              |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| Septuagésime, le 31 janvier. | Pentecôte, le 22 mai.     |
| Les Cendres, le 17 février.  | Trinité, le 29 mai.       |
| Pâques, le 3 avril.          | Fête-Dieu, le 2 juin.     |
| Rogations, 9, 10 et 11 mai.  | Premier dimanche de l'Av- |
| Ascension, le 12 mai.        | vent, le 27 novembre.     |

















#### *Commencement des quatre saisons.*

|                                                 |             |
|-------------------------------------------------|-------------|
| Printemps, le 21 mars, à 1 h. 59 m. du matin.   | Taureau.    |
| Été, le 21 juin, à 9 h. 51 m. du soir.          | Ecrevisse.  |
| Automne, le 23 septembre, à 0 h. 40 m. du soir. | Balance.    |
| Hiver, le 22 décembre, à 7 h. 14 m. du matin.   | Capricorne. |

#### *Quatre-Temps.*

|                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| Février les 24, 26 et 27. | Septembre, les 14, 16 et 17. |
| Mai les 25, 27 et 28.     | Décembre, les 16, 18 et 19.  |

#### *Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.*

|                                                                                                                                                                                     |                                                                                               |                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bélier                                                                                             | Balance      | Poissons            |
| Taureau                                                                                            | Scorpion     | Nouvelle lune       |
| Gémeaux                                                                                            | Sagittaire   | Premier quartier    |
| Ecrevisse                                                                                         | Capricorne  | Pleine lune        |
| Lion  Vierge  | Verseau    | Dernier quartier  |

### Eclipses en 1904.

Il y aura, en 1904, *deux éclipses de soleil* ; la première — qui n'est qu'annulaire — aura lieu dans la matinée du 17 mars, entre 3 h. 37 et 9 h. 45.

La seconde — entière — dans la nuit du 9 au 10 septembre, entre 7 h. 08 m. du soir et 0 h. 21 m. après minuit. Ni l'une ni l'autre ne sera visible dans nos contrées.

Janvier



31 jours.

| 1.     | FÊTES ET SAINTS                              | PHASES LUNAIRES                            |
|--------|----------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Vendr. | 1 <b>CIRCONCISION.</b> s. Odilon.            | ☽<br>Pleine lune le 3,<br>à 6 h. 47 m.     |
| Samedi | 2 s. Adélard, s. Macaire, a.                 |                                            |
| 1.     | Dimanche avant l'Epiphanie.                  |                                            |
| DIM.   | 3 <sup>e</sup> ste Geneviève, v., s. Florent |                                            |
| Lundi  | 4 s. Rigobert, év., s. Prisque.              |                                            |
| Mardi  | 5 s. Téléphore, s. Emilien.                  |                                            |
| Mercr. | 6 <b>EPIPHANIE.</b> s. Gasp. CARN.           |                                            |
| Jeudi  | 7 s. Lucien, s. Clerc.                       |                                            |
| Vendr. | 8 s. Séverin, s. Erard, év.                  |                                            |
| Samedi | 9 s. Julien, m., ste Basillise:              | ☾<br>Dernier quart. le 9,<br>à 10 h. 10 s. |
| 2.     | Premier dimanche après l'Epiphanie.          |                                            |
| DIM.   | 10 s. Guillaume, év., s. Agathon             |                                            |
| Lundi  | 11 s. Hygin, s. Théodose.                    |                                            |
| Mardi  | 12 s. Arcade, ste Tatiene.                   |                                            |
| Mercr. | 13 s. Léonce, s. Hermyle, m.                 |                                            |
| Jeudi  | 14 s. Hilaire, év., s. Félix.                |                                            |
| Vendr. | 15 s, Paul, er., s. Maur, a.                 |                                            |
| Samedi | 16 s. Marcel, p., ste Priscille.             |                                            |
| 3.     | Deuxième dimanche apr. l'Epiphanie.          |                                            |
| DIM.   | 17 s. Antoine, a., s. Sulpice.               |                                            |
| Lundi  | 18 Chaire de s. Pierre à Rome                |                                            |
| Mardi  | 19 s. Sulpice, év., Canut, r.                |                                            |
| Mercr. | 20 ss. Fabien et Sébastien.                  |                                            |
| Jeudi  | 21 ste Agnès, s. Meinrad.                    |                                            |
| Vendr. | 22 ss. Vincent et Anastase.                  |                                            |
| Samedi | 23 <b>FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE.</b>         | ☽<br>Prem. quart. le 25,<br>à 9 h. 41 s.   |
| 4.     | Troisième dimanche apr. l'Epiphanie          |                                            |
| DIM.   | 24 s. Timothée, év., s. Babilas.             |                                            |
| Lundi  | 25 <b>CONVERSION DE S. PAUL.</b>             |                                            |
| Mardi  | 26 s. Polycarpe, Paule.                      |                                            |
| Mercr. | 27 s. Jean Chrysostome, év.                  |                                            |
| Jeudi  | 28 s. Amédée, s. Cyrille.                    |                                            |
| Vendr. | 29 s. François de Sales.                     |                                            |
| Samedi | 30 ste Martine, s. Hyacinthe.                |                                            |
| 5.     | Dimanche de la Septuagésime.                 |                                            |
| DIM.   | 31 <b>SEPT. P. Nolasque, Marcelle</b>        |                                            |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

## Foire de janvier.

|               |       |                  |    |                           |               |
|---------------|-------|------------------|----|---------------------------|---------------|
| Aarau         | 20    | Nidau            | 26 | <i>Marchés au bétail.</i> |               |
| Æschi (Berne) | 12    | Gensingen (Sol.) | 25 |                           |               |
| Aigle         | 9     | Ollon            | 8  |                           |               |
| Baden (A.)    | 5     | Orbe             | 11 |                           |               |
| Berne         | 5, 19 | Payerne          | 21 |                           |               |
| Bienne        | 14    | Porrentruy       | 18 |                           |               |
| Boltigen      | 12    | Romont           | 12 |                           |               |
| Bulle         | 7     | Rougemont        | 16 |                           |               |
| Châtel-St-D.  | 18    | Rue              | 20 |                           |               |
| Chiètres      | 28    | Saignelégier     | 4  |                           |               |
| Cossonay      | 14    | St-Ursanne       | 11 |                           |               |
| Delémont      | 19    | Soleure          | 11 |                           |               |
| Estavayer     | 13    | Tramelan         | 13 |                           |               |
| Fribourg      | 11    | Unterseen        | 27 |                           |               |
| La Roche      | 25    | Vevey            | 26 |                           |               |
| Le Locle      | 12    | Viège            | 7  |                           |               |
| Liestal       | 13    | Zofingen         | 14 |                           |               |
| Morat         | 6     |                  |    |                           |               |
| Môtier (N.)   | 11    |                  |    |                           |               |
| Moudon        | 25    |                  |    |                           |               |
|               |       |                  |    | Aarberg                   | 27            |
|               |       |                  |    | Berthoud                  | 7             |
|               |       |                  |    | Bex                       | 28            |
|               |       |                  |    | Château-d'Æx              | 7, 21         |
|               |       |                  |    | Fribourg                  | 23            |
|               |       |                  |    | Genève                    | lundi,        |
|               |       |                  |    |                           | mardi et ven- |
|               |       |                  |    |                           | dredi.        |
|               |       |                  |    | Landeron                  | 18            |
|               |       |                  |    | Langnau                   | 2             |
|               |       |                  |    | Langenthal                | 19            |
|               |       |                  |    | Lausanne                  | 13            |
|               |       |                  |    | Lyss                      | 29            |
|               |       |                  |    | Nyon                      | 7             |
|               |       |                  |    | Payerne                   | 21            |
|               |       |                  |    | Sion                      | 23            |
|               |       |                  |    | Thoune                    | 30            |

## PENSÉES ET MENUS PROPOS

Il faut être malin : C'est sans doute la réflexion que fit un excellent citoyen d'Olten qui fit souder chez un ferblantier les deux morceaux d'une pièce de cinq centimes qui s'était cassée et qui eut de ce chef à faire une dépense de quinze centimes.

Dans un des bureaux de l'administration cantonale, le chef de service surprend un employé en train de dormir.

— Comment ! s'écrie-t-il. Vous dormez au bureau.

— Excusez-moi, balbutie le pauvre homme, mon bébé a pleuré toute la nuit, je n'ai pu fermer l'œil.

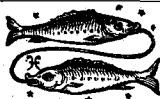
— Eh bien ! apportez-le ici ; il vous empêchera de dormir aussi de jour.

On parle d'une vieille coquette, minaudière et méchante à faire battre les murs.

— Méfiez-vous d'elle, disait quelqu'un, c'est une femme terriblement rusée.

— Laissez donc, fit un autre, c'est un R qu'elle aime à s'entendre donner.

Février



29 jours.

| 2.     |    | FÊTES ET SAINTS                           | PHASES LUNAIRES                          |
|--------|----|-------------------------------------------|------------------------------------------|
| Lundi  | 1  | s. Ignace, év., ste Brigitte.             | ☽<br>Pleine lune le 1,<br>à 5 h. 33 s.   |
| Mardi  | 2  | <b>PURIFICATION.</b> s. Fortuné           |                                          |
| Mercr. | 3  | s. Blaise, év. m. Anschaire               |                                          |
| Jeudi  | 4  | s. André Corsini. Véroniq <sup>e</sup>    |                                          |
| Vendr. | 5  | ste Agathe, v. m. s. Avit.                |                                          |
| Samedi | 6  | s. Odilon, c. ste Dorothee.               |                                          |
| 6.     |    | Dimanche de la Sexagésime.                |                                          |
| DIM.   | 7  | <b>SEX.</b> s. Romuald, Richard           | ☾<br>Dern. quart. le 8,<br>à 10 h. 56 m. |
| Lundi  | 8  | s. Jean de Matha.                         |                                          |
| Mardi  | 9  | s. Maire, ste Apolline.                   |                                          |
| Mercr. | 10 | ste Scholastique, Meinrad.                |                                          |
| Jeudi  | 11 | s. Adolphe, év. s. Désiré.                |                                          |
| Vendr. | 12 | ste Eulalie, s. Candide.                  |                                          |
| Samedi | 13 | s. Lézin, s. Martinien.                   |                                          |
| 7.     |    | Dimanche de la Quinquagésime.             |                                          |
| DIM.   | 14 | <b>QUINQ.</b> Valentin, Eleucade          | ☽<br>Nouvelle lune le 16,<br>à 0 h. 5 s. |
| Lundi  | 15 | s. Faustin, s. Raimond                    |                                          |
| Mardi  | 16 | B. Grégoire X, p. Onésim <sup>e</sup>     |                                          |
| Mercr. | 17 | <b>CENDRES.</b> Julienne, Silvin.         |                                          |
| Jeudi  | 18 | s. Cyrille., s. Siméon.                   |                                          |
| Vendr. | 19 | s. Boniface, évêque.                      |                                          |
| Samedi | 20 | s. Eucher. év. s. Sadoth.                 |                                          |
| 8.     |    | Premier dimanche du carême.               |                                          |
| DIM.   | 21 | s. Maximien, s. Raudoald                  | ☾<br>Prem. quart. le 24,<br>à 0 h. 9 s.  |
| Lundi  | 22 | Chaire de s. Pierre à Antioç <sup>e</sup> |                                          |
| Mardi  | 23 | s. Pierre D., ste Romaine                 |                                          |
| Mercr. | 24 | <b>QUATRE-TEMPS.</b>                      |                                          |
| Jeudi  | 25 | s. MATHIAS, ap. s. Modeste.               |                                          |
| Vendr. | 26 | Q.-T. s. Césaire, Walburge                |                                          |
| Samedi | 27 | Q.-T. Nestor, Alexandre.                  |                                          |
| 9.     |    | Deuxième dimanche du carême.              |                                          |
| DIM.   | 28 | s. Léandre, év. ste Honorine              |                                          |
| Lundi  | 29 | s. Romain, s. Oswald.                     |                                          |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

*Abréviations au calendrier des saints:* a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; ri. — reine; s. — soldat; v. — vierge; vv. — veuve.

## Faires de février.

|                |       |              |        |                                 |    |
|----------------|-------|--------------|--------|---------------------------------|----|
| Aarberg        | 10    | Martigny-B.  | 8      | Tramelan                        | 10 |
| Aigle          | 20    | Monthey      | 3      | Unterseen                       | 5  |
| Avenches       | 17    | Morges       | 3      | Yverdon                         | 23 |
| Berne          | 2, 16 | Morat        | 3      | Zofingen                        | 11 |
| Bex            | 18    | Môtier (N.)  | 8      | Zweisimmen                      | 11 |
| Bienne         | 4     | Moudon       | 29     |                                 |    |
| Bulle          | 11    | Nyon         | 4      | <i>Marchés au bétail.</i>       |    |
| Château-d'Ex   | 4     | Orbe         | 8      | Baden                           | 3  |
| Châtel-St-Den. | 13    | Oron         | 3      | Bâle les vendredis              |    |
| Cossonay       | 11    | Payerne      | 18     | Berne, 1 <sup>er</sup> mardi    |    |
| Delémont       | 16    | Porrentruy   | 15     | Berthoud, 1 <sup>er</sup> jeudi |    |
| Echallens      | 11    | Rolle        | 19     | Fribourg                        | 20 |
| Estavayer      | 10    | Romont       | 9      | Frutigen, 1 <sup>er</sup> jeudi |    |
| Fribourg       | 8     | Rue          | 17     | Genève, 1 <sup>er</sup> lundi,  |    |
| Gessenay       | 9     | Saignelégier | 1      | mardi et vendredi               |    |
| Landeron       | 15    | Schwarzenb.  | 11     | Langenthal                      | 16 |
| Langnau        | 24    | Sierre       | 15     | Neuchâtel marché                |    |
| Lausanne       | 10    | Sion         | 13, 27 | mardi, jeudi, sam.              |    |
| Liestal        | 10    | Soleure      | 8      | Thoune                          | 27 |
| Lignières      | 18    | St-Triphon   | 19     | Vevey                           | 23 |
| Locle          | 9     | Thoune       | 17     |                                 |    |

### UNE LONGUE SIGNATURE :

Le duc de Veragua, qui est le dernier descendant de Christophe Colomb, et qui fut, il n'y a pas longtemps, ministre de la marine en Espagne, se présenta, au cours d'un séjour à Chicago, à un guichet de télégraphe et s'enquit du prix d'une dépêche de dix mots qu'il voulait envoyer à Columbus.

— Vingt-cinq cents (1 fr. 25), répliqua l'employé, en grommelant.

— Signature comprise ?

— La signature est gratuite.

— Et si elle comprend plusieurs mots ?

— M'est égal, riposta l'employé, de plus en plus renfrogné.

— Le duc de Veragua rédigea dix mots et signa ainsi :

« Christophe Colon de Coledo y Larreategui de la Carda  
 « Ramirez de Baquedano y Ganta Almirante y Adelantado, Mayor de las Indias, Marques de la Jamaica,  
 « duc de Veragua y de la Vega, Grande de Espana,  
 « Senador del Reino, Caballero de la Insigne Orden del  
 « Toison de Oro, Grand Cruz de la Concepcion de Villaviciosa, Gentil Hombre de Camara del Rey de Espana. »

Le préposé au guichet regarda la signature et s'évanouit.






Le bonheur est une coupe qu'il faut vider lentement afin de ne pas remuer la lie qui est au fond.

DEUTER.

Mars



31 jours.

| 3.                                                            | FÊTES ET SAINTS                                                                                                                                                                                                            | PHASES LUNAIRES                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mardi<br>Mercr.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi                  | 1 s. Albin, ste Eudoxie, m.<br>2 ste Janvière, s. Simplicie.<br>3 s. Titien, s. Astère.<br>4 s. Casimir, confes, Lucien<br>5 s. Théophile, évêque.                                                                         | <br>Pleine lune le 2,<br>à 3 h. 48 m.    |
| 10. Troisième dimanche du carême.                             |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                           |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercr.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 6 s. Fridolin, ste Colette.<br>7 s. Thomas d'Aquin.<br>8 s. Jean de Dieu, c., s. Félix<br>9 ste Françoise Romaine.<br>10 Les 40 martyrs. s. Attale.<br>11 s. Fridolin, s. Cyrille.<br>12 s. Grégoire, p., Maximilien       | <br>Dern. quart. le 9,<br>à 2 h. 1 m.    |
| 11. Quatrième dimanche du carême.                             |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                           |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercr.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 13 B. Humbert, c., ste Patrice.<br>14 ste Mathilde, ri. Euphrose<br>15 s. Longin, s. Probe.<br>16 s. Héribert, s. Tatien.<br>17 s. Patrice, ste Gertrude.<br>18 s. Narcisse, s. Gabriel, arc.<br>19 s. JOSEPH.             | <br>Nouv. lune le 17,<br>à 6 h. 39 m.    |
| 12. Dimanche de la Passion.                                   |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                           |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercr.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 20 LA PAS. Vulfran, Pothide<br>21 s. Benoît, a., s. Béril, év.<br>22 B. Nicolas de Flue.<br>23 s. Victorien, martyr.<br>24 s. Gabriel, s. Siméon, m.<br>25 <b>ANNONCIATION.</b> s. Herbland.<br>26 s. Emmanuel, s. Ludger. | <br>Prem. quart. le 24,<br>à 10 h. 37 s. |
| 13. Dimanche des Rameaux.                                     |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                           |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercr.<br>Jeudi                     | 27 RAM. s. Jean Damascène.<br>28 s. Jean Capistran, Gontran<br>29 s. Ludolphe, év. Gontran<br>30 s. Quirin, mart. s. Omnin.<br>31 ste Balbine, ste Cornélie.                                                               | <br>Pleine lune le 31,<br>à 1 h. 44 s. |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

## Foire de mars.

|                |           |                |    |                           |                 |
|----------------|-----------|----------------|----|---------------------------|-----------------|
| Aarberg        | 9         | Langenthal     | 1  | St-Aubin (N.)             | 28              |
| Aigle          | 12        | Laufon         | 1  | St-Blaise                 | 3               |
| Anet           | 16        | Laupen         | 10 | St-Imier                  | 8               |
| Aubonne        | 15        | Lausanne       | 9  | St-Maurice                | 1               |
| Baden (A.)     | 1         | Liestal        | 9  | St-Ursanne                | 14              |
| Berne          | 1         | Locle          | 8  | Schwytz                   | 14              |
| Berthoud       | 3         | Martigny-Ville | 28 | Soleure                   | 14              |
| Bex            | 31        | Mézières V.    | 23 | Sumiswald                 | 11              |
| Bienne         | 3         | Montfaucon     | 28 | Tramelan                  | 16              |
| Bulle          | 3         | Morat          | 2  | Unterseen                 | 2, 31           |
| Cerlier        | 30        | Morges         | 30 | Valangin                  | 29              |
| Château-d'Œx   | 3, 17, 24 | Moudon         | 28 | Vevey                     | 25              |
| Châtel-St-Den. | 21        | Neuveville     | 30 | Zofingen                  | 10              |
| Chaux-de-F.    | 2         | Nidau          | 22 | Zweisimmen                | 10              |
| Chiètres       | 31        | Nyon           | 3  |                           |                 |
| Concise        | 7         | Oltén          | 7  | <i>Marchés au bétail.</i> |                 |
| Cortailod      | 8         | Ormont-dessous | 25 | Aarberg                   | 30              |
| Cossonay       | 10        | Oron           | 2  | Bâle les vendredis        |                 |
| Cully          | 4         | Payerne        | 17 | Fribourg                  | 26              |
| Delémont       | 15        | Porrentruy     | 21 | Frutigen                  | 3-18            |
| Echallens      | 24        | Pully          | 3  | Genève                    | lundi,          |
| Erlenbach      | 8         | Reichenbach    | 15 |                           | mardi, vendredi |
| Estavayer      | 9         | Riggisberg     | 11 | Langenthal                | 15              |
| Fribourg       | 14        | Romont         | 1  | Lyss                      | 25              |
| Gessenay       | 25        | Rougemont      | 2  | Schwarzenb.               | 31              |
| Grandson       | 9         | Rue            | 16 | Sion                      | 26              |
| Landeron       | 21        | Saignelégier   | 7  | Thoune                    | 26              |

### ENFANTS MODERNES :

*Le père.* — Mon fils, sais-tu pourquoi je te corrige ?

*Le petit Emile.* — Parce que je suis petit. Si j'étais aussi grand que notre voisin Louis, qui, hier, t'a appelé un âne, tu ne me toucherais pas du petit doigt.

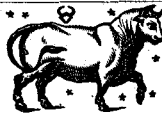
### RÉPONSE LOGIQUE :

— Ah ! mon ami, si tu rencontrais une femme comme la mienne, je te conseillerais de te marier de suite. — Une femme aussi bonne, aussi aimante, aussi intelligente, je te certifie qu'il n'y en a pas deux dans le monde.





— J'en suis sûre, mon ami, aussi j'attendrai qu'elle devienne veuve.

Le grand art de la vieillesse c'est d'avoir subi les amertumes de la vie sans qu'il en soit rien resté dans le caractère.

Avril



30 jours.

| 4,               | FÊTES ET SAINTS                                          | PHASES LUNAIRES                                                                                                            |
|------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vendr.<br>Samedi | 1 s. Hugues, év. ste Théodora<br>2 s. François de Paule. | <br>Dern. quart. le 7,<br>à 6 h. 53 s.    |
| 14.              | Dimanche de Pâques.                                      |                                                                                                                            |
| DIM.             | 3 <b>PAQUES.</b> s. Richard, Agape                       |                                                                                                                            |
| Lundi            | 4 s. Isidore, év., s. Zosime.                            |                                                                                                                            |
| Mardi            | 5 s. Vincent Fer., ste Irène                             |                                                                                                                            |
| Mercur.          | 6 N.-D. 7 DouL. Julienne.                                |                                                                                                                            |
| Jeudi            | 7 s. Hégésippe, s. Saturnin.                             |                                                                                                                            |
| Vendr.           | 8 s. Amance, év. s. Edèse.                               |                                                                                                                            |
| Samedi           | 9 ste Valtrude. s. Acace, év.                            |                                                                                                                            |
| 15.              | Dimanche de Quasimodo.                                   | <br>Nouv. lune le 15,<br>à 10 h. 53 s.    |
| DIM.             | 10 QUAS. Mechtilde, Térénc.                              |                                                                                                                            |
| Lundi            | 11 s. Léon, p., s. Isaac, moine                          |                                                                                                                            |
| Mardi            | 12 s. Jules, s. Constantin                               |                                                                                                                            |
| Mercur.          | 13 s. Herménégilde, s. Justin                            |                                                                                                                            |
| Jeudi            | 14 s. Tiburce, s. Lambert.                               |                                                                                                                            |
| Vendr.           | 15 ste Anastasie. s. Eutichès.                           |                                                                                                                            |
| Samedi           | 16 s. Dreux, s. Benoit Labre.                            |                                                                                                                            |
| 16.              | Deuxième dimanche après Pâques.                          | <br>Prem. quart. le 23,<br>à 5 h. 55 m.   |
| DIM.             | 17 s. Rodolphe. s. Anicet.                               |                                                                                                                            |
| Lundi            | 18 s. Apollone, m., s. Parfait.                          |                                                                                                                            |
| Mardi            | 19 s. Léon IX, s. Ursmar.                                |                                                                                                                            |
| Mercur.          | 20 s. Théotime. s. Théodore, c.                          |                                                                                                                            |
| Jeudi            | 21 s. Anselme, s. Usthasat.                              |                                                                                                                            |
| Vendr.           | 22 ss. Soter et Cajus, p. et m.                          |                                                                                                                            |
| Samedi           | 23 s. Georges, m., s. Adalbert.                          |                                                                                                                            |
| 17.              | Troisième dimanche après Pâques.                         | <br>Pleine lune le 29,<br>à 11 h. 36 s. |
| DIM.             | 24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré.                           |                                                                                                                            |
| Lundi            | 25 s. Marc, évangéliste.                                 |                                                                                                                            |
| Mardi            | 26 ss. Clet et Marcellin, pp.                            |                                                                                                                            |
| Mercur.          | 27 B. P. Canisius, ste Zite.                             |                                                                                                                            |
| Jeudi            | 28 s. Paul de la Croix, s. Vital                         |                                                                                                                            |
| Vendr.           | 29 s. Pierre, m., s. Robert, a.                          |                                                                                                                            |
| Samedi           | 30 ss. Cath. de Sienne, Sophie                           |                                                                                                                            |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.



## Foire d'avril.

|                |        |               |    |                           |       |
|----------------|--------|---------------|----|---------------------------|-------|
| Aarberg        | 13     | La-Roche      | 25 | St-Imier                  | 12    |
| Aigle          | 15, 16 | La-Sarraz     | 26 | St-Ursanne                | 25    |
| Albeuve        | 25     | Laufon        | 5  | Tavannes                  | 27    |
| Avenches       | 20     | Liestal       | 13 | Thoune                    | 6, 30 |
| Baden (A.)     | 5      | Locle         | 12 | Tramelan                  | 6     |
| Berne          | 11-23  | Martigny-V.   | 25 | Travers                   | 20    |
| Berthoud       | 7      | Moudon        | 25 | Val d'Illiez              | 18    |
| Bienne         | 7      | Morat         | 6  | Vevey                     | 26    |
| Bulle          | 7      | Môtier        | 11 | Yverdon                   | 5     |
| Cernier        | 18     | Olten         | 4  | Zofingen                  | 14    |
| Château-d'Œx   | 7, 21  | Orbe          | 4  | Zweisimmen                | 14    |
| Châtel-St-Den. | 18     | Ormont-dessus | 25 |                           |       |
| Chaux-de-F.    | 6      | Oron          | 6  | <i>Marchés au bétail.</i> |       |
| Cossonay       | 14     | Payerne       | 21 | Bâle les vendredis        |       |
| Delémont       | 19     | Planfayon     | 20 | Berne                     | 5, 12 |
| Echallens      | 28     | Porrentruy    | 18 | Courtelary                | 5     |
| Estavayer      | 13     | Provence (V.) | 18 | Fribourg                  | 23    |
| Fleurier       | 15     | Riggisberg    | 29 | Frutigen                  | 7     |
| Fribourg       | 11     | Romont        | 19 | Langenthal                | 19    |
| Gimel          | 11     | Rue           | 13 | Lausanne                  | 13    |
| Grandson       | 20     | Saignelégier  | 5  | Les Bois                  | 4     |
| Kallnach       | 29     | Sierre        | 25 | Lyss                      | 29    |
| Landeron       | 11     | Soleure       | 11 |                           |       |
| Langnau        | 2, 27  | St-Blaise     | 4  |                           |       |

### EN CLASSE D'HISTOIRE :

Le professeur expose que la misère était si grande en 1700 que les paysans étaient réduits à manger de l'herbe. Et il ajoute :

— Quel était alors le régime de la France ?

Un élève, vivement :

— Le régime végétarien !

La petite Lili à sa tante :

— Tante, fais-moi voir ta langue ?

— Pourquoi, petite ?

— Parce que maman dit toujours que tu as une langue de vipère....

Une récente statistique prétend que la vie moyenne des hommes mariés est plus longue que celle des célibataires.

— Vaste blague, dit un de ceux-ci, elle n'est pas plus longue, elle leur paraît plus longue.

Mai



31 jours.

| 5.      | FÊTES ET SAINTS                  | PHASES LUNAIRES                      |
|---------|----------------------------------|--------------------------------------|
| 18.     | Quatrième dimanche après Pâques. |                                      |
| DIM.    | 1 ss. PHILIPPE ET JACQUES.       | ☾                                    |
| Lundi   | 2 s. Athanase, s. Walbert.       | Dern. quart. le 7,<br>à 0 h. 51 s.   |
| Mardi   | 3 inv. STE CROIX. s. Alexand.    |                                      |
| Mercur. | 4 ste Monique, s. Gothard.       |                                      |
| Jeudi   | 5 s. Pie V, ss. Anges.           |                                      |
| Vendr.  | 6 s. Jean devant Porte-Lat.      |                                      |
| Samedi  | 7 s. Stanislas, ste Euphros.     |                                      |
| 19.     | Cinquième dimanche après Pâques. |                                      |
| DIM.    | 8 APPARITION SAINT MICHEL        |                                      |
| Lundi   | 9 ROG. transl. s. Nic. Béat.     |                                      |
| Mardi   | 10 s. Antonin, s. Isidore, lab.  |                                      |
| Mercur. | 11 s. Mamert, s. Grégoire.       |                                      |
| Jeudi   | 12 ASCENSION. s. Pancrace.       |                                      |
| Vendr.  | 13 ss. Servatius et compag.      |                                      |
| Samedi  | 14 s. Boniface, ste Couronne.    |                                      |
| 20.     | Sixième dimanche après Pâques.   |                                      |
| DIM.    | 15 s. Ségond, s. Euphrase.       | ☽                                    |
| Lundi   | 16 s. Jean Népom. s. Adalbert    | Nouv. lune le 15,<br>à 11 h. 58 m.   |
| Mardi   | 17 s. Pascal Baylon, ste Restit. |                                      |
| Mercur. | 18 s. Félix Cantal, s. Venance   |                                      |
| Jeudi   | 19 s. Pierre Célestin, pape.     |                                      |
| Vendr.  | 20 s. Bernardin de Sienne.       |                                      |
| Samedi  | 21 s. Hospice, s. Secondin       |                                      |
| 21.     | Dimanche de la Pentecôte.        |                                      |
| DIM.    | 22 PENTECOTE. Heraclius et c.    | ☽                                    |
| Lundi   | 23 s. Didier, s. Florent.        | Prem. quart. le 22,<br>à 11 h. 19 m. |
| Mardi   | 24 NOT.-DAME. BON-SECOURS.       |                                      |
| Mercur. | 25 Q.-T. s. Grégoire VII, p.     |                                      |
| Jeudi   | 26 s. Philippe de Néri.          |                                      |
| Vendr.  | 27 Q.-T. ste Madeleine de P.     |                                      |
| Samedi  | 28 Q.-T. Germain, Augustin.      |                                      |
| 22.     | Dimanche de la Trinité.          |                                      |
| DIM.    | 29 TRINITE. s. Maximin, év.      | ☽                                    |
| Lundi   | 30 s. Félix p. ste Emmélie.      | Plaine lune le 29,<br>à 9 h. 55 m.   |
| Mardi   | 31 ste Angèle, ste Pétronille    |                                      |

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes

## Foires de mai.

|                 |        |                           |        |                |           |
|-----------------|--------|---------------------------|--------|----------------|-----------|
| Aarberg         | 11, 25 | Frutigen                  | 5      | Nyon           | 5         |
| Anet            | 25     | Gessenay                  | 2      | Ollon          | 20        |
| Aigle           | 21     | Grandson                  | 25     | Orbe           | 16        |
| Aubonne         | 17     | Landeron                  | 2      | Oron           | 4         |
| Baden           | 3      | Langenthal                | 17, 24 | Ormont-dessous | 13        |
| Bellegarde      | 9      | Laufon                    | 3      | Ormont-dessus  | 9         |
| Berthoud        | 5, 19  | Laupen                    | 19     | Payerne        | 19        |
| Bevaix          | 30     | Lausanne                  | 11     | Planfayon      | 18        |
| Bex             | 13     | Liestal                   | 25     | Porrentruy     | 16        |
| Bienne          | 5      | Louèche-V.                | 2      | Romont         | 10        |
| Bière           | 9      | Locle                     | 10     | Rue            | 18        |
| Bulle           | 11     | Martigny-B.               | 9      | Saignelégier   | 2         |
| Buren           | 4      | Mézières, V.              | 11     | Savigny        | 27        |
| Cerlier         | 11     | Montfaucon                | 18     | Ste-Croix      | 4, 25     |
| Charmey         | 3      | Monthey                   | 18     | St-Imier       | 10        |
| Châtel-St-Denis | 9      | Morat                     | 4      | St-Maurice     | 25        |
| Château-d'Œx    | 5, 19  | Môtier                    | 9      | Stalden        | 14        |
| Chaux-de-F.     | 4      | Moudon                    | 30     | Schwarzenb.    | 13        |
| Chiètres        | 26     | Moutier                   | 9      | Schwytz        | 2         |
| Combremont-G.   | 18     |                           |        | Sentier        | 20        |
| Concise         | 9      | <i>Marchés au bétail.</i> |        | Sion           | 7, 21, 28 |
| Cortailod       | 18     | Bâle les vendredis        |        | Soleure        | 9         |
| Cossonay        | 19     | Berne                     | 3      | Sumiswald      | 13        |
| Delémont        | 17     | Delémont, menu            |        | Thoune         | 11, 28    |
| Domdidier       | 4      | bétail les mercred.       |        | Tramelan       | 4         |
| Echallens       | 25     | Fribourg                  | 14     | Unterseen      | 4         |
| Erlenbach       | 10     | La Sarraz                 | 24     | Valangin       | 27        |
| Estavayer       | 11     | Neuchâtel mardi,          |        | Vallorbe       | 10        |
| Farvagny        | 11     | jeudi, samedi             |        | Verrières      | 18        |
| Fiez            | 28     | Neuveville                | 25     | Yverdon        | 10        |
| Fribourg        | 2      |                           |        | Zweisimmen     | 3         |

### A L'ÉCOLE :

- M'sieu, Jules m'a donné un coup de pied.
- Pas vrai, M'sieu.
- Bien vrai, M'sieu.
- Pas vrai, menteur, et pi, si tu le redis, je t'en donne encore un plus fort !

Un jeune reporter, venu prendre des nouvelles d'un haut personnage gravement malade, griffonne en hâte sur son carnet, après un coup d'œil rapide sur l'ameublement du salon :

« Le mal empire ; le mobilier aussi. »

Juin



30 jours.

| 6.                                                                                  | FÊTES ET SAINTS                                                                                                                                                                                        | PHASES LUNAIRES                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Mercur. 1<br>Jeudi 2<br>Vendr. 3<br>Samedi 4                                        | s. Fortunat, pr. s. Juvence<br><b>FÊTE-DIEU</b> , Eugène, Bland.<br>ste Clotilde, ste Olive<br>s. François Caracciolo.                                                                                 |                                          |
| 23.                                                                                 | Deuxième dimanche après Pentecôte.                                                                                                                                                                     |                                          |
| DIM. 5<br>Lundi 6<br>Mardi 7<br>Mercur. 8<br>Jeudi 9<br>Vendr. 10<br>Samedi 11      | s. Boniface, évêq., Zénaïde<br>ss. Claude, s. Norbert.<br>s. Licarion, s. Godescale<br>ss. Eutychès et c., Médard.<br>s. Amant, ste Pélagie.<br>ste Marguerite, s. Maur.<br>s. BARNABÉ, apôtre, Parise | ☾<br>Dern. quart. le 6,<br>à 6 h. 53 m.  |
| 24.                                                                                 | Troisième dimanche après Pentecôte.                                                                                                                                                                    |                                          |
| DIM. 12<br>Lundi 13<br>Mardi 14<br>Mercur. 15<br>Jeudi 16<br>Vendr. 17<br>Samedi 18 | s. Jean de St-Facond.<br>s. Antoine de Padoue.<br>s. Basile-le-Grand, évêqu.<br>s. Bernard de Menthon.<br>ss. Ferréol et Fergeux.<br>s. Rainier, c., s. Adolphe.<br>ss. Marc et Marcellin, mm.         | ☽<br>Nouv. lune le 13,<br>à 10 h. 11 s.  |
| 25.                                                                                 | Quatrième dimanche après Pentecôte.                                                                                                                                                                    |                                          |
| DIM. 19<br>Lundi 20<br>Mardi 21<br>Mercur. 22<br>Jeudi 23<br>Vendr. 24<br>Samedi 25 | ste Julienne de Falconieri.<br>st. Silvère, ste Florentine.<br>s. Louis de Gonzague.<br>SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.<br>ste Audrie, ste Agrippine.<br>s. JEAN-BAPTISTE.<br>s. Guillaume, s. Prosper.           | ☾<br>Prem. quart. le 20,<br>à 4 h. 11 s. |
| 26.                                                                                 | Cinquième dimanche après Pentecôte.                                                                                                                                                                    |                                          |
| DIM. 26<br>Lundi 27<br>Mardi 28<br>Mercur. 29<br>Jeudi 30                           | ss. Jean et Paul, mm.<br>s. Anthelme, s. Ladislas.<br>s. Léon II, p., s. Irénée.<br>ss. PIERRE ET PAUL, ap.<br>Comm. s. Paul. s. Martial.                                                              | ☽<br>Pleine lune le 27,<br>à 9 h. 23 s.  |

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

## Foire de juin.

|                |        |              |        |                           |
|----------------|--------|--------------|--------|---------------------------|
| Aarberg        | 29     | Montfaucon   | 25     | <i>Marchés au bétail.</i> |
| Aigle          | 11     | Monthey      | 1      |                           |
| Avenches       | 15     | Morat        | 1      |                           |
| Bagnes         | 16     | Môtier (N.)  | 13     |                           |
| Bienne         | 2      | Moudon       | 27     |                           |
| Bulle          | 9      | Olten        | 6      |                           |
| Chaux-de-Fonds | 1      | Oron         | 1      |                           |
| Cossonay       | 9      | Payerne      | 16     |                           |
| Delémont       | 21     | Porrentruy   | 20     |                           |
| Estavayer      | 8      | Romont       | 14     |                           |
| Fribourg       | 13     | Rue          | 15     |                           |
| Gorgier (N.)   | 14, 20 | Saignelégier | 7      |                           |
| Landeron       | 20     | St-Aubin, N. | 13     |                           |
| Laufen         | 7      | St-Imier     | 14     |                           |
| Locle          | 14     | Sion         | 11, 25 |                           |
| Louèche-V.     | 1      | Soleure      | 13     |                           |
| Martigny-B.    | 13     | Yverdon      | 7      |                           |
| Mézières, V.   | 8      | Verrières    | 15     |                           |
|                |        |              |        | Bâle les vendredis        |
|                |        |              |        | Baden (A.)                |
|                |        |              |        | Berthoud                  |
|                |        |              |        | Fribourg                  |
|                |        |              |        | Frutigen                  |
|                |        |              |        | Genève lundi,             |
|                |        |              |        | mardi, vendredi           |
|                |        |              |        | Langenthal                |
|                |        |              |        | Langnau                   |
|                |        |              |        | Lausanne                  |
|                |        |              |        | Lyss                      |
|                |        |              |        | Neuchâtel mardi,          |
|                |        |              |        | jeudi, samedi             |
|                |        |              |        | Nyon                      |
|                |        |              |        | Thoune                    |

Le cardinal de Janson, ambassadeur de Louis XIV en Pologne, voulut un jour taquiner Boileau sur son nom. — Le premier de votre famille qui prit le nom de « Boileau » montra peu d'esprit; il aurait dû s'appeler « Bonvin », puisque le vin est meilleur que l'eau. — Monseigneur, répondit le satirique, celui de vos ancêtres qui a choisi le nom de « Janson » n'était pas plus spirituel; il aurait mieux fait de prendre le nom de « Jean Farine », puisque la farine vaut mieux que le son.

### AU PALAIS :

On cause entre jeunes stagiaires d'un avocat très chauve dont les plaidoiries sont interminables.

— Oh ! dit l'un, il n'a vraiment rien de commun avec Démosthène.

— Ah ! cependant ! le cailloux !

On parle d'un ivrogne. — Il me semble, dit quelqu'un, qu'il était hier moins ivre que de coutume.

— Lui, répond sa femme, pas possible ! Il est parfois plus rigé que de coutume, mais moins, jamais.

Il est curieux que l'amour qui, dit-on, donne de l'esprit aux filles les plus simples, fasse faire tant de sottises aux hommes les plus intelligents.

JEAN DE LA FONTAINE.

Juillet



31 jours.

| 7.            | FÊTES ET SAINTS                                                     | PHASES LUNAIRES                             |
|---------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Vendr. Samedi | 1   s. Théobald, s. Rumold.<br>2   VISITATION. s. Otto, év.         | <p>Dern. quart. le 5,<br/>à 11 h. 54 s.</p> |
| 27.           | Sixième dimanche après Pentecôte.                                   |                                             |
| DIM. Lundi    | 3   PRÉCIEUX SANG. s. Irénée.<br>4   s. Udalric, ste Berthe.        |                                             |
| Mardi         | 5   ss. Cyrille et Méthode.                                         |                                             |
| Mercr.        | 6   s. Isaïe, ste Dominique.                                        |                                             |
| Jeudi         | 7   s. Guillebaud. ste Aubierge                                     |                                             |
| Vendr.        | 8   ste Elisabeth, s. Kilien.                                       |                                             |
| Samedi        | 9   ste Véronique, ste Anatolie                                     |                                             |
| 28.           | Septième dimanche après Pentecôte                                   |                                             |
| DIM. Lundi    | 10   7 frères mart., ste Rufine<br>11   s. Ulric c., s. Pie p.      |                                             |
| Mardi         | 12   s. Jean-Gualbert, s. Nabor                                     |                                             |
| Mercr.        | 13   s. Anaclet, p., ste Muritte                                    |                                             |
| Jeudi         | 14   s. Bonaventure, év., s. Cyr                                    |                                             |
| Vendr. Samedi | 15   s. Henri, ste Bonose, m.<br>16   ste Reinelde, s. Faustin.     |                                             |
| 29.           | Huitième dimanche après Pentecôte                                   | <p>Prem. quart. le 19,<br/>à 9 h. 49 m.</p> |
| DIM. Lundi    | 17   SCAP. Alexis, Marcelline.<br>18   s. Camille, c., s. Frédéric. |                                             |
| Mardi         | 19   s. Vincent de Paul.                                            |                                             |
| Mercr.        | 20   s. Jérôme, ste Marguerite.                                     |                                             |
| Jeudi         | 21   ste Praxède, s. Daniel.                                        |                                             |
| Vendr. Samedi | 22   ste Marie-Madeleine.<br>23   s. Apollinaire, s. Liboire.       |                                             |
| 30.           | Neuvième dimanche après Pentecôte.                                  | <p>Pleine lune le 27,<br/>à 10 h. 42 m.</p> |
| DIM. Lundi    | 24   B. Louise de Savoie, vv.<br>25   s. JACQUES, ap., s. Christop. |                                             |
| Mardi         | 26   ste ANNE, s. Eraste.                                           |                                             |
| Mercr.        | 27   s. Vandrille, ste Nathalie.                                    |                                             |
| Jeudi         | 28   ss. Nazaire et Celse, Victor.                                  |                                             |
| Vendr. Samedi | 29   ste Marthe, s. Loup, év.<br>30   ss. Abdon et Sennen, mm.      |                                             |
| 31.           | Dixième dimanche après Pentecôte.                                   |                                             |
| DIM.          | 31   s. Ignace Loyola, Germain                                      |                                             |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

## Foire de juillet.

|               |       |                 |       |                           |    |
|---------------|-------|-----------------|-------|---------------------------|----|
| Aarau         | 20    | Landeron        | 18    | Soleure                   | 11 |
| Aarberg       | 13    | Langenthal      | 19    | Vevey                     | 26 |
| Aubonne       | 19    | Langnau         | 1, 20 | Yverdon                   | 12 |
| Bellegarde    | 25    | Lausanne        | 13    | Zofingen                  | 14 |
| Berthoud      | 7, 14 | Liestal         | 6     |                           |    |
| Bienne        | 7     | Locle           | 12    |                           |    |
| Buren         | 6     | Madiswyl        | 15    | <i>Marchés au bétail.</i> |    |
| Bulle         | 28    | Morat           | 6     |                           |    |
| Château-d'Ex  | 7, 21 | Moudon          | 25    | Baden                     | 5  |
| Chiètres      | 28    | Nidau           | 19    | Bâle, chaque jour.        |    |
| Cossonay      | 14    | Nyon            | 7     | Berne                     | 5  |
| Delémont      | 19    | Ensingen (Sol.) | 18    | Fribourg                  | 23 |
| Echallens     | 28    | Olten           | 4     | Frutigen                  | 7  |
| Fiez (V.)     | 25    | Orbe            | 11    | Lyss dern. vendredi       |    |
| Estavayer     | 13    | Oron            | 6     | Neuchâtel mardi,          |    |
| Fribourg      | 11    | Payerne         | 21    | jeudi, samedi             |    |
| Gimel         | 18    | Porrentruy      | 18    | Sion                      | 23 |
| Herzogenbuch. | 6     | Romont          | 19    | Thoune                    | 30 |
| Kallnach (B.) | 15    | Saignelégier    | 4     |                           |    |
| Laufon        | 5     | Rue             | 20    |                           |    |

Oh parle de la forte tête et de l'endurance des Allemands.  
 — Figurez-vous, dit quelqu'un, que lors de l'achèvement de la cathédrale de Cologne un gros moellon tombe du haut de la tour sur la tête d'un ouvrier. . . .

- Qui a été assommé du coup, naturellement ?
- Pas du tout.
- Vous n'allez pas me faire croire que c'est le moellon qui s'est cassé.
- Non, mais il y a mieux que ça.
- Alors ? . . .
- Eh bien ! depuis cet accident, l'ouvrier en question a les pieds plats.

### SUR LES RANGS :

*Le caporal.* — Qu'êtes-vous dans la vie civile.

*Le conscrit.* — Fiancé, M. le caporal.

### LA MÉNAGÈRE ÉCONOME :

— Mais dis-moi donc, Elisa, comment t'es-tu décidée à faire la cuisine toi-même ?

— Simplement par motif d'économie : depuis que c'est moi qui fais la cuisine, mon mari mange la moitié moins qu'avant.

Août



31 jours.

| 8.                                                             | FÊTES ET SAINTS                                                                                                                                                                                                                        | PHASES LUNAIRES                          |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Lundi<br>Mardi<br>Mercur.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi         | 1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold<br>2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.<br>3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.<br>4 s. Dominique, s. Tertulien.<br>5 N.-D. DES NEIGES. Oswald<br>6 TRANSFIGURATION. s. Sixte                                             | ☾<br>Dern. quart. le 4,<br>à 3 h. 3 s.   |
| 32.                                                            | Onzième dimanche après Pentecôte.                                                                                                                                                                                                      |                                          |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercur.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.<br>8 B. Pierre Faber, Cyriaque<br>9 s. Germain, s. Romain.<br>10 s. LAURENT, m., ste Astérie<br>11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce<br>12 ste Claire, ste Eunomie.<br>13 ss. Hippolyte et Cassien.            | ☽<br>Nouv. lune le 11,<br>à 1 h. 58 s.   |
| 33.                                                            | Douzième dimanche après Pentecôte                                                                                                                                                                                                      |                                          |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercur.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 14 s. Eusèbe, ste Athanasie.<br>15 <b>ASSOMPTION.</b> s. Alfred.<br>16 s. Théodule, évêque conf.<br>17 s. Libérat, m., s. Amor, a.<br>18 s. Hyacinthe, ste Héléne.<br>19 s. Sébald, c., s. Rufin, c.<br>20 s. Bernard, a. d. Philibert | ☾<br>Prem. quart. le 18,<br>à 5 h. 27 m. |
| 34.                                                            | Treizième dimanche après Pentecôte.                                                                                                                                                                                                    |                                          |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercur.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 21 s. Joachim, ste Jeanne Ch.<br>22 s. Symphorien, Timothée.<br>23 s. Philippe-Béniti, Sidoine<br>24 s. BARTHELEMY, ste Aure.<br>25 s. Louis, roi. ste Patrice.<br>26 s. Samuel, s. Zéphirin, p.<br>27 ste Eulalie. s. Gebhard.        | ☽<br>Pleine lune le 26,<br>à 2 h. 2 m.   |
| 35.                                                            | Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.                                                                                                                                                                                                    |                                          |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercur.                              | 28 s. Augustin, évêque.<br>29 Décollat. s. Jean, ste Sabine<br>30 D. DE ST-NIC. Rose de L.<br>31 s. Raymond.                                                                                                                           |                                          |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.



## Faires d'août.

|                |    |                 |        |                           |        |
|----------------|----|-----------------|--------|---------------------------|--------|
| Aarau          | 17 | Mézières, V.    | 17     | Viège                     | 10     |
| Anet           | 31 | Morat           | 3      | Zofingen                  | 11     |
| Aubonne        | 17 | Moudon          | 29     |                           |        |
| Avenches       | 17 | Moutier         | 1      |                           |        |
| Beznins (V.)   | 8  | Neuveville      | 31     | <i>Marchés au bétail.</i> |        |
| Berne          | 2  | Nyon            | 4      | Bâle                      | 14, 28 |
| Bienne         | 4  | Ensingen (Sol.) | 22     | Aarberg, dernier          |        |
| Bulle          | 25 | Ormont-dessous  | 25     | mercredi.                 |        |
| Chaux-de-F.    | 3  | Olten           | 1      | Baden (A.)                | 6      |
| Cossonay       | 8  | Oron            | 3      | Berthoud                  | 4      |
| Delémont       | 16 | Payerne         | 17     | Fribourg                  | 13     |
| Echallens      | 18 | Porrentruy      | 22     | Frutigen                  | 4      |
| Estavayer      | 10 | Romont          | 17     | Langenthal                | 16     |
| Fribourg       | 1  | Rue             | 10     | Langnau                   | 5      |
| Gorgier        | 9  | Saignelégier    | 2      | Lausanne                  | 10     |
| Grandson       | 31 | St-Ursanne      | 22     | Les Bois                  | 22     |
| Landeron       | 8  | Schwarzenb.     | 25     | Lyss, le dernier          |        |
| Laufon         | 6  | Sion            | 27     | vendredi.                 |        |
| Liestal        | 10 | Soleure         | 8      | Neuchâtel mardi           |        |
| Lignièrès (N.) | 1  | Thoune          | 27, 31 | jeudi, samedi             |        |
| Locele         | 9  | Tourtemagne     | 13     |                           |        |

### PENSÉE D'UN POCHARD :

C'est curieux comme ce qui désaltère le gosier altère la raison.

Une dame très agitée demande instamment à voir le directeur d'un journal. Le garçon de bureau lui répond :

— Mais je vous dis, madame, que M. le directeur est trop occupé en ce moment pour parler à qui que ce soit.

— Oh ! cela ne fait rien, je parlerai tout le temps.

— Je croyais que tu devais donner une conférence à la Société des Arts et Métiers sur les accumulateurs.

— Oui, mais ça n'allait plus ; il était déjà 11 heures et...

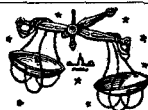
— Et les auditeurs étaient sans doute un peu fatigués ?

— Non, ce n'est pas ça, mais je ne pouvais plus prononcer le mot « accumulateur. »

Une nouvelle bonne vient de mettre une jolie tasse en miettes. Reproches virulents de sa maîtresse.

— Oh ! madame, répond la bonne, je n'aurais jamais cru qu'il y ait tant de morceaux dans une tasse !

Septembre



30 jours.

| 9.                                                             | FÊTES ET SAINTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | PHASES LUNAIRES                          |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi                                      | 1 <sup>ste</sup> Véréne, v., s. Gilles, a.<br>2 s. Etienne, r., ste Maxime<br>3 s. Guarin, év. c. Sérapie.                                                                                                                                                                                                                      | ☾<br>Dern. quart. le 3,<br>à 3 h. 59 m.  |
| 36.                                                            | Quinzième dimanche apr. Pentecôte                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                          |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercur.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 4 <sup>ss.</sup> Anges gar. ste Rosalie.<br>5 s. Laurent Just., s. Victorin<br>6 s. Magne, s. Donatien.<br>7 s. Grat, év., ste Reine.<br>8 N <sup>AT</sup> IVITÉ N <sup>OTRE</sup> -D <sup>A</sup> M <sup>E</sup> .<br>9 ste Séraphine, veuve.<br>10 s. Gorgon, s. Rufin.                                                       | ☽<br>Nouv. lune le 9,<br>à 9 h. 43 s.    |
| 37.                                                            | Seizième dimanche apr. Pentecôte.                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                          |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercur.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 11 s. Félix et Régule. Prothus<br>12 s. Guy, e., s. Serdat, év.<br>13 s. Aimé, év., s. Euloge.<br>14 Ex. s. C <sup>ROIX</sup> ., s. Materne<br>15 s. Nicodème, m. s. Evre.<br>16 s. Cyprien, martyr.<br>17 S <sup>T</sup> I <sup>G</sup> M <sup>A</sup> T <sup>E</sup> S DE S. F <sup>R</sup> A <sup>N</sup> ÇO <sup>IS</sup> . | ☾<br>Prem. quart. le 16,<br>à 4 h. 13 s. |
| 38.                                                            | Dix-septième dimanche ap. Pentecôte                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                          |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercur.<br>Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 18 FÊTE FÉD. N.-D DES 7 D.<br>19 s. Janvier, ste Constance.<br>20 s. Eustache, s. Candide.<br>21 Q.-T. s. M <sup>AT</sup> T <sup>H</sup> E <sup>U</sup> , apôtr.<br>22 s. Maurice, martyr.<br>23 Q.-T. s. Lin, ste Thècle.<br>24 Q.-T. N.-D. DE LA M <sup>E</sup> R <sup>C</sup> I.                                             | ☽<br>Pleine lune le 24,<br>à 6 h. 50 s.  |
| 39.                                                            | Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                          |
| DIM.<br>Lundi<br>Mardi<br>Mercur.<br>Jeudi<br>Vendr.           | 25 s. Thomas de Villeneuve.<br>26 <sup>ss.</sup> Valérien et compagnons<br>27 <sup>ss.</sup> Côme et Damien, m.m.<br>28 s. Venceslas, s. Exupère.<br>29 s. M <sup>IC</sup> H <sup>E</sup> L, arch., Ludwin<br>30 s. Jérôme, Ours et Victor.                                                                                     |                                          |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

## Foire de septembre.

|                 |        |               |          |                          |        |
|-----------------|--------|---------------|----------|--------------------------|--------|
| Aarberg         | 14     | Frutigen      | 1        | Reichenbach              | 20, 21 |
| Aigle           | 23, 24 | Gessenay      | 6        | Riggisberg               | 2      |
| Albeuve         | 26     | Gruyères      | 26       | Romont                   | 20     |
| Aubonne         | 13     | Guggisberg    | 1        | Rougemont                | 5      |
| Baden           | 6      | Landeron      | 19       | Rue                      | 14     |
| Bâle            | 22, 23 | Langenthal    | 20       | Saignelégier             | 6      |
| Bellegarde      | 19     | Laufon        | 5        | Schwytz                  | 24, 26 |
| Berne           | 6      | Laupen        | 15       | St-Blaise                | 12     |
| Berthoud        | 1      | Lausanne      | 14       | St-Cergues               | 15     |
| Bienne          | 8      | Louèche-V.    | 29       | Ste-Croix                | 28     |
| Bulle           | 28, 29 | Locle         | 13       | St-Imier                 | 13     |
| Cerlier         | 14     | Martigny-V.   | 26       | Soleure                  | 12     |
| Charmey         | 26     | Montfaucon    | 12       | Sumiswald                | 30     |
| Château-d'Ex    | 1, 15  | Monthey       | 14       | Tavanne                  | 15     |
| Chatel-St-Denis | 12     | Morges        | 21       | Thoune                   | 24, 28 |
| Chaux-de-F.     | 7      | Morat         | 7        | Tourtemagne              | 28     |
| Chiètres        | 1      | Moudon        | 26       | Tramelan                 | 21     |
| Cossonay        | 8      | Nyon          | 1        | Unterseen                | 2, 23  |
| Courtelay       | 24     | Olten         | 5        | Valangin                 | 30     |
| Delémont        | 20     | Orbe          | 5        | Viège                    | 27     |
| Echallens       | 22     | Ormont-dessus | 5, 6, 19 | Yverdon                  | 20     |
| Estavayer       | 7      | Oron          | 7        | Zofingen                 | 8      |
| Erlenbach       | 8, 9   | Payerne       | 15       | Zweisimmen               | 7      |
| Fontaines(N.)   | 19     | Planfayon     | 14       | <i>Marchés au bétail</i> |        |
| Fribourg        | 5      | Porrentruy    | 19       | Fribourg                 | 17     |

### ERUDITION COLONIALE :

Un professeur de géographie Interroge le candidat :

— Parlez-moi de Madagascar ?

— Oui, monsieur.

— Qu'est-ce que vous savez des Sakalaves ?

Le candidat, après une longue minute de réflexion :

— Ce sont d'anciens volcans.

Un voyageur raconte ses aventures d'Afrique :

— En passant avec ma petite escorte dans une tribu, nous avons dû soutenir un grand combat. Et quel combat ! Douze contre un !

— Vous étiez des *douze* ? demanda un auditeur avec intérêt.

— Non, monsieur, répond fièrement le voyageur, j'étais des *un*.

### PENSÉE D'UN GARDE-FORESTIER :

— Voyez-vous, monsieur, ce n'est pas tout de bien dresser un chien ; il faudrait aussi pouvoir dresser le chasseur.

Octobre



31 jours.

| 10.    | FÊTES ET SAINTS                      | PHASES LUNAIRES                          |
|--------|--------------------------------------|------------------------------------------|
| Samedi | 1 s. Remi, évêq. s. Bavon.           | ☾<br>Dern. quart. le 2,<br>à 2 h. 52 s.  |
| 40.    | Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte  |                                          |
| DIM.   | 2 ROSAIRE. s. Léger, év. mart.       |                                          |
| Lundi  | 3 s. Candide, m. s. Ewalde.          |                                          |
| Mardi  | 4 s. François d'Assises, c.          |                                          |
| Merer. | 5 ss. Placide et compagnons          | ☽<br>Nouv. lune le 9,<br>à 6 h. 25 m.    |
| Jeudi  | 6 s. Bruno, fond. ste Foi. v.        |                                          |
| Vendr. | 7 s. Serge, m. s. Auguste.           |                                          |
| Samedi | 8 ste Brigitte, ste Laurence.        |                                          |
| 41.    | Vingtième dimanche ap. Pentecôte.    |                                          |
| DIM.   | 9 MATERNITÉ STE-VIERGE.              | ☾<br>Prem. quart. le 16,<br>à 6 h. 54 m. |
| Lundi  | 10 s. François de Borgia, c.         |                                          |
| Mardi  | 11 ste Placidie, s. Gommer.          |                                          |
| Merer. | 12 s. Maximilien, ste Herlinde       |                                          |
| Jeudi  | 13 s. Edouard, r., s. Hugolin.       |                                          |
| Vendr. | 14 s. Callixte, p., s. Burcard       | ☽<br>Pleine lune le 24,<br>à 11 h. 56 m. |
| Samedi | 15 ste Thérèse, s. Roger.            |                                          |
| 42.    | Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte. |                                          |
| DIM.   | 16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.             |                                          |
| Lundi  | 17 B. Marg.-Marie Alacoque.          |                                          |
| Mardi  | 18 s. Luc, évang. s. Athénodore      |                                          |
| Merer. | 19 s. Pierred'Alc., steFréwisse      |                                          |
| Jeudi  | 20 s. Jean de Kanty.                 |                                          |
| Vendr. | 21 ste Ursule, s. Hilarion.          |                                          |
| Samedi | 22 ste Alodie, ste Cordule.          |                                          |
| 43.    | Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.  | ☽<br>Pleine lune le 24,<br>à 11 h. 56 m. |
| DIM.   | 23 FÊTE SAINTES RELIQUES.            |                                          |
| Lundi  | 24 s. Raphael, s. Hevergiste.        |                                          |
| Mardi  | 25 ss. Chrys. et Darie.              |                                          |
| Merer. | 26 s. Evariste, s. Bernwald.         |                                          |
| Jeudi  | 27 s. Frumence, év. Florentin        |                                          |
| Vendr. | 28 ss. SIMON ET JUDE, ap.            |                                          |
| Samedi | 29 ste Ermélinde, ste Eusébie        |                                          |
| 44.    | Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte. | ☽<br>Pleine lune le 24,<br>à 11 h. 56 m. |
| DIM.   | 30 ste Zénobie, s. Sérapion.         |                                          |
| Lundi  | 31 s. Loup, év., ste Lucille.        |                                          |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

## Foire d'octobre.

|               |           |               |        |                          |           |
|---------------|-----------|---------------|--------|--------------------------|-----------|
| Aarau         | 19        | Gorgier (N.)  | 17     | Romont                   | 11        |
| Aigle         | 28, 29    | Kallnach      | 21     | Rougemont                | 3         |
| Anet          | 26        | Landeron      | 17     | Rue                      | 19        |
| Aarberg       | 26        | La-Roche      | 10     | Saignelégier             | 3         |
| Avenches      | 19        | La-Sarraz     | 18     | Schwarzenb.              | 27        |
| Baden (A.)    | 4         | Laufon        | 4      | Schwytz                  | 10        |
| Berne         | 4, 25     | Lausanne      | 12     | Sion                     | 1, 22, 29 |
| Bex           | 20        | Liestal       | 19     | Soleure                  | 10        |
| Bienne        | 13        | Louèche-V.    | 13, 28 | Sté-Croix                | 19        |
| Bière         | 17        | Loche         | 11     | St-Imier                 | 11        |
| Boltigen      | 25        | Martigny-R.   | 17     | St-Ursanne               | 24        |
| Bulle         | 20        | Mézières, V.  | 12     | Tramelan                 | 12        |
| Buren         | 26        | Montricher    | 14     | Vallorbe                 | 18        |
| Berthoud      | 6, 13     | Monthey       | 12, 26 | Vevey                    | 25        |
| Chaux-de-F.   | 5         | Montreux      | 28     | Wolfenschiess            | 26        |
| Château-d'Œx  | 6, 14, 20 | Morat         | 5      | Yverdon                  | 25        |
| Châtel-St-D.  | 10        | Môtier (N.)   | 10     | Zofingen                 | 13        |
| Combremont-G. | 26        | Moudon        | 31     | Zweisimmen               | 5, 27     |
| Cossonay      | 6         | Moutier       | 11     |                          |           |
| Delémont      | 18        | Olten         | 17     | <i>Marchés au bétail</i> |           |
| Echallens     | 27        | Orbe          | 10     | Bâle, les vendr.         |           |
| Erlenbach     | 7, 9      | Ormont-dessus | 7, 17  | Fribourg                 | 15        |
| Estavayer     | 12        | Oron          | 5      | Langenthal               | 18        |
| Farvagny      | 12        | Payerne       | 20     | St-Maurice               | 11        |
| Fleurier      | 14        | Planfayon     | 19     | Thoune                   | 29        |
| Fribourg      | 3         | Porrentruy    | 17     |                          |           |
| Frutigen      | 6, 14     | Reichenbach   | 18, 19 |                          |           |
| Gessenay      | 4         | Riggisberg    | 21     |                          |           |

### ENTRE ÉPOUX :

*Elle.* — Quand tu me faisais la cour, tu m'appelais souvent « mon ange. » Maintenant il n'est plus question de ça.

*Lui.* — C'est que, vois-tu, ma chère, il n'existe pas d'ange marié.

Il y a un abîme entre ces deux choses : *un ami* ou *des amis*. Un ami nous fait ignorer, oublier, quand il le peut, injures, querelles, sujets de découragement ou d'inquiétude. Les amis nous servent spécialement à ne rien perdre du mal que disent de nous *nos ennemis*; au besoin ils l'inventeraient.

Tout blâmer, trouver à redire sur tout, c'est la manière la plus désagréable de se faire valoir.

Novembre



30 jours.

| 11.     | FÊTES ET SAINTS                             | PHASES LUNAIRES                          |
|---------|---------------------------------------------|------------------------------------------|
| Mardi   | 1 <b>LA TOUSSAINT.</b> s. Amable.           | ☾<br>Dern. quart. le 1,<br>à 8 h. 13 m.  |
| Mercre. | 2 <b>COMM. DES TRÉPAS.</b> s. Tobie         |                                          |
| Jeudi   | 3 ste Ida, vv., s. Hubert.                  |                                          |
| Vendr.  | 4 s. Charles Borromée, card.                |                                          |
| Samedi  | 5 ss. Zacharie et Elisabeth.                |                                          |
| 45.     | Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.         | ☽<br>Nouv. lune le 7,<br>à 4 h. 37 s.    |
| DIM.    | 6 s. Protais, év., s. Léonard.              |                                          |
| Lundi   | 7 s. Ernest, a., s. Engelbert.              |                                          |
| Mardi   | 8 Les 4 couronnés, Godefroi.                |                                          |
| Mercre. | 9 s. Théodore, m. s. Oreste.                |                                          |
| Jeudi   | 10 s. André Avel., ste Florenc <sup>e</sup> |                                          |
| Vendr.  | 11 s. Martin, év., s. Véran.                |                                          |
| Samedi  | 12 s. Martin, p., s. Ruf.                   | ☽<br>Prem. quart. le 15,<br>à 1 h. 36 m. |
| 46.     | Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte.         |                                          |
| DIM.    | 13 <b>PATRON. SAINTE-VIERGE.</b>            |                                          |
| Lundi   | 14 s. Imier, ste Vénérande.                 |                                          |
| Mardi   | 15 ste Gertrude, s. Léopold.                |                                          |
| Mercre. | 16 s. Othmar, s. Fidence.                   |                                          |
| Jeudi   | 17 s. Grégoire le Thaumatur.                |                                          |
| Vendr.  | 18 <b>DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.</b>       |                                          |
| Samedi  | 19 ste Elisabeth, s. Pontien.               | ☽<br>Pleine lune le 23,<br>à 4 h. 12 m.  |
| 47.     | Vingt-six. dimanche apr. Pentecôte.         |                                          |
| DIM.    | 20 s. Félix de Valois, Edmond               |                                          |
| Lundi   | 21 <b>PRÉSENTATION N.-D.</b>                |                                          |
| Mardi   | 22 ste Cécile, s. Philémon.                 |                                          |
| Mercre. | 23 s. Clément, ste Félicité.                |                                          |
| Jeudi   | 24 s. Jean de la Croix, Flore.              |                                          |
| Vendr.  | 25 ste Catherine, ste Juconde.              |                                          |
| Samedi  | 26 s. Pierre d'Al. s. Conrad.               | ☽<br>Dern. quart. le 30,<br>à 8 h. 38 m. |
| 48.     | Premier dimanche de l'Avent.                |                                          |
| DIM.    | 27 <b>Avent.</b> Josaphat, Colomban.        |                                          |
| Lundi   | 28 s. Sosthène, év. Hortulan                |                                          |
| Mardi   | 29 ste Illuminée, s. Saturnin.              |                                          |
| Mercre. | 30 s. ANDRÉ, apôt., s. Zozime.              |                                          |

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

## Foire de novembre.

|                     |          |                |        |                           |           |
|---------------------|----------|----------------|--------|---------------------------|-----------|
| Aarberg             | 9        | Grandson       | 16     | Porrentruy                | 21        |
| Aigle               | 19       | Gimel          | 7      | Rolle                     | 18        |
| Albeuve             | 21       | Herzogenbuch.  | 9      | Romont                    | 8         |
| Aubonne             | 1        | Hochdorf       | 21     | Rougemont                 | 12        |
| Baden (A.)          | 2        | Landeron       | 21     | Rue                       | 16        |
| Berne 28 au 10 déc. |          | Langenthal     | 15, 29 | Saignelégier              | 2         |
| Berthoud            | 3, 10    | Langnau        | 2-4    | St-Aubin, N.              | 7         |
| Bex                 | 5        | Laupen         | 3      | St-Imier                  | 8         |
| Bienne              | 10       | Lausanne       | 9      | St-Maurice                | 7         |
| Brienz              | 9        | Locle          | 8      | Schwytz                   | 14        |
| Bulle               | 10       | La-Roche       | 28     | Sion                      | 5, 12, 26 |
| Cerlier             | 30       | Lucens         | 9      | Sierre                    | 26        |
| Château-d'Ex        | 3, 4, 17 | Lutry          | 10     | Soleure                   | 14        |
| Châtel-St-D.        | 21       | Martigny-V.    | 14     | Unterseen                 | 4, 23     |
| Chiètres            | 24       | Mézières, V.   | 9      | Thoune                    | 9, 26     |
| Cossonay            | 10       | Monthey        | 16     | Tramelan                  | 16        |
| Cully               | 18       | Morat          | 2      | Vevey                     | 29        |
| Delémont            | 15       | Morges         | 16     | Viège                     | 12        |
| Domdidier           | 8        | Moudon         | 28     | Villeneuve                | 17        |
| Echallens           | 24       | Neuveville     | 25     |                           |           |
| Estavayer           | 9        | Ensingen (Sol) | 28     | <i>Marchés au bétail.</i> |           |
| Erlenbach           | 8        | Olten          | 21     | Fribourg                  | 26        |
| Fribourg            | 14       | Oron           | 2      | Neuchâtel mardi,          |           |
| Frutigen            | 3, 25    | Ormont-dessus  | 7, 25  | jeudi, samedi             |           |
| Gessenay            | 14       | Payerne        | 17     |                           |           |

— Que deviendrais-tu, mon cher petit mari, si tu me perdais ?

— J'en deviendrais fou !

— Et puis tu te remarierais ?

— Oh non ! je ne pousserais pas la folie à ce point !

### MOT D'AUTREFOIS :

Montesquieu discutait un jour avec un conseiller au parlement de Bordeaux. Celui-ci, après plusieurs raisonnements débités avec feu, dit : — Monsieur le président, si cela n'est pas comme je vous le dis, je vous donne ma tête.

— Je l'accepte, répondit tranquillement Montesquieu, les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Nul ne connaît sa force ou sa faiblesse jusqu'au jour de l'épreuve.  
VICTOR HUGO.

Décembre



31 jours.

| 12.                       | FÊTES ET SAINTS                                                                               | PHASES LUNAIRES                          |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Jeudi<br>Vendr.<br>Samedi | 1 s. Eloi, évêq., s. Diodore.<br>2 J. ste Bibiane, Pauline.<br>3 J. s. François-Xav., s. Luce |                                          |
| 49.                       | Deuxième dimanche de l'Avent.                                                                 |                                          |
| DIM.                      | 4 ste Barbe, s. Osmond.                                                                       |                                          |
| Lundi                     | 5 s. Pierre Chrysol., év.                                                                     | ☾<br>Nouvelle lune le 7,<br>à 4 h. 47 s. |
| Mardi                     | 6 s. NICOLAS, ste Denyse.                                                                     |                                          |
| Mercur.                   | 7 s. Ambroise, ste Fare.                                                                      |                                          |
| Jeudi                     | 8 <b>IMMACULEE-CONCEPTION.</b>                                                                |                                          |
| Vendr.                    | 9 J. ste Léocadie, s. Syr.                                                                    |                                          |
| Samedi                    | 10 J. Transl. ste Maison Lor.                                                                 |                                          |
| 50.                       | Troisième dimanche de l'Avent.                                                                |                                          |
| DIM.                      | 11 s. Damase, p., s. Sabin.                                                                   |                                          |
| Lundi                     | 12 s. Synèse, m.                                                                              | ☽<br>Prem. quart. le 14,<br>à 11 h. 7 s. |
| Mardi                     | 13 ste Lucie, s. Josse.                                                                       |                                          |
| Mercur.                   | 14 Q.-T. s. Agnel, Eutropie                                                                   |                                          |
| Jeudi                     | 15 s. Célien, ste Chrétienne.                                                                 |                                          |
| Vendr.                    | 16 Q.-T. s. Eusèbe, ste Albine                                                                |                                          |
| Samedi                    | 17 Q.-T. ste Adélaïde, Lazare.                                                                |                                          |
| 51.                       | Quatrième dimanche de l'Avent.                                                                |                                          |
| DIM                       | 18 <b>ATTENTE D. ENFANT MARIE</b>                                                             |                                          |
| Lundi                     | 19 s. Némèse, s. Darius                                                                       | ☽<br>Pleine lune le 22,<br>à 7 h. 1 s.   |
| Mardi                     | 20 s. Ursanne, s. Ammon.                                                                      |                                          |
| Mercur.                   | 21 s. THOMAS, s. Festus, m.                                                                   |                                          |
| Jeudi                     | 22 s. Florus, m., s. Zénon, m.                                                                |                                          |
| Vendr.                    | 23 J. ste Victoire, Dagobert.                                                                 |                                          |
| Samedi                    | 24 J. s. Delphin, ste Irmine.                                                                 |                                          |
| 52.                       | Dimanche après Noël.                                                                          |                                          |
| DIM.                      | 25 <b>NOEL.</b> ste Eugénie, Anastas.                                                         |                                          |
| Lundi                     | 26 s. ETIENNE, diacre m.                                                                      | ☽<br>Dern. quart. le 29.<br>à 4 h. 46 s. |
| Mardi                     | 27 s. JEAN, ap., s. Théophile.                                                                |                                          |
| Mercur.                   | 28 ss. INNOCENTS, s. Abel.                                                                    |                                          |
| Jeudi                     | 29 s. Thomas Cant., ste Eléon                                                                 |                                          |
| Vendr.                    | 30 s. Sabin, év., s. Libère, év.                                                              |                                          |
| Samedi                    | 31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie                                                               |                                          |

Les jours décroissent de 20 minutes du 1<sup>er</sup> au 21,  
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.



## Foire de décembre.

|                    |        |             |        |                          |        |
|--------------------|--------|-------------|--------|--------------------------|--------|
| Aarberg            | 14     | Langenthal  | 20, 27 | Saignelégier             | 5      |
| Aigle              | 17     | Langnau     | 2, 14  | Schwarzenb.              | 26     |
| Aubonne            | 6      | Laupen      | 29     | Soleure                  | 12     |
| Avenches           | 21     | Liestal     | 7      | Thoune                   | 21, 31 |
| Bâle               | 15, 16 | Locle       | 13     | Tramelan                 | 14     |
| Baden (A.)         | 6      | Martigny-B. | 5      | Vevey                    | 27     |
| Berthoud           | 1, 29  | Monthey     | 31     | Zweisimmen               | 8      |
| Bienne             | 29     | Morat       | 7      |                          |        |
| Bulle              | 1      | Morges      | 21     | <i>Marchés au bétail</i> |        |
| Buren              | 21     | Môtier (N.) | 12     | Bâle, les vendred.       |        |
| Château-d'Ex       | 1, 15  | Moudon      | 27     | Berne, du 28 nov.        |        |
| Châtel-St-D.       | 19     | Neuveville  | 28     | au 10 décembre.          |        |
| Chaux-de-F. (20j.) | 13     | Nidau       | 13     | Fribourg                 | 17     |
| Cossonay           | 8      | Olten       | 19     | Frutigen                 | 1      |
| Delémont           | 20     | Orbe        | 5, 26  | Lausanne                 | 14     |
| Echallens          | 22     | Oron        | 7      | Lyss                     | 30     |
| Estavayer          | 14     | Payerne     | 15     | Neuchâtel mardi          |        |
| Fribourg           | 5      | Porrentruy  | 19     | jeudi, samedi            |        |
| Grandson           | 21     | Reichenbach | 13     | Nyon                     | 1      |
| Landeron           | 5      | Romont      | 6      | Sion                     | 24     |
| Laufon             | 6      | Rue         | 21     |                          |        |

### AU RESTAURANT :

— Garçon, ce bifteck est si dur, que je ne puis le couper avec mon couteau.

— Bien, monsieur, je vais vous le changer...

Et deux minutes après, le garçon, triomphant, apporte... un autre couteau.

Nous avons trouvé dans un journal de Lausanne la jolie réclamation que voici :

« Le ou les vandales qui ôtent les chevilles de la roue du petit char de lavures qui stationne assez fréquemment à la Croix-d'Ouchy, sont invités à venir chercher un peu de l'intelligence de nos porcs, afin que désormais ils comprennent qu'en agissant aussi idiotement ils privent de nourriture pendant 2 jours de pauvres bêtes bien innocentes. »

### UN COMMIS-VOYAGEUR A LA HAUTEUR :

— Mon Dieu, c'est de nouveau un de ces voyageurs ! J'en ai déjà fait mettre trois à la porte aujourd'hui.

— C'est très charmant de votre part d'avoir réservé vos commandes pour moi.

## AVIS

Le rédacteur des *Etrennes fribourgeoises* a l'honneur de rappeler qu'il accepte toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien lui envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de l'agriculture, de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, il prie instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir lui annoncer d'avance leurs travaux et de les lui faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard le mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui lui sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

On est prié de signaler à l'éditeur les erreurs qui peuvent s'être glissées dans l'indication des foires et des marchés.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

---

**AUTORITÉS FÉDÉRALES****Conseil fédéral.**

- MM. Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurg.), président.  
Comtesse, Robert, de La Sagne (Neuch.), vice-présid.  
Zemp, Joseph, d'Entlebuch (Lucerne).  
Brenner, Ernest, de Bâle.  
Muller, Edouard, de Nidau (Berne).  
Ruchet, Marc, de Bex (Vaud).  
Forrer, Ludwig, de Bäretswyl (Zurich).

**Tribunal fédéral.**

## MEMBRES.

- MM. D<sup>r</sup> Bachmann, J.-Huldreich, de Stettfurt (Th.), présid.  
Lienhard, Hermann, de Boujean (Berne), v.-président.  
D<sup>r</sup> Rott, Emile, de Cerlier (Berne).  
Stamm, Henri, de Thayngen (Schaffhouse).  
Bläsi, Joseph, d'Aedermansdorf (Soleure).  
Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).  
Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).  
Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).  
D<sup>r</sup> Attenhofer, Charles, de Sursée.  
Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.  
Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).  
D<sup>r</sup> Jæger, Charles, de Pfæffers.  
D<sup>r</sup> Favey, Georges, de Pompaple (Vaud).  
D<sup>r</sup> Honegger, Henri, de Zurich.  
Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie).  
D<sup>r</sup> Merz, Viktor, Hägendorf et Thone.

## SUPPLÉANTS.

- MM. D<sup>r</sup> Lutz-Muller, J.-Gebhard, de Thal.  
D<sup>r</sup> Schmid, François, d'Altorf.  
Muller Gottfried, de Hettlingen.  
Décoppet, Camille, de Suscévaz.  
D<sup>r</sup> Scherrer, Paul, de Bâle.  
D<sup>r</sup> Fehr, Alfred, de Frauenfeld.  
Ritzchel, Marc-Eugène, de Genève.  
Calonder, Félix-Louis, de Trins, à Coire.  
Gabuzzi, Stephano, de Bellinzona.

## AUTORITÉS LÉGISLATIVES

## GRAND CONSEIL

## Cercle de la Sarine. — 27 députés.

- MM. Hayoz, Louis, syndic, à Beltaux.  
 Weissenbach, Antonin, négociant, à Fribourg.  
 Duriaux, Maxime, syndic, à Bonnefontaine.  
 Villet, Léon, syndic, à Vuisternens-en-Ogoz.  
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.  
 Menoud, Paul, négociant, à Fribourg.  
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.  
 Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Weck, Charles, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Dousse, Célestin, à Arconciel.  
 Bise, Emile, président de tribunal, à Fribourg.  
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.  
 Barbey, Pierre, syndic, à Omens.  
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Chavaillaz, Joseph, syndic, à Ecuwillens.  
 Chollet, Henri, au Guintzet.  
 Wicht, Philippe, à Marly.  
 Reynaud, Balthasar, à Fervagny.  
 Dafflon, Jean, feu Pierre, du Carro, à Neyruz.  
 Montenach, Georges, à Fribourg.  
 Kæch, Joseph, juge de paix, à Lossy.  
 Genoud, Léon, à Fribourg.  
 Roulin, juge de paix, à Treyvaux.  
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.  
 Schenevey, Etienne, à Belfaux.

## Cercle de la Singine. — 15 députés.

- MM. Blanchard, Nicolas, syndic, à Tavel.  
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Rapo, Jean, syndic, à Bœsingen.  
 Diesbach, Max, à Villars-les-Joncs.  
 Zurkinden, Jean, à Guin.  
 Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).  
 Weck, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.

Spicher, Frantz, président du tribunal, à Heitenwyl.  
 Wæber, Ulrich, syndic, à Schmitten.  
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.  
 Brugger, Joseph, à Planfayon.  
 Jungo, Pierre, à Schmitten  
 Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.  
 Æbischer, Pierre, à Schœnfels (Heitenried).  
 Lauper, Joseph, à Plasselb.

**Cercle de la Gruyère. — 19 députés.**

MM. Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.  
 Villoz, Pierre, syndic, à Sorens.  
 Pasquier, Joseph, juge, à Bulle.  
 Morard, Louis, président du tribunal, à Bulle.  
 Mossu, François, fils d'Anselme, à Broc.  
 Ecoffey, Emile, syndic, à Villars sous-Mont.  
 Bapst, Jules, syndic, à Pont-la-Ville.  
 Romanens, Théophile, syndic, à Vuippens.  
 Buchs, Paul, syndic, à Bellegarde.  
 Grangier, Alph., secrét. com., à Montbovon,  
 Pasquier, Jean, syndic, à Sales.  
 Tornare, François, des Arses, à Charmey.  
 Murith, Robert, secrét. com., à Gruyères.  
 Morard, Antoine, au Bry.  
 Borcard, Maurice, à Vaulruz.  
 Charrière, Louis, syndic, à Cerniat.  
 Despond, Pierre, officier d'état civil, à Vuadens.  
 Théraulaz-Allaman, négociant, à La-Roche.  
 Delatena, Joseph, avocat, à Bulle.

**Cercle du Lac. — 13 députés.**

MM. Liechti, Hermann, à Morat.  
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.  
 Leicht, Fritz, à Salvagny.  
 Pfister, Frédéric, à Chiètres.  
 Dinichert, Constant, à Montilier.  
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.  
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.  
 Perrottet, Jean, à Cormérod.  
 Bourgknecht, Louis, avocat, à Fribourg.  
 Lutz, Adolphe, gérant, à Greng.  
 Biemann, Edouard, avocat, à Fribourg.  
 Biolley, Charles, à Môtier.  
 Gutknecht, Jean, rédacteur, à Morat.

**Cercle de la Glâne. — 12 députés.**

- MM. Dutoit, Joseph, syndic, à Prez-vers-Siviriez.  
 Crausaz, Joseph, médecin, à Romont.  
 Chatton, Eugène, à Romont.  
 Raboud, Alexandre, à Romont.  
 Joye, Léandre, syndic, à Torny-le-Grand.  
 Grand, Louis, président de tribunal, à Romont.  
 Brayoud, Maurice, à Massonnens.  
 Berset, André, syndic, à Villargiroud.  
 Deschenaux, Eugène, avocat, à Fribourg.  
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.  
 Conus, François, notaire, à Rue.  
 Dumas, Claude, à Villariaz.

**Cercle de la Broye. — 12 députés.**

- MM. Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.  
 Torche, Fernand, présid. de trib., à Estavayer.  
 Francey, Alexandre, à Cousset (Montagny-l.-M.).  
 Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy.  
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal, à Fribourg.  
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.  
 Bächler, Louis, syndic, à Vallon.  
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.  
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.  
 Chassot, Alfred, avocat, à Fribourg.  
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.

**Cercle de la Veveyse. — 7 députés.**

- MM. Esseiva, Louis, à Fiaugères.  
 Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.  
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.  
 Monnard, Pierre, à Attalens.  
 Currat, Alexandre, au Crêt.  
 Philipona, Joseph, prés du trib., à Châtel-St-Denis.  
 Genoud, Louis, à Fribourg.

**AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE****CONSEIL D'ÉTAT**

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

MM. Python, Georges, président.  
 Cardinaux, Louis, vice président.  
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat.  
 Bossy, Aloys, »  
 Weck, Charles, »  
 Aeby, Stanislas, »  
 Weck, Louis, »

**Chancellerie d'Etat.****CHANCELIER.**

M. Godel, Charles.

**VICE-CHANCELIER.**

M. . . . .

**RÉGISTRATEUR.**

M. Tercier, Isidore.

**BURALISTES.**

MM. Berguin, Xavier.  
 David, Louis.  
 Pauchard, Cyprien.

**HUISSIERS D'ÉTAT.**

MM. Corminbœuf, Eloi.      MM. Bise, Emile.  
 Cuennet, Nicolas.      Gumy, Philippe.  
 CONCIERGE : M. Meyer, Jean.

## DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

### I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES

|                                   |                                         |
|-----------------------------------|-----------------------------------------|
| <i>Directeur.</i>                 | MM. Python, Georges, conseiller d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i>                 | Bossy, A., conseiller d'Etat.           |
| <i>1<sup>er</sup> secrétaire.</i> | Weitzel, Alfred.                        |
| <i>2<sup>e</sup> secrétaire.</i>  | Gremaud, Emile.                         |

#### Département de l'Instruction publique

##### Commission des études.

###### Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.  
 Bise, Emile, président du tribunal de la Sarine.  
 Soussens, Mamert, rédacteur.  
 D<sup>r</sup> Vermot, Georges, abbé  
 Esseiva, Léon, R<sup>me</sup> Prévôt.

###### Section allemande.

- MM. Vonlanthen, Benoit, contrôleur.

###### Section technique.

- MM. Buman, Charles, juge.  
 D<sup>r</sup> Daniëls, François, professeur.

###### Section de Morat.

- MM. Schwartz, préfet, vice-président, à Morat.  
 Schaffner, pasteur, à Chiètres.  
 Müller, Samuel, au Löwenberg.  
 Epars, Louis, pasteur, à Meyriez.  
 Hug, Gustave-Théodore, greffier, à Morat.

##### Bibliothèques cantonale et universitaire et Musées.

- MM. D<sup>r</sup> Ch. Holder, bibliothécaire.  
 D<sup>r</sup> Stadelmann, Jean, sous-bibliothécaire.  
 Handrick, F., aide-bibliothécaire.  
 Techtermann, Max, conservateur des musées historiques  
 et artistiques.  
 Musy, prof., conserv. des musées d'histoire naturelle.

##### Commission de la Bibliothèque cantonale.

- MM. le Directeur de l'Instruction publique.  
 Clerc, Cyprien, professeur de droit.  
 Horner, Raphaël, abbé, professeur.



**Commission des Musées scientifiques.**

|                            |                                         |
|----------------------------|-----------------------------------------|
| MM. Cuony, pharm., prés.   | MM. D <sup>r</sup> Baumhauer, H., prof. |
| Gremaud, Am., ingén.       | D <sup>r</sup> Girard, R., prof.        |
| Musy, Maur., prof., secr.  | D <sup>r</sup> Kathariner, L., prof.    |
| Castella, F., ch., Romont. | D <sup>r</sup> Brunhes, Jean, prof.     |

**Université de Fribourg.**

*Recteur de l'Université* : M. le D<sup>r</sup> Oser, Hugo.  
*Doyen de la Faculté de Théologie* : M. le D<sup>r</sup> Speiser, Fréd.  
 » » *de Droit* : M. le D<sup>r</sup> Lampert, Ulrich.  
 » » *des Lettres* : M. le D<sup>r</sup> Hess, Jean-Jacq.  
 » » *des Sciences* : M. le D<sup>r</sup> Girard, Raym.  
*Chancelier de l'Université* : M. Weyrich, Nicolas.

## PROFESSEURS.

*Faculté de Théologie.*

- Rév. P. Berthier, Joachim (Morale spéculative).  
 P. Fei (Dogmatique positive).  
 Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).  
 Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).  
 P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).  
 D<sup>r</sup> Beck (Pastorale et Liturgie).  
 Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament)  
 P. Jourdain de Langen-Wendels (Morale pratique).  
 P. Weiss, Albert (Apologétique).  
 P. Rose, Vincent (Exégèse du nouveau Testament).  
 D<sup>r</sup> Speiser (Droit ecclésiastique).  
 S. A. R. le prince Maximilien de Saxe (Liturgie).  
 R. P. Mannes, Rollmann (Morale pratique).

*Faculté de Droit.*

- MM. Clerc, Cyprien (Droit civil, droit fédéral privé).  
 Philipona, Fr., procureur général (Procédure civile,  
 droit public fédéral, poursuites et faillites).  
 D<sup>r</sup> Favre (Médecine légale)  
 Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).  
 Gottofrey, Vincent (Droit romain).  
 D<sup>r</sup> Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).  
 D<sup>r</sup> Fietta, Paul (Droit civil français).  
 D<sup>r</sup> Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).  
 D<sup>r</sup> Oser, Hugo (Droit fédéral et cantonal privé).  
 D<sup>r</sup> Barazetti, César (Droit romain).

- MM.** D<sup>r</sup> Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).  
 D<sup>r</sup> Levec, Wladimir (Droit privé allemand).  
 D<sup>r</sup> Gleispach, Wenceslas (Droit pénal, procédure civile et pénale).  
 D<sup>r</sup> Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit)  
 D<sup>r</sup> Gariel, Georges (Econ. polit. et science des finances).  
 D<sup>r</sup> v. Kostanecki, Anton (économie politique).  
 Privatdocent : D<sup>r</sup> Buomberger, Ferdinand (Statistique).

*Faculté des Lettres.*

- MM.** Horner, Raphaël (Pédagogie).  
 D<sup>r</sup> Steffens, Franç. (Paléographie et Diplomatie).  
 D<sup>r</sup> Reinhardt, Henri (Histoire moderne).  
 D<sup>r</sup> Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge).  
 D<sup>r</sup> Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).  
 D<sup>r</sup> Grimme, Hubert (Langues et littératures orientales).  
 D<sup>r</sup> Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).  
 D<sup>r</sup> Hess, Jacques (Égyptologie et assyriologie).  
 P. Michel, Léon (Philosophie).  
 P. Manser, Gall (Philosophie).  
 D<sup>r</sup> Marchot, Paul (Langue et littérature française).  
 Giraud, Victor (Littérature française).  
 Michaut, Gustave (Langue et littérature latine).  
 D<sup>r</sup> Wagner Pierre (Science et histoire de la musique).  
 D<sup>r</sup> Holder, Ch. (Histoire grecque et romaine).  
 Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie classique).  
 D<sup>r</sup> Zwierzina, Konr. (Langues et littératures germaniques).  
 D<sup>r</sup> Arcari, Paul (Langue et littérature italienne).  
 Roussel, Alfred (Sanskrit et philologie indienne).  
 Cullimore, Henry (Langue et littérature anglaise).  
 D<sup>r</sup> Zemp, Joseph (Histoire de l'Art).  
 D<sup>r</sup> Huonder, Joseph (Langue et littérature romanes).  
 Lecteurs : D<sup>r</sup> Girardin, Joseph (Français).  
 Lomoriss, Joseph (Allemand).  
 D<sup>r</sup> Vigna, Luigi (Italien).

*Faculté des Sciences.*

- MM.** D<sup>r</sup> Kowalski, Joseph (Physique).  
 D<sup>r</sup> Baumhauer, Henri (Minéralogie, chimie anorganique).  
 D<sup>r</sup> Dhéré, Ch. (Physiologie).  
 D<sup>r</sup> Bistrzycki, Augustin (Chimie générale et technologie organique).

- MM. D<sup>r</sup> Lerch, Mathias (Mathématiques).  
 D<sup>r</sup> Daniëls, François (Mathématiques).  
 D<sup>r</sup> Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).  
 D<sup>r</sup> Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).  
 D<sup>r</sup> Brunhes, Jean (Géographie physique).  
 Privat docent : D<sup>r</sup> Gockel, Alb. (Physique et météorol.)

### Collège cantonal St-Michel.

- Recteur. MM. D<sup>r</sup> Jaccoud, Jean, abbé.  
 Préfet du Collège.  
 Préfet de l'Internat. Pasquier, Jos., abbé.  
 Surveillant du collège. Fontaine, Emile.

### Cours académique du Lycée.

- Apologétique et esthétique MM. D<sup>r</sup> Jaccoud, abbé.  
 Philosophie. R. P. Schlincker.  
 Physique et chimie. MM. Ræmy, Joseph.  
 Histoire naturelle. Musy, Maurice.  
 Mathématiques Wæber, Maurice.  
 Histoire. Horner, abbé.  
 Littérature D<sup>r</sup> Bègue, abbé.  
 Langue allemande. Laib, abbé.  
 Cours de français aux élèves allem. D<sup>r</sup> Girardin, Joseph.  
 Géographie physique. D<sup>r</sup> Brunhes, Jean.  
 Langues anciennes. Michaut, Gustave.  
 Préparateur d'histoire naturelle. Macherel, Eugène.  
 Préparateur de physique et chimie. Macherel, Célestin.

### Gymnase. Section littéraire française.

- 1<sup>re</sup> classe. MM. Sauser, Léon, abbé.  
 2<sup>me</sup> » Morand, Elie, abbé.  
 3<sup>me</sup> » Duseiller, E., abbé..  
 4<sup>me</sup> » Genoud, J., abbé.  
 5<sup>me</sup> » Charpine, Albert, abbé.  
 6<sup>me</sup> » D<sup>r</sup> Bègue, Ch., abbé.  
 Histoire. Horner, abbé.  
 Ducrest, abbé.  
 Chaney, Jules.  
 Mathématiques Musy, Maurice.  
 Histoire naturelle. Derrungs, Léon-Ant.  
 Allemand. Lombriser, Joseph.  
 » D<sup>r</sup> Gobet, Louis.  
 Géographie. Reichlen, J.  
 Dessin d'imitation.

Section littéraire allemande.

|                                             |                               |
|---------------------------------------------|-------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> classe.                     | MM. R. P. Wickl, Placide.     |
| 2 <sup>me</sup> »                           | R. P. Rütthig, Jos.           |
| 3 <sup>me</sup> »                           | R. P. Kuhn, Cyrille.          |
| 4 <sup>me</sup> »                           | R. P. Müller, Bruno.          |
| 5 <sup>me</sup> »                           | R. P. Kapper, Albert.         |
| 6 <sup>me</sup> »                           | Laib, abbé.                   |
| <i>Langue française pour les allemands.</i> | MM. Gschwind, Charles. Reidy. |
| <i>Branches spéciales :</i>                 |                               |
| <i>Histoire nat. et géographie.</i>         | MM. Liebig, Paul.             |
| <i>Mathématiques.</i>                       | Hug, Albert.                  |
| <i>Histoire.</i>                            | Lombriser, Joseph.            |
| <i>Dessin d'imitation.</i>                  | Reichlen, J.                  |

Ecole industrielle.

|                                                 |                                  |
|-------------------------------------------------|----------------------------------|
| <i>Instruction religieuse et histoire.</i>      | MM. Ducrest, François.           |
| <i>Langue anglaise.</i>                         | Gschwind, Charles.               |
| <i>Arithmétique et comptabilité.</i>            | Plancherel, Donat.               |
| <i>Langue française.</i>                        | D <sup>r</sup> Girardin, Joseph. |
| <i>Langue allemande.</i>                        | Derungs.                         |
| <i>Cours spécial de français aux allemands.</i> | Stadelmann, Jean.                |
| <i>Géographie.</i>                              | D <sup>r</sup> Gobet, Louis.     |

A. Section technique.

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| <i>Mathématiques.</i>      | MM. Wæber, Maurice. |
| <i>u</i>                   | Chaney, Jules.      |
| <i>Physique et chimie.</i> | Ræmy, Joseph.       |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice.      |
| <i>Histoire.</i>           | Horner, R. phael.   |
| <i>Littérature.</i>        | Dusseiller Emile.   |
| <i>Allemand.</i>           | Lombriser, J.       |

B. Section commerciale.

|                                                |                               |
|------------------------------------------------|-------------------------------|
| <i>Sciences commerciales.</i>                  | MM. Nepper, Jules.            |
| <i>Allemand.</i>                               | Lombriser, J.                 |
| <i>Anglais.</i>                                | Gschwind, Charles.            |
| <i>Italien.</i>                                | Stadelmann, Jean.             |
| <i>Littérature.</i>                            | Charpine, Albert.             |
| <i>Géographie commerciale.</i>                 | D <sup>r</sup> Brunhes, Jean. |
| <i>Chimie et vérification d. marchandises.</i> | Evêquoze, Adrien.             |
| <i>Statistique commerciale.</i>                | D <sup>r</sup> Buomberger, F. |
| <i>Sténographie et dactylographie.</i>         | Bonabry.                      |

## Maîtres attachés à l'établissement.

|                                           |                       |
|-------------------------------------------|-----------------------|
| <i>Religion pour les élèves réformés.</i> | MM. Schwarz, pasteur. |
| <i>Dessin académique.</i>                 | Reichlen, Jos.        |
| » <i>technique.</i>                       | Schaller, Romain.     |
| <i>Chant.</i>                             | Hartmann, Ant.        |
|                                           | { Haas, Paul.         |
|                                           | { Hartmann, Ant.      |
|                                           | { Favre, Edouard.     |
| <i>Musique instrumentale.</i>             |                       |
| <i>Gymnastique.</i>                       | Sterroz, Guillaume.   |
| <i>Ecole préparatoire de l'Internat.</i>  | Roulin, Pierre.       |

**Instruction secondaire.****Ecole d'Hauterive.**

- MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.  
 Favre, Julien, aumônier.  
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.  
 Levet, Alexandre, professeur.  
 Ruffieux, Cyprien, maître de musique et d'allemand.  
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.  
 Pidoud, Louis, professeur.

**Ecole secondaire professionnelle.**

- MM. Gremaud, Amédée, directeur.  
 Perriard, Paul, Rd curé, professeur de religion.  
 Wæber, Jean, professeur.  
 Schaller, Romain, »  
 Mooser, Othmar, »  
 Buman, René, »  
 Galley, Léon, gymnastique.

**Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.**

- M. Quartenoud, chanoine, directeur et professeur.  
 M<sup>me</sup> Moser, institutrice.  
 M<sup>lles</sup> Athenaïs Clément, institutrice.  
 Marie Denis, »  
 Cécile Sermoud, »  
 M<sup>me</sup> Bonabry, maîtresse de cuisine.  
 M<sup>me</sup> Marie Bardy, maîtresse de coupe et de confection.  
 MM. Gschwind, }  
 Alphonse Galley, } maîtres spéciaux.  
 Léon Galley, }

**Ecole secondaire de Bulle.**

- MM. Demierre, Pierre, directeur et professeur.  
 D<sup>r</sup> Alex, Rd curé, professeur.  
 Folly, Auguste, professeur.  
 Reichlen, Henri, professeur.

**Ecole secondaire de Morat.**

- MM. Lademann, Hans, directeur.  
 Blumenstein, Emile, professeur.  
 Süsstrunk, Jacob, »  
 Gentsch, Otto, »  
 Blaser, Reinhold, »  
 Maier, Emmanuel, »  
 Jacky, Théodore, »  
 Bollinger, Gottfried, »  
 Marchand, Alcide, »  
 Pantillon, Edouard, »  
 Fasnacht, Emile, instructeur des cadets.

**Ecole secondaire de la Broye.**

- MM. Miedinger, Théodore, professeur.  
 Schorro, Albin, »

**Ecole secondaire de la Glâne.**

- MM. Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.  
 Chatagny, Louis, Rd chanoine, professeur.  
 Vollery, Louis, professeur.  
 Iten, Charles, langue allemande et musique.

**Ecole secondaire de la Veveyse.**

- MM. Chillier, Eugène, directeur.  
 Villet, professeur.  
 Cardinaux, Emile, »

**Ecole régionale de Guin.**

- M. Nonnast, Jules, maître.

**Ecole régionale de Planfayon.**

- M. Schaller, Paul, maître.

**Ecole régionale d'Attalens.**

- M. Tercier, François-Pierre, maître.

**Ecole régionale de Courtion.**

M. Barbey, Firmin, maître.

**Ecole régionale de Cormondes.**

M. Haas, Joseph, maître.

**Ecole régionale de Cottens.**

M. Overney, Pierre, maître.

**Ecole régionale de St-Aubin.**

M. Brulhart, Pierre, maître.

**Ecole régionale d'Alterswyl.**

M. Burry, Pierre, maître.

**Ecole régionale de Treyvaux.**

M. Mossu, Pierre, maître.

**Ecole régionale de Chiètres.**

M Sarbach, Frédéric-Adolphe, maître.

**Ecole régionale de Gruyères.**

M. Jaquet, Placide, maître.

**INSPECTEURS DES ÉCOLES****Arrondissements scolaires.**I<sup>er</sup> ARR. MM. Gapany, Alfred, curé, à Montet.II<sup>me</sup> ARR. Merz, Richard, à Meyriez.III<sup>me</sup> ARR.IV<sup>me</sup> ARR. Section A MM. Quartenoud, Jean, chanoine, Frib.

» B Perriard, Alex., à Belfaux.

V<sup>me</sup> ARR. MM. Oberson, François, à Bulle.VI<sup>me</sup> ARR. Crausaz, Auguste, à Lussy.VII<sup>me</sup> ARR. Currat, Hyacinthe, à Morlon.**Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.**I<sup>e</sup> ARR. M<sup>me</sup> Pasquier, Joséphine.II ARR. M<sup>me</sup> Daguét, Jeanne.**Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.**

MM. Collaud, Antoine, section A.

Perroset, Placide, adjoint.

M<sup>lle</sup> Daguét, Rosa, section B.**Département des archives****ARCHIVES D'ÉTAT.**

MM. Schneuwly, Joseph, archiviste.

Ræmy, Tobie, sous-archiviste.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES  
ET PAROISSES.**

*Directeur.* MM. Weck, Charles, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Cardinaux, L., conseiller d'Etat.

**Département de la Justice**

*Chef de bureau.* MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.  
*Expéditionnaire.* Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS  
RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.**

**Ministère public.**

MM. Philipona, François, procureur général.  
Musy, Jean, substitut.

**Avocats patentés.**

MM. Uldry, Nicolas, à Fribourg.  
Magnin, Alphonse, à Bulle.  
Chassot, Alfred, à Fribourg.  
Girod, Ernest à Fribourg.  
Bielmann, Edouard, à Fribourg.  
Sudan, Pierre, à Bulle.  
Cosandey, Joseph, à Fribourg.  
Hafner, Hugo, à Morat.  
Blanc, Alfred, à Fribourg.  
Bourgknecht, Louis, à Fribourg.  
Wattelet, Hans, à Morat.  
Gottrau, Georges, à Fribourg.  
Egger, Charles, à Fribourg.  
Gillet, Jean, à Domdidier.  
Dupraz, Emmanuel, à Romont.  
Buman, Henri, à Fribourg.  
Delatena, Joseph, à Bulle.  
Grand, Eugène, à Romont.  
Guérig, Paul, à Fribourg.  
Deschenaux, Eugène, à Fribourg.  
Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.  
Gross, Emile, à Fribourg.  
Vacheron, Max, à Fribourg.

**Agents d'affaires.**

*Fribourg.* MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.  
*Bulle.* MM. Currat, Placide. Pasquier, Henri.  
*Morat.* MM. Hafner, Hugo. Willenegger, Frédéric.  
*Semsaies.* M. Corboz, Cyprien.



**Chambre des notaires.**

- MM. Chatton, Isidore, Président.  
 Michaud, notaire, à Fribourg, Vice-Président.  
 Ræmy, Jules. Secrétaire.  
 Blanc, Edouard, Caissier.  
 Morard, Louis.  
 Perrin, Joseph.  
 Droux, Paul.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

**District de la Sarine.**

- MM. Michaud, Pierre, à Fribourg.  
 Blanc, Edouard, »  
 Gottrau, Ernest, »  
 Droux, Paul, »  
 Bourgnécht, Alphonse, à Fribourg.  
 Ræmy, Jules, »  
 Hartmann, Romain-Charles, »

**District de la Singine.**

- MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.  
 Fasel, Louis, à Tavel.  
 Meyer, Charles, à Guin.  
 Siffert, Emile, à Fribourg.

**District de la Gruyère.**

- MM. Dupré, Jules, à Bulle.  
 Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.  
 Andrey, Alexandre, »  
 Morard, Louis, »  
 Currat, Placide, »  
 Pasquier, Henri, »

**District de la Glâne.**

- MM. Grand, Louis, à Romont.  
 Conus, François, à Rue.  
 Chatton, Isidore, à Romont.  
 Bosson, Charles, »  
 Grand, Charles, »

**District de la Broye.**

- MM. Bullet, Léon, à Estavayer.  
 Holz, Georges, »

- MM. Torche, Fernand, à Estavayer.  
 Meyer, Louis, à Estavayer.  
 Gillet, Jean, à Domdidier.

**District du Lac.**

- MM. Derron, Henri, à Morat.  
 Tschachtli, Alfred, »  
 Willenegger, Fritz, à Morat.  
 Emery, Jules, à Fribourg.  
 Derron, Constant, à Morat.

**District de la Veveyse.**

- MM. Perrin, Joseph, à Châtel-St-Denis.  
 Genoud, Victor, »  
 Chatton, Romain.

**Commission examinatrice des aspirants au notariat.**

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.  
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.  
 Philipona, François, professeur de droit.  
 Bise, Emile, professeur de droit.  
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.  
 Blanc, Edouard, notaire.  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

**Commission examinatrice des aspirants au barreau.**

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.  
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.  
 Philipona, François, professeur de droit.  
 Bise, Emile, professeur de droit.  
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.  
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.  
 Chassot, Alfred, avocat.  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

**COMMISSION CANTONALE  
 de surveillance des offices de poursuite et de faillite.**

- MM. Bise, commissaire général, président.  
 Weck, Romain, membre.  
 Buclin, Léon, »  
 Michaud, Pierre, suppléant.  
 Gross, Emile, »  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

**Préposés des offices de poursuites.**

*District de la Sarine.*

M. Gendre, Alexandre, à Fribourg.

*District de la Singine.*

M. Blanchard, Théodore, à Tavel.

*District de la Gruyère.*

M. Pasquier, Joseph, à Bulle.

*District du Lac.*

M. Nicolet, Pierre, à Morat.

*District de la Broye.*

M. Bellenot, Joseph, à Estavayer.

*District de la Glâne.*

M. Mauroux, Adrien, à Romont.

*District de la Veveyse.*

M. Monnard, Alfred, à Châtel.

**Préposés des offices de faillite et substitués des préposés des offices de poursuite.**

*District de la Sarine.*

M. Berset, Maurice, greffier, à Fribourg.

*District de la Singine.*

M. Fasel, Louis, greffier, à Tavel.

*District de la Gruyère.*

M. Savoy, Amédée, greffier, à Bulle.

*District du Lac.*

M. Vonderweid, Aloys, greffier, à Morat.

*District de la Broye.*

M. Meyer, Louis, greffier, à Estavayer.

*District de la Glâne.*

M. Chatton, Isidore, greffier, à Romont.

*District de la Veveyse.*

M. . . . .

---

**Département des Cultes, des Communes et Paroisses**

*Chef de bureau* : M. Emery, Jules.

*Vérificateur des comptes* : M. Crausaz, Edouard.

*Aide* : M. Michel, Louis.

**B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES,  
DES COMMUNES ET PAROISSES**

**I. — CULTE CATHOLIQUE.**

**Commission de surveillance des biens du clergé catholique.**

MM. Weck, Charles, conseiller d'Etat, président.

Pellerin, vicaire-général.

D<sup>r</sup> Castella, Amédée, professeur.

Gottrau, Tobie.

Emery, Jules, secrétaire.

**Chapitre de St-Nicolas.**

MM. Esseiva, Léon, R<sup>me</sup> Prévôt.

Perriard, Paul, R<sup>d</sup> Doyen.

Badoud, Adolphe, Grand-Chantre.

Bornet, Jean, R<sup>d</sup> chanoine.

Pellerin, Victor, »

Quartenoud, Jean, »

Conus, Pierre-Jules, »

Brasey, Gustave, »

Horner, Raphaël, »

Bossens, Lucien, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre  
de St-Nicolas.**

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

**II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.**

MM. Liechti, H., à Morat, président.

Stoll, N., député, à Salvagny, vice-président.

Schaffner, S., pasteur, à Chiètres.

Schwarz, pasteur, à Fribourg.

Bula, J.-F., à Chiètres.

Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.

Guillod-Chervet, député, à Praz.

Schoch, Jean, à Fribourg,

Lauterburg, pasteur, Ferenbalm.

**III. DIRECTION DES FINANCES.**

*Directeur.* MM. Théraulaz, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.  
*Secrétaire.* Hæring, Jacques.  
*Copiste-expéd.* . . . . .

**Bureau central de l'impôt.**

*Secrétaire-chef de bureau.* MM. Emmenegger, Joseph.  
*Aide.* Egger, Philippe.  
 » Otto, Emile.

**Trésorerie d'Etat.**

MM. Emery, Emile, trésorier.  
 Bertschi, Meinrad, receveur-général.  
 Sudan, Louis, 1<sup>er</sup> secrétaire-comptable.  
 Blanc, Oscar, 2<sup>d</sup> secrétaire-comptable.  
 Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.  
 Meyer, Jean, timbreur.

**Receveurs d'Etat.**

*Sarine.* MM. Monney, Charles, à Fribourg.  
*Singine.* Bæriswyl, Jean, à Tavel.  
*Gruyère.* Gremaud, Ignace, à Bulle.  
*Glâne.* Deschenaux, Emile, à Romont.  
*Broye.* 1<sup>er</sup> arrondis. Butty, Henri, à Estavayer.  
 2<sup>me</sup> » Plancherel, Joseph, à Domdidier.  
*Lac.* Michaud, Adrien, à Morat.  
*Veveyse.* Cardinaux, Edouard, à Châtel.

**Commissariat général et enregistrement.**

MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur  
 de l'enregistrement.  
 Bovard, Jean-Louis, secrétaire.  
 Stempfël, Joseph, aide.

**Commissaires géomètres.**

MM. Bise, Modeste, commissaire général.  
 Crausaz, Simon, à Fribourg.  
 Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.  
 Monney, Jean, à Châbles.  
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.  
 Bise, Narcisse, à Fribourg.  
 Winkler, Auguste, à Guin.

**MM.** Gapany, Arnold, à Echarlens.  
 Weck, Paul, à Fribourg.  
 Bise, Arthur, à Fribourg.  
 Andrey, Joseph, à Coumin.  
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.  
 Donzallaz, Jean à Romont.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES  
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

**District de la Sarine.**

*1<sup>re</sup> section.* MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.  
*2<sup>e</sup> »* Weck, Frédéric. à Fribourg.  
 Ræmy, Ch.-Aug., subst.  
*3<sup>e</sup> »* Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret.

**District de la Singine.**

MM. Vonlanthen, Benoît, à Tavel.  
 Imfeld, Arnold, substitut.

**District de la Gruyère.**

*1<sup>re</sup> section.* MM. Corpataux. Eugène, à Bulle.  
 Barras, Emile, substitut.  
*2<sup>e</sup> »* Bovet, Alexandre, à Gruyères.  
 Rime, Tobie, syndic, subst.

**District de la Glâne.**

*1<sup>re</sup> section.* MM. Stajessi, Emile, à Romont.  
 Ayer, Alphonse, subst.  
*2<sup>e</sup> »* Perroud, Théophile, à Rue.

**District de la Broye.**

*1<sup>re</sup> section.* MM. Plancherel, Joseph, à Dombidier.  
 Chardonnens, Fortuné, subst. temp.  
*2<sup>m</sup> »* Marmier, Laurent, à Estavayer.  
 Leibzig, Jean, subst.  
*3<sup>m</sup> »* Bureau d'Estavayer.

**District du Lac.**

MM. Mülleg, Fritz, à Morat,  
 Arn, Frédéric, substitut.

**District de la Veveysse.**

MM. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.  
 Colliard, Eugène, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

**Commission cantonale des péréquateurs.**

- MM. Emmenegger, Joseph, président.  
 Kolly, Louis, à Fribourg  
 Benninger, Jean, à Salvagny.

**Commission cantonale de l'impôt.**

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.  
 Grolimond, Joseph, à Fribourg.  
 Weissenbach, Antonin, à Fribourg.  
 Emmenegger, Joseph, secrétaire.

**Commission des zones.**

- MM. Niquille, Casimir, à Fribourg, Président.  
 Berset, Antonin, à Fribourg, vice-président.

**Zône intermédiaire.**

- MM. Berset, Antonin, à Fribourg, 1<sup>er</sup> membre.  
 Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf, 2<sup>e</sup> membre.  
 Frossard, François, à Romanens, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Dupasquier, Romain, à Vuadens, 2<sup>e</sup> »  
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, 3<sup>e</sup> »  
 Bosson, Antoine, à Ursý, 4<sup>e</sup> »  
 Jungo, Joseph, à Guin, 5<sup>e</sup> »  
 Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens, 6<sup>e</sup> »  
 Chatton, Eugène, à Romont, 7<sup>e</sup> »  
 Roth-y, François, à Prez, 8<sup>e</sup> »  
 Villosz, Pierre, à Sorens, 9<sup>e</sup> »

**Zône de la Broye.**

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1<sup>er</sup> membre.  
 Dubey, Didier, à Domdidier, 2<sup>e</sup> »  
 Corminbœuf, Xavier, à Ménières, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Folly, Adolphe, à Villarepos, 2<sup>e</sup> »  
 Cantin, Edouard, à Vallon, 3<sup>e</sup> »

**Zône alpestre.**

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1<sup>er</sup> membre.  
 Currat, Henri, à Grandvillard, 2<sup>e</sup> membre.  
 Jaquet, Léon, à Estavannens, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Grangier, l'acide, à Montbovon, 2<sup>e</sup> »  
 Schouwey, Philippe, à Bellegarde, 3<sup>e</sup> »  
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 4<sup>e</sup> »  
 Suchet, Théophile, à Semsales, 5<sup>e</sup> »  
 Brugger, Joseph, à Planfayon, 6<sup>e</sup> »

**Zône vinicole.**

- MM. Cressier, Henri, à Lugnorre, 1<sup>er</sup> membre.  
 Guillod, Louis, à Praz, 2<sup>e</sup> »  
 Pillonel, Victor, à Cheyres, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Liardet, Auguste, à Font, 2<sup>e</sup> »

## INTENDANT DES SELS.

- M. Sudan, Louis, à Fribourg.

## FACTEURS DES SELS.

- |                   |                                  |
|-------------------|----------------------------------|
| <i>Fribourg.</i>  | MM. Spæth, Nicolas, à Fribourg.  |
| <i>Morat.</i>     | Roggen-Richner, Alfred, à Morat. |
| <i>Romont.</i>    | Ayer, Alexandre, à Romont.       |
| <i>Bulle.</i>     | Menoud, Louis, à Bulle.          |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer.     |

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE  
 ET DE LA STATISTIQUE**

- Directeur.* MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Théraulaz, Alphonse, »

## Département de l'Intérieur

- Secrétaires.* MM. Fontaine, Constant.  
 Joye, Etienne.

**Commission de l'Hospice cantonal.**

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.  
 Esseiva, L., R<sup>me</sup> Prévôt de St-Nicolas.  
 Glasson, Paul, banquier.  
 Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.  
 Ducrest, François, professeur, à Fribourg.  
 Eggis, Adolphe, banquier, à Fribourg.

**Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.**

- MM. Bossy, Aloyse, conseiller d'Etat, président.  
 Gremaud, Casimir, à Echarlens.  
 Richoz, J.-Baptiste, à Siviriez.  
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.  
 Moullet, Michel, à Avry-devant-Pont.



**Hospice de Marsens.**

- MM. D<sup>r</sup> Serrigny directeur.  
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.  
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.  
 Gauthier, Henri, économiste.  
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

**Département de l'Agriculture**

- Chef de bureau.* MM. Collaud, Béal.  
*Expert agricole.* Berset, Antonin.

## COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

**District de la Broye.**

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.  
 Bietry, Lucien, à Cheyres.  
 Brasey, Félix, à Châbles.  
 Thévoz, Félix, à Fribourg,  
 Liardet, Auguste, à Font.

**District du Lac.**

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.  
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.  
 Javet, Jean, à Môtier.  
 Süssstrunk, Jacq, prof. à Morat.  
 Guillod, Louis, à Praz.

**Institut agricole de Fribourg**

## PÉROLLES-GRANGENEUVE

- MM. de Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.  
 Walter, directeur de la section de Grangeneuve-Hauterive.  
 de Bremond, Rodolphe, professeur.  
 Berset, Antonin, professeur.  
 Mariaux, professeur.  
 Buch, professeur.  
 D<sup>r</sup> Wirz, professeur.  
 Luthringen, professeur, arboriculteur.  
 Rey, François, chef d'exploitation à Grangeneuve.  
 Folly, Alexis, professeur-comptable, à Pérolles.  
 Ræmy, Jules, horticulteur.

## COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE

## A. Station laitière

- MM. Roulin, Paul, député, à Treyvaux.  
Lutz, Adolphe, député, à Greng-Morat.  
Villet, Léon, député, à Vuisternens-en-Ogoz.  
Barras, Auguste, à Bulle.

## B. Ecole d'agriculture

- MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.  
Chatton, Eugène, député, à Romont.  
Blanchard, Nicolas, député, à Tavel.

## Cantonnements des Vétérinaires.

|                  |                       |                                         |
|------------------|-----------------------|-----------------------------------------|
| <i>Sarine</i> ,  | 1 <sup>er</sup> cant. | MM. Maillard, Gaston, à Fribourg.       |
| »                | 2 <sup>e</sup> »      | Strebel, Louis, à Praroman.             |
| <i>Singine</i> , | 1 <sup>er</sup> »     | Bertschy, Meinrad, à Guin.              |
| »                | 2 <sup>e</sup> »      |                                         |
| <i>Gruyère</i> , | 1 <sup>er</sup> »     | MM. Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T. |
| »                | 2 <sup>e</sup> »      | Mettraux, Philémon, à Bulle.            |
| »                | 3 <sup>e</sup> »      | Cottier, Joseph, à Charmey.             |
| <i>Glâne</i> ,   |                       | Gapany, Henri, à Romont.                |
| <i>Broye</i> ,   | 1 <sup>er</sup> cant. | Verdon, Ant., à St-Aubin.               |
| »                | 2 <sup>e</sup> »      | Michaud, Charles, à Estavayer.          |
| <i>Lac</i> ,     |                       | Vollmar, Edouard, à Morat.              |
| <i>Veveyse</i> , |                       | Jungo, Hub., à Châtel.                  |

## Géné agricole.

- Chef de bureau.* MM. Techtermann, Louis.  
*Dessinateur.* Æby, Louis.

## Département de la Statistique

- Chef.* MM. D<sup>r</sup> F. Buomberger.  
*Secrétaire.* Fontaine, Constant.

## V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

- Directeur.* MM. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Weck, Louis, »  
*Secrétaire.*  
*Copiste expédition.* Barras, Narcisse.

**I. Département : Ponts et Chaussées**

|                                 |                            |
|---------------------------------|----------------------------|
| <i>Chef de département.</i>     | MM. Gremaud, Amédée.       |
| <i>Ingénieur adjoint.</i>       | Lehmann, Jean, à Fribourg. |
| <i>Ingénieur temporaire.</i>    | Walty, Jules.              |
| <i>Dessinateurs.</i>            | Æby, Bernard               |
|                                 | Meuwly, Aloys.             |
| <i>Secrétaire.</i>              | Sutorius, Joseph.          |
| <i>Aides.</i>                   | Droux, Louis.              |
|                                 | Widder, Jean.              |
| <i>Surveillant des travaux.</i> | Kæser, Joseph.             |

**Contrôleurs des routes.**

|                         |                 |                                    |
|-------------------------|-----------------|------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> arrond. | <i>Sarine.</i>  | MM. Joye, Charles, à Fribourg.     |
| 2 <sup>e</sup> »        | <i>Lac.</i>     | Fasnacht, Gustave, à Morat.        |
| 3 <sup>e</sup> »        | <i>Broye</i>    | Burgisser, Vincent, à Murist.      |
| 4 <sup>e</sup> »        | <i>Glâne.</i>   | Richoz, commissaire, à Siviriez.   |
| 5 <sup>e</sup> »        | <i>Gruyère.</i> | Gauderon, Alphonse, à Gumefens.    |
| 6 <sup>e</sup> »        | <i>Veveyse.</i> | Cardinaux, Ignace, à Châtel, prov. |
| 7 <sup>e</sup> »        | <i>Singine.</i> | Jungo, Pierre, à Schmitten.        |

**II. Département : Bâtiments.**

|                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| <i>Intendant ad inter.</i> | MM. Sattler, Edouard. |
| <i>Dessinateur.</i>        |                       |
| <i>Secrétaire-piqueur</i>  | Chassot, Ferdinand.   |

**III. Département : Services industriels****Commission administrative**

|     |                                               |
|-----|-----------------------------------------------|
| MM. | Louis Cardinaux, conseiller d'Etat, président |
|     | G. Python, conseiller d'Etat, vice-président. |
|     | J. de Kowalski, professeur.                   |
|     | Ch. Gottrau, administrateur.                  |
|     | H. Maurer, ingénieur                          |
|     | F. Delisle, »                                 |
|     | H. Dolbec, secrétaire.                        |

**Service administratif**

|     |                                                |
|-----|------------------------------------------------|
| MM. | Ch. Gottrau, administrateur.                   |
|     | F. Menétrey, caissier                          |
|     | H. Dolbec, secrétaire.                         |
|     | Ed. Jenny, comptable.                          |
|     | V. Philipona, chef de l'Usine de la Maigrange. |
|     | L. Hess, prépo-é au service des eaux.          |
|     | Jos. Burky, contre-maitre de la scierie.       |
|     | M. Progin, encaisseur.                         |

**Service technique**

MM. H. Maurer, ingénieur.  
 F. Delisle, »  
 F. Reyff, »  
 J. Sutter, »  
 Aug. Wæber, »  
 E. Siegrist, chef de l'usine d'Hauterive.  
 Ed. Fehr, technicien, à Morat.  
 Ern. Fornalaz, agent à Avenches.  
 G. Buntschu, dessinateur.  
 Jules Piller.

**IV. Département : Chemins de fer**

*Chef du Département.* M. Blaser, Samuel, ingénieur.

**VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
ET DU COMMERCE**

*Directeur.* MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Python, Georges, »

**Département de la Police**

*Chef de bureau.* MM. Corpataux, Vincent.  
*Secrétaire.* Thévoz, Félix.  
*Copiste-planton.* Fasel, Louis, sergent.

**Gendarmerie.**

MM. Meyer, Jules, commandant.  
 Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

**Maisons pénitentiaires.**

MM. Corboud, Théod., directeur de la maison de force.  
 Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.  
 MM. Brasey, chanoine, aumônier catholique.  
 Bossens, » »  
 Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.  
 D<sup>r</sup> Oberson, officier de santé.

**Geôliers de districts.**

Gendarmerie, à Fribourg.  
 » Tavel.  
 » Bulle.  
 » Romont.

Gendarmerie, à Estavayer.

» Morat.

» Châtel.

**Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.**

MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat, président.

Rise, Modeste, commissaire-général.

Gottrau, Tobie.

Boccard, Alphonse

Broillet, Frédéric architecte.

Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE  
DES BATIMENTS.

**I. Arrond. District de la Sarine.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.

*Suppléant.* Winkler, Pierre, entr. »

*Taxeurs de district.* Thalmann, Barthélemy, maçon,  
à Fribourg

*Suppléants.*

Berger, Jacques, charp., à Prez.

Bodevin, J., entrep. à Fribourg.

Schaad, Jos., charp., à Fribourg.

Guillet, J., charp., à Treyvaux.

**II. Arrond. District de la Singine.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.

*Suppléants.* Rapo, Jean, à Bœsingen.

*Taxeur du district  
de la Singine.*

*Suppléants.*

Vonlanthen, J.-Jac., à Alterswyl.

Gobet, Jacob, charp., à Lanthen.

Perler, Jos., à Wunnewyl.

Piller, Joseph, à Oberschrot.

Rotzetter, Canisius, à Tinterin.

Vonlanthen, Jos, à Niedermuhr.

**III. Arrond. District de la Broye.**

*Taxeur d'arrond.* MM. Fivaz, François, à Portalban.

*Suppléant.* Andrey, Joseph, à Coumin.

*Taxeur de district.* Curty, Louis, à Cousset.

*Suppléants.*

Pillonel, Florentin, à Seiry.

Bise Hippolyte, à La Vounaise.

Dumoulin, Maurice, à Bussy.

Torche, Isidore, à Estavayer.

**IV. Arrond. Districts de la Glâne et de la Veveyse.**

|                             |                                                                                                                            |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Taxeur d'arrond.</i>     | MM. Badoud, Victor, à Rue.                                                                                                 |
| <i>Suppléant</i>            | Ayer, Emile, à Romont.                                                                                                     |
| <i>Taxeurs de district.</i> | Piller, Joseph, à Romont.<br>Mauron, Franc, à Villaraboud.                                                                 |
| <i>Suppléants.</i>          | Jäger, Adrien, à Romont.<br>Bosson, Antoine, à Ursy.<br>Sallin, Félicien, à Villaz-St-P.<br>Modoux, Fridolin, à Promasens. |

**V. Arrond. District de la Gruyère.**

|                             |                                                                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Taxeur d'arrond.</i>     | MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.                                              |
| <i>Suppléant.</i>           | Richoz, J. B., à Siviriez.                                                          |
| <i>Taxeurs de district.</i> | Gillard, Albert, à Bulle.<br>Gachet, Jules, à Gruyères.                             |
| <i>Suppléants.</i>          | Mossu, François, à Broc.<br>Rime, Isidore, à Charmey.<br>Meillaz, Joseph, à Sornns. |

**VI. Arrond. District du Lac.**

|                                       |                                                            |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <i>Taxeur d'arrond.</i>               | MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.                            |
| <i>Suppléant.</i>                     | Tschachtli, Gottlieb, à Chiètres.                          |
| <i>Taxeur du district<br/>du Lac.</i> | Orlandi, Sébastien, à Morat.<br>Schwab, Jacob, à Chiètres. |
| <i>Suppléants.</i>                    | Meyer, Samuel, à Morat.<br>Humbert, Philippe, à Cormérod.  |

**VII. Arrondissement. District de la Veveyse.**

|                                               |                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Taxeur d'arrond.</i>                       | MM. Perrin, Léon, à Semsales.                                                                                           |
| <i>Suppléant.</i>                             | Suchet, Jean, à Semsales                                                                                                |
| <i>Taxeurs du district<br/>de la Veveyse.</i> | Pesse, Joseph, à Tatroz<br>Villard, Charles, à Châtel.                                                                  |
| <i>Suppléants.</i>                            | Saudan, Xavier, à Châtel.<br>Suard, Joseph, à Progens.<br>Emonet, Pierre, à Attalens.<br>Vuichard, Edouard, à Semsales. |

**Département de la Santé publique**

|                    |                                          |
|--------------------|------------------------------------------|
| <i>Secrétaire.</i> | D <sup>r</sup> Glücksmann, Sigism.-Jacob |
|--------------------|------------------------------------------|

**Commission de santé.**

*Président.* MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.  
*Membres.* Treyer, Adolphe, D<sup>r</sup>, à Fribourg.  
 Crausaz, Joseph, D<sup>r</sup>, à Romont.  
 Engelhard, Oscar, D<sup>r</sup>, à Morat.  
 Dhéré, P., D<sup>r</sup>, à Fribourg.

**Département du Commerce**

*Chef de bureau.* MM. . . . .

**Musée industriel.**

*Directeur.* M. Genoud, Léon

**Office central des apprentissages et du travail.**

*Président.* MM. Le Conseiller d'Etat Chef du Département  
 du Commerce.

*Secrétaire.* Gross, Emile, avocat, à Fribourg.  
 Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.  
 Montenach Georges, député, »  
 Comte, Iguace, négociant, »  
 Schenker, Emile, négociant, »  
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.  
 Felchlin, Antoine, tailleur, à Fribourg  
 Bailly, Auguste, menuisier, »

**Commission du fonds cantonal des apprentissages.**

MM. le Conseiller d'Etat Chef du Département  
 du Commerce

Gremaud, Am, ingénieur.  
 Daguët-Pauly, ferblantier.  
 Bise, M., commissaire général.  
 Gross, Emile, secrétaire.

**Vérificateurs des poids et mesures.**

*1<sup>er</sup> arrond. (Sarîne, Singine, Broye et Lac).*

M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

*1<sup>er</sup> sous-arrond. (Sarîne et Singine)*

M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

*2<sup>me</sup> sous-arrond. (Broye).*

M. Duc, Jules, à Estavayer.

*3<sup>me</sup> sous-arrond. (Lac).*

M. Mesey, Fritz, à Morat.

- 2<sup>me</sup> arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).  
 M. Dougoud, Cyprien, à Romont.  
 4<sup>me</sup> sous-arrond. (*Gruyère*).  
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.  
 5<sup>me</sup> sous-arrond. (*Glâne*).  
 M. Dougoud, Cyprien, à Romont.  
 6<sup>me</sup> sous-arrond. (*Veveyse*).  
 M. Perrin, Léon, à Semsales.  
 7<sup>me</sup> sous-arrond. (*Verrerie de Semsales*).  
 M. Zumkeller, Benoit, dit Toni.

**VII. DIRECTION MILITAIRE, DES FORÊTS, VIGNES  
 ET DOMAINES**

*Directeur.* MM Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Weck, Charles, »

**Département militaire**

1<sup>er</sup> *Secrétaire.* Bonny, César.  
 2<sup>e</sup> » Rohrbasser, François.

**Chef du personnel.**

M Reynold, Alfred, colonel.

**Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux**

M. Stajessi, Charles.

**Commandant des arrondissements militaires 2 et 3.**

M. Dénervaud, Paul, à Fribourg.

**Chef de bureau de perception des taxes militaires.**

M. Gendre, Henri, à Fribourg

**Médecin de place.**

M. D' Cuony, Xavier.

**Commission cantonale de la taxe militaire.**

MM. Aeby, conseiller d'Etat, président.  
 Grolimond, Jos., à Fribourg.  
 Weissenbach, Antonin, à Fribourg.  
 Gendre, Henri, à Fribourg.

**Département des Forêts, Vignes et Domaines**

*Chef de service.* M. Niquille, Casimir, à Fribourg.



## INSPECTEURS DES FORÊTS.

|                 |         |                                          |
|-----------------|---------|------------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> | Arrond. | MM. Niquille, Casimir, inspect. en chef. |
| 2 <sup>e</sup>  | »       | Weck, Joseph, à Fribourg.                |
| 3 <sup>e</sup>  | »       | Vonderweid, Marcel, »                    |
| 4 <sup>e</sup>  | »       | Barras, Paul, à Bulle.                   |
|                 |         | Gendre, Pierre, à Fribourg.              |

## PRÉFECTURES.

**Sarine.**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet.  
 Buman, Ernest, lieutenant de préfet.  
 Auderset, Albert, 1<sup>er</sup> secrétaire.  
 Macherel, Ferdinand, 2<sup>e</sup> » , provisoire.

**Singine.**

- MM. Passer, Jean, préfet.  
 Blanchard, Théodore, lieutenant de préfet.  
 Poffet, Joseph, secrétaire.

**Gruyère.**

- MM. Ody, Louis, préfet.  
 Menoud, Louis, lieutenant de préfet.  
 Barras, Louis, secrétaire

**Veveyse.**

- MM. Oberson, Tobie, préfet.  
 Genoud, Victor, lieutenant de préfet.  
 Gaudard, Pierre, secrétaire.

**Glâne.**

- MM. Vonderweid, Honoré, préfet.  
 Chatton, Romain, lieutenant de préfet.  
 Perroud, Jules, secrétaire.

**Broye.**

- MM. Weck, Maurice, préfet.  
 Dumont, Joseph, lieutenant de préfet.  
 Grangier, Ernest, secrétaire.

**Lac.**

- MM. Schwartz, Raymond, préfet.  
 Hafner, Hugo, lieutenant de préfet.  
 Beeli, François, secrétaire.

## SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1900).

**Distriict de la Sarine. Population 33,107.**

|                        |                      |        |
|------------------------|----------------------|--------|
| Ville de Fribourg      | MM. Weck, Ernest     | 15,794 |
| Arconciel              | Bulliard, Henri      | 392    |
| Autafond               | Raemy, Paul          | 113    |
| Autigny                | Mauroux, Alphonse    | 592    |
| Avry-sur-Matran        | Gumy, Julien         | 409    |
| Belfaux                | Hayoz, Louis         | 522    |
| Bonnefontaine          | Duriaux, Maxime      | 296    |
| Chénens                | Nicolet, Dominique   | 240    |
| Chésalles              | Clément, Jacques     | 107    |
| Chésopelloz            | Chenaux, Jean        | 152    |
| Corjolens              | Dorand, Joseph       | 81     |
| Cormajens              | Chatton, Jacques     | 67     |
| Corminbœuf             | Bochud, Alphonse     | 414    |
| Corpataux              | Clerc, Pierre-Joseph | 336    |
| Corserey               | Chatagny, Louis      | 232    |
| Cottens                | Margueron, Maurice   | 403    |
| Cutterwyl              | Audergon, Isidore    | 93     |
| Ecuwillens             | Chavaillaz, Joseph   | 523    |
| Ependes                | Clément, François    | 404    |
| Essert                 | Kolly, Maxime        | 171    |
| Estavayer-le-Gibloux   | Magnin, Modeste      | 260    |
| Farvagny-le-Grand      | Rolle, Amédée        | 433    |
| Farvagny-le-Petit      | Cottet, Amédée       | 167    |
| Ferpicloz              | Horner, Baptiste     | 132    |
| Givisiez               | Bérard, Célestin     | 193    |
| Granges-Paccot         | Page, Joseph         | 311    |
| Grenilles              | Clerc, Eugène        | 128    |
| Grolley                | Jaquet, Isidore      | 378    |
| Illens                 | Clerc, Joseph        | 16     |
| La-Corbaz              | Chatton, Jacques     | 166    |
| Lentigny               | Chappuis, Alphonse   | 408    |
| Lossy et Formangueires | Kæch, Joseph         | 189    |
| Lovens                 | Jerly, Alfred        | 171    |
| Magnedens              | Chappuis, Joseph     | 101    |
| Marly-le-Grand         | Mauron, Jacques      | 508    |
| Marly-le-Petit         | Sapin, Maurice       | 159    |
| Matran                 | Corpataux, François  | 309    |
| Montécu                | Duriaux, Maxime      | 71     |
| Montévraz              | Wicht, Jean          | 249    |

|                      |                     |       |
|----------------------|---------------------|-------|
| Neyruz               | MM. Dafflon, Félix  | 555   |
| Nierlet              | Buchs, Wandelin     | 121   |
| Noréaz               | Gobet, François     | 455   |
| Oberried             | Wicht, Baptiste     | 157   |
| Onnens               | Barbey, Pierre      | 244   |
| Pierrafortscha       | Weck, Léon          | 185   |
| Ponthaux             | Mottaz, Nicolas     | 229   |
| Posat                | Reynaud, Auguste    | 113   |
| Posieux              | Magnin, Pierre      | 362   |
| Praroman             | Biolley, Ulrich     | 458   |
| Prez                 | Rothey, François    | 549   |
| Rossens              | Clerc, Joseph       | 381   |
| Rueyres-St-Laurent   | Page, Henri         | 231   |
| Sales                | Bongard, François   | 202   |
| Senèdes              | Perler, Dominique   | 102   |
| Treyvaux             | Biolley, Maxime     | 1,063 |
| Villars-sur-Glâne    | Roubaty, Aimé       | 856   |
| Villarlod            | Galster, Félicien   | 225   |
| Villarsel-le-Gibloux | Magnin, Tobie       | 221   |
| Villarsel-sur-Marly  | Zimmermann, Gottfr. | 87    |
| Vuisternens-en-Ogoz  | Villet, Léon        | 534   |
| Zénauva              | Remy, Pierre        | 87    |

**District de la Singine (Population 18,768).**

|              |                    |      |
|--------------|--------------------|------|
| Altérswyl    | MM. Stritt, Martin | 1365 |
| Bœsingen     | Rapo, Jean         | 1438 |
| Brunisried   | Zbinden, Jacques   | 404  |
| Chevrilles   | Schwarz, Jean      | 693  |
| Dirlaret     | Egger, Joseph      | 1088 |
| Guin         | Wæber, Ulrich      | 3453 |
| Heitenried   | Zosso, Aloyse      | 748  |
| Neuhaus      | Lauper, Christophe | 37   |
| Oberschrot   | Zbinden, Rodolphe  | 612  |
| Planfayon    | Riedo, Christ.     | 1124 |
| Plasselb     | Lauper, Christophe | 430  |
| St-Antoine   | Æbischer, Christ.  | 1523 |
| St-Sylvestre | Jelk, Jean         | 596  |
| St-Urs       | Stritt, Pierre     | 982  |
| Tavel        | Blanchard, Nicolas | 964  |
| Tinterin     | Kolly, Philippe    | 416  |
| Ueberstorf   | Boschung, François | 1515 |
| Wünnewyl     | Trøeller, Jacques  | 1160 |
| Zumholz      | Andrey, Peter      | 230  |

**District de la Broye (Population, 14,786).**

|                     |                      |      |
|---------------------|----------------------|------|
| Aumont              | MM. Volery, Placide  | 490  |
| Autavaux            | Marmy, Antonin       | 139  |
| Bollion             | Chanez, Jean         | 143  |
| Bussy               | Chassot, Philibert   | 280  |
| Châbles             | Deschanex, Sulpice   | 326  |
| Chandon             | Pache, Ant.          | 195  |
| Chapelle            | Andrey, Dominique    | 113  |
| Châtillon           | Carrard, François    | 132  |
| Cheiry              | Torche, Amédée       | 266  |
| Cheyres             | Pillonel, Ulysse     | 403  |
| Cugy                | Grandgirard, Isidore | 738  |
| Delley              | Delley, Joseph       | 337  |
| Domdidier           | Badoud, Edouard      | 847  |
| Dompierre           | Musy, Alphonse       | 544  |
| Estavayer           | Dumont, Joseph       | 1636 |
| Fétigny             | Renevey, Jean        | 390  |
| Font                | Brassy, Joseph       | 206  |
| Forel               | Roulin, Louis        | 183  |
| Franex              | Thorimbert, Alphonse | 115  |
| Frasses             | Vésy, Julien         | 122  |
| Les Friques         | Guerry, Constant     | 66   |
| Gletterens          | Dubey, Auguste       | 235  |
| Granges-de-Vesin    | Berchier, Louis      | 153  |
| Léchelles           | Progin, Eugène       | 271  |
| Lully               | Banderet, Jules      | 73   |
| Mannens, Grandsivaz | Joye, Antoine        | 398  |
| Ménières            | Moret, Eloi          | 365  |
| Montagny-la-Ville   | Gendre, Joseph       | 332  |
| Montagny-les-Monts  | Francey, Pierre      | 774  |
| Montborget          | Losey, Isidore       | 137  |
| Montbrelloz         | Bourdilloud, Jules   | 161  |
| Montet              | Chaney, Louis        | 397  |
| Morens              | Berchier, Félix      | 148  |
| Murist              | Monneron, Hippolyte  | 281  |
| Nuvilly             | Broye, Donat         | 389  |
| Portalban           | Collomb, Georges     | 156  |
| Praratoud           | Thierrin, Henri      | 97   |
| Prévondavaux        | Maudonnet, Placide   | 123  |
| Rueyres-les-Prés    | Dubey, Félix         | 215  |
| Russy               | Pauchard, Marcel     | 228  |
| St-Aubin            | Collaud, Albin       | 598  |
| Seiry               | Bise, Hippolyte      | 209  |

|             |                    |     |
|-------------|--------------------|-----|
| Sévaz       | MM. Losey, Jules   | 7   |
| Surpierre   | Corboud, Laurent   | 244 |
| Vallon      | Bæchler, Louis     | 175 |
| Vesin       | Ansermet, Philippe | 259 |
| Villeneuve  | Vorlet, Pierre     | 288 |
| La-Vounaise | Losey, Ferdinand   | 145 |
| Vuissens    | Fasel, Alphonse    | 247 |

**District de la Gruyère (Population, 23,111).**

|                        |                     |      |
|------------------------|---------------------|------|
| Albeuve                | MM. Beaud, Edouard  | 508  |
| Avry-devant-Pont       | Liard, Alphonse     | 427  |
| Bellegarde             | Buchs, Paul         | 825  |
| Botterens              | Gillard, Henri      | 119  |
| Broc                   | Sudan, Adrien       | 628  |
| Bulle                  | Glasson, Félix      | 3330 |
| Cerniat                | Charrière, Louis    | 713  |
| Charmey                | Rime, Aug           | 1247 |
| Châtel-sur-Montsalvens | Barras, Emile       | 139  |
| Corbières              | Blanc, François     | 220  |
| Crésuz                 | Ruffieux, Alphonse  | 127  |
| Echarlens              | Gremaud, Casimir    | 446  |
| Enney                  | Grandjean, Alphonse | 414  |
| Estavannens            | Jacquet, Louis      | 258  |
| Grandvillard           | Moura, Henri        | 566  |
| Gruyères               | Rime, Placide       | 1389 |
| Gumefens               | Gauderon, Alphonse  | 467  |
| Hauteville             | Duffey, Hyacinthe   | 533  |
| La-Roche               |                     | 1081 |
| La-Tour                | Dupasquier, Emile   | 1063 |
| Le-Pâquier             | Pasquier, Lucien    | 392  |
| Lessoc                 | Fracheboud, Pierre  | 331  |
| Maules                 | Oberson, Placide    | 222  |
| Marsens                | Magnin, Marcel      | 705  |
| Montbovon              | Grangier, Placide   | 611  |
| Morlon                 | Grandjean, Alex.    | 295  |
| Neirivue               | Geinoz, Félicien    | 280  |
| Pont-en-Ogoz           | Duriaux, Alexandre  | 253  |
| Pont-la-Ville          | Bapst, Jules        | 471  |
| Riaz                   | Bosson, François    | 630  |
| Romanens               | Frossard, Louis     | 314  |
| Rueyres-Treyfayes      | Monney, Pierre      | 210  |
| Sales                  | Pasquier, Jean      | 443  |
| Sorens                 | Villoz, Pierre      | 801  |

|                   |                     |      |
|-------------------|---------------------|------|
| Vaulruz           | MM. Favre, Joseph   | 721  |
| Villarbeney       | Gillard, Henri      | 77   |
| Villars-d'Avry    | Bertschy, Léon      | 72   |
| Villars-sous-Mont | Ecoffey, Emile      | 120  |
| Villardvolard     | Repond, Joseph      | 205  |
| Vuadens           | Moret, Ilyacinthe   | 1193 |
| Vuippens          | Romanens, Théophile | 265  |

**District de la Glâne** (Population, 14,306).

|                        |                      |     |
|------------------------|----------------------|-----|
| Auboranges             | MM. Crausaz, Acace   | 151 |
| Berlens                | Python, Pierre       | 171 |
| Billens                | Demierre, François   | 264 |
| Bionnens               | Gavillet, Théodore   | 67  |
| Blessens               | Perriard, Joseph     | 136 |
| Chapelle               | Grivel, Victor       | 146 |
| Châtelard              | Delabays, Bernardin  | 442 |
| Châtonnaye             | Débieux, Joseph      | 394 |
| Chavannes-les-Forts    | Menétrey, François   | 428 |
| Chavannes-s.-Orsonnens | Débieux, Joseph      | 244 |
| Ecassey                | Menoud, Alexandre    | 77  |
| Ecublens               | Conus, Hilaire       | 179 |
| Eschiens               | Conus, Hilaire       | 57  |
| Esmonts                | Gavillet, Jules      | 168 |
| Estévenens             | Oberson, Jules       | 192 |
| Fuyens                 | Vauthey, Jacques     | 90  |
| Gillarens              | Périsset, Victor     | 224 |
| Grangettes             | Pittet, Marcel       | 186 |
| Henzens                | Mugny, François      | 173 |
| La-Joux                | Menoud, François     | 458 |
| La-Magne               | Menoud, Ernest       | 80  |
| Le-Saulgy              | Conus, Isidore       | 73  |
| Les-Glânes             | Corminbœuf, Alphonse | 100 |
| Lieffrens              | Girard, Louis        | 116 |
| Lussy                  | Jordan, Victor       | 297 |
| Macconnens             | Morel, Antoine       | 97  |
| Massonnens             | Gobet, Alphonse      | 377 |
| Mézières               | L'homme, Félix       | 406 |
| Middes                 | Python, Charles      | 345 |
| Montet                 | Demierre, François   | 148 |
| Morlens                | Lugrin, Jean         | 49  |
| Mossel                 | Monney, François     | 177 |
| Neirigue               | Perroud, François    | 88  |
| Orsonnens              | Chassot, Ant.        | 417 |

|                         |                      |     |
|-------------------------|----------------------|-----|
| Prez-vers-Siviriez      | MM. Dutoit, Joseph   | 351 |
| Promasens               | Jaccoud, Alphone     | 243 |
| Romont-Arruffens        | Clément, Philippe    | 110 |
| Rue                     | Perroud, Théophile   | 479 |
| Siviriez                | Richoz, J.-B., comm. | 557 |
| Sommentier              | Menoud, Joseph       | 274 |
| Torny-le-Grand          | Joye, Léandre        | 344 |
| Ursy                    | Deschenaux, Nicolas  | 179 |
| Vauderens               | Richoz, Louis        | 284 |
| Villageaux              | Conus, Hilaire       | 41  |
| Villaraboud             | Clerc, Alexandre     | 306 |
| Villaranon              | Giroud, Félicien     | 108 |
| Villargiroud            | Berset, André        | 239 |
| Villariaz               | Vaucher, Jules       | 240 |
| Villarimboud            | Renevey, Zotique     | 377 |
| Villarsiviriaux         | Berset, Marcelin     | 240 |
| Villaz-St-Pierre        | Blanc, Joseph        | 358 |
| Vuarmarens              | Maillard, Auguste    | 216 |
| Vuisternens-dev.-Romont | Oberson, Joseph      | 343 |

**Distric de la Veveysse (Population, 8,402).**

|                 |                    |      |
|-----------------|--------------------|------|
| Attalens.       | MM. . . . .        | 1198 |
| Besencens       | Maillard, Alphonse | 154  |
| Bossonnens      | Cottet, Alphonse   | 313  |
| Bouloz          | Currat, Jules      | 245  |
| Châtel-St-Denis | Villard, Célestin  | 2509 |
| Fiaugères       | Monney, Léon       | 279  |
| Granges         | Gabriel, Denis     | 331  |
| Grattavache     | Villard, Pierre    | 215  |
| Le-Crêt         | Favre, Alfred      | 469  |
| La-Rougève      | Sonney, Alfred     | 72   |
| Pont            | Monney, Alphonse   | 151  |
| Porsel          | Dévaud, Jules      | 334  |
| Progens         | Suard, Joseph      | 370  |
| Remaufens       | Tache, Louis       | 411  |
| Semsaies        | Perrin, Léon       | 909  |
| St-Martin       | Vial, Joseph       | 442  |

**Distric du Lac (Population, 15,471)**

|                   |                         |     |
|-------------------|-------------------------|-----|
| Agrimoine         | MM. Gutknecht, Frédéric | 167 |
| Barberèche        | Folly, Charles          | 507 |
| Bœsingen-le-Petit | Hayoz, Alphonse         | 256 |
| Buchillon         | Rentsch, Samuel         | 164 |

|                      |                    |      |
|----------------------|--------------------|------|
| Champagny            | Steinmann, Benoit  | 213  |
| Chandossel           | Genilloud, Etienne | 138  |
| Charmey (Galmitz)    | Bula, Alfred       | 467  |
| Châtel (Bourg)       | Merz, Frédéric     | 246  |
| Chiètres             | Pfister, Frédéric  | 1294 |
| Cordast              | Burgy, Gaspard     | 378  |
| Cormérod             | Werro, Alphonse    | 235  |
| Cormondes-le-Grand   | } Meuwly, Jos.     | 450  |
| Cormondes-le-Petit   |                    | 91   |
| Corsalettes          | Singy, Alfred      | 83   |
| Courgevaux           | Wuillemin, David   | 490  |
| Courlevon            | Liniger, Gottlieb  | 190  |
| Cournillens          | Gendre, Jean       | 321  |
| Courtaman            | Folly, Jacques     | 156  |
| Courtepin            | Meuwly, Ernest     | 287  |
| Courtion             | Monney, Constantin | 215  |
| Coussiberlé          | Liniger, Gottlieb  | 80   |
| Cressier             | Auderset, Emile    | 350  |
| Frasses (Freschels)  | Kramer, Pierre     | 295  |
| Guschelmuth-le-Grand | } Burgy, Joseph    | 130  |
| Guschelmuth-le-Petit |                    | 92   |
| Greng                | Moccand, Frédéric  | 70   |
| Hauteville           | Vogel, Frédéric    | 136  |
| Jentes               | Benninger, Edouard | 216  |
| Liebistorf           | Hayoz, Alph.       | 374  |
| Lourtens             | Mæder, Jacob       | 200  |
| Meyriez              | Moccand, Frédéric  | 244  |
| Misery               | Progin, Charles    | 259  |
| Monterschu           | Meuwly, Joseph     | 93   |
| Montilier            | Fasnacht, Fritz    | 576  |
| Morat                | Cornuz, Gustave    | 2263 |
| Orney                | Etter, Emile       | 420  |
| Ried                 | Gutknecht, Jacob   | 528  |
| Salvagny             | Leicht, Jean       | 393  |
| Villarepos           | Folly, Adolphe     | 294  |
| Vully-le-Bas         | Pantillon, Aug.    | 1044 |
| Vully-le-Haut        | Biolley, Charles   | 729  |
| Wallenbuch           | Siffert, Jacob     | 47   |
| Wallenried           | Castella, Albert   | 270  |

Total de la population du canton : 127,951.



## Pouvoir judiciaire.

### Tribunal cantonal.

*Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.*

- MM. Clerc, Cyprien, président.  
 Gottofrey, Vincent, vice-président.  
 Ræmy, Louis, d'Agy.  
 Broye, Jules, à Fribourg.  
 Birbaum, Joseph, à Fribourg.  
 Weck, Robert, de Fribourg.  
 Wuilleret, Alexandre, à Fribourg.  
 Buclin, Léon, greffier.  
 Droux, Paul, greffier substitut.  
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.  
 Oberlin, Joseph, huissier.

#### SUPPLÉANTS.

- MM. Grand, Louis, président, à Romont.  
 Morard, Louis, président, à Bulle.  
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.  
 Chatton, Isidore, greffier, à Romont.  
 Derron, Henri, notaire, à Morat.  
 Bise, Emile, président, à Fribourg.  
 Torche, Fernand, président, à Estavayer.  
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.  
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.  
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Spicher, Franz, président, à Heitenwyl.  
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.  
 Berset, Maurice, greffier, à Fribourg.  
 Pasquier, Henri, notaire, à Bulle..

### Tribunaux d'arrondissements.

#### I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

*Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,  
 affaires pénales le vendredi.*

- MM. Bise, Emile, à Fribourg, président.  
 Grolimond, Joseph, à Fribourg, vice-président.  
 Bérard, Célestin, à Givisiez.  
 Buman, Charles, à Belfaux.  
 Duriaux, Maxime, à Fribourg.  
 Berset, Maurice, greffier.

SUPLÉANTS.

MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.  
Dafflon, Nicolas, à Neyruz.  
Comte, Joseph, à Fribourg.  
Weck, Henri, à Fribourg.

**II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois,  
affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois.

MM. Spicher, Franz, à Heitenwyl, président.  
Wæber, Joseph, à Tavel, vice-président.  
Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.  
Lauper, Christophe, à Plasselb.  
Fasel, Jean, à Bœsingen.  
Fasel, Louis, greffier.

SUPLÉANTS.

MM. Æbischer, Pierre, à Heitenried.  
Fasel, Joseph, à Zumholz.  
Brulhart, Pierre, à Tavel.  
Jungo, Joseph, à Guin.

**III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.**

Jours de séance ; Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois  
affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

MM. Morard, Louis, président.  
Pasquier, Joseph, à Bulle, vice-président.  
Peyraud, Léopold, à Bulle.  
Rime, Tobie, à Gruyères.  
Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.  
Savoy, Amédée, greffier.

SUPLÉANTS.

MM. Pasquier, Jean, à Sales.  
Barras, Emile, à Bulle.  
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.  
Tornare, François, à Charmey.

**IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du  
mois, affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

MM. Tschachtli, Alfred, président.  
Benninger, Jean, à Salvagny, vice-président.

MM. Folly, Adrien, à Villarepos.  
 Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.  
 Guillood, Louis, à Praz.  
 Vonderweid, Aloys, à Morat, greffier.

SUPLÉANTS.

MM. Progin, Edouard, à Courtion  
 Gutknecht, Samuel, à Ried.  
 Derron, Henri, à Morat  
 Helfer, Edouard, à Morat.

**V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.**

Jours de séance : Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois,  
 affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

MM. Grand, Louis, à Romont, président.  
 Raboud, Alexandre, à Romont, vice-président.  
 Donzallaz, Auguste, à Romont.  
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.  
 Bosson Antoine, à Ursy.  
 Chatton, Isidore, greffier.

SUPLÉANTS.

MM. . . . .  
 Vaucher André, à Villariaz.  
 Dematraz, Louis, à Chavannes-les-Forts.  
 Deillon, Ernest, à La-Joux.

**VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.**

Jours de séance : Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du  
 mois, affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du mois.

MM. Torche, Fernand, à Estavayer, président.  
 Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.  
 Dubey, Félix, à Rueyres-les-Prés.  
 Cattilaz, Louis, à Cugy.  
 Moret, Eloi, à Ménières.  
 Meyer, Louis, greffier.

SUPLÉANTS.

MM. Progin, Eugène, à Léchelles.  
 Vorlet, Elie, à Fétigny.  
 Volery, Claude, à Aumont.  
 Dubey, Auguste, à Gletterens.

**VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveysse.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois,  
affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.  
Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.  
Genoud, Célestin, à Châtel.  
Savoy, Célestin, à Attalens.  
Suard, Joseph, à Progens.  
. . . . . greffier.

## SUPPLÉANTS.

MM. Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.  
Esseiva, Louis, aux Fiaugères.  
Genoud, François, à Remaufens.  
Cardinaux, Ignace, à Châtel.

**Cour d'assises.****1<sup>er</sup> ressort.**

*Président.* MM. Grand, Louis, à Romont.  
*Suppléant.* Morard, Louis, à Bulle.

**2<sup>me</sup> ressort.**

*Président.* MM. Bise, Emile, à Fribourg.  
*Suppléant.* Torche, Fernand, à Estavayer.

**3<sup>me</sup> ressort.**

*Président.* MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.  
*Suppléant.* Spicher, Frantz, à Guin.

**Justice de Paix.****Arrondissement de la Sarine.**

**1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Farvagny.**

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

*Juge de paix.* MM. Villet, L., à Vuisternens-en-Ogoz.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Reynaud, Balthasar, à Farvagny.  
*2<sup>e</sup> »* Chavaille, Joseph, à Ecuwillens.  
*Suppléants.* Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.  
Rolle, Ulrich, à Farvagny.  
*Greffier.* Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.  
*Huissier.* Nissille, P., à Vuisternens-en-Ogoz.

2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Prez.Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.

|                                  |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Rothey, François, à Prez.   |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Margueron, Maurice, à Cottens.  |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Chatagny, Louis, à Corserey.    |
| <i>Suppléants.</i>               | Dafflon, Félix, à Neiruz.       |
|                                  | Buchs, Wendelin, à Nierlet.     |
| <i>Greffier.</i>                 | Chappuis, Alphonse, à Lentigny. |
| <i>Huissier.</i>                 | Guisolan, Eugène, à Noréaz.     |

3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Belfaux.Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

|                                  |                                        |
|----------------------------------|----------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Kæch, Franç.-Joseph, à Lossy.      |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> |                                        |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Mauron, Joseph, à Villars-sur-Glâne.   |
| <i>Suppléants.</i>               | Lottas, Edouard, à Belfaux.            |
|                                  | Jaquet, Isidore, à Grolley.            |
| <i>Greffier.</i>                 | Andergon, Joseph, à Chésopelloz, prov. |
| <i>Huissier.</i>                 | Jaquet, Rodolphe, à Grolley.           |

4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Fribourg.

Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix : mercredi matin ; pour affaires pupillaires du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai ; vendredi matin pour affaires civiles ; du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre pour affaires pupillaires.

|                                  |                                |
|----------------------------------|--------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Weck, Raymond, à Fribourg. |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Cardinaux, Jean, »             |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Neuhaus, Charles, »            |
| <i>Suppléants.</i>               | Kolly, Louis, »                |
| <i>Greffier.</i>                 | Michaud, Pierre, notaire, »    |
| <i>Huissiers.</i>                | Piller, Pierre, à Cormanon.    |
|                                  | Savoy, Jean, à Fribourg.       |

5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Le Mouret.

Séance du juge de paix le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre, et le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai.

Séance de la justice de paix le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

|                                  |                                |
|----------------------------------|--------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Roulin, Paul, à Treyvaux.  |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Dousse, Célestin, à Arconciel. |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Wicht, Philippe, à Marly.      |

|                    |                                                                     |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <i>Suppléants.</i> | MM. Meyer, Christophe, à Marly.<br>Piller, Maxime, à Bonnefontaine. |
| <i>Greffier.</i>   | Dousse, J.-Bapt., à Montécu, prov.                                  |
| <i>Huissier.</i>   | Bielmann, Nicolas, à Bonnefontaine.                                 |

### Arrondissement de la Singine.

#### 1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Dirlaret.

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

|                                  |                                                                 |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Brugger, Joseph, à Planfayon.                               |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Kolly, Jean à St-Sylvestre.                                     |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.                               |
| <i>Suppléants.</i>               | Schwartz, Jean, à Chevrilles.<br>Tinguely, Edouard, à Dirlaret. |
| <i>Greffier.</i>                 | Jungo, Joseph, à Fribourg.                                      |
| <i>Huissier.</i>                 | Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.                            |

#### 2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Tavel.

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

|                                  |                                                                |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Blanchard, Nicolas, à Tavel.                               |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Stritt, Pierre, à St-Ours.                                     |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Sturny. Jean, à Lehswyl.                                       |
| <i>Suppléants.</i>               | Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.<br>Anteino, Joseph, à Rohr.    |
| <i>Greffier.</i>                 | Wæber, Joseph, à Galtern.                                      |
| <i>Huissiers.</i>                | Vaucher, Joseph, à Alterswyl,<br>Bumann, Jean-Pierre, à Tavel. |

#### 3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Schmitten.

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

|                                  |                                                                 |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM Wæber, Ulrich, à Schmitten.                                  |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Rappo, Jean, à Bœsingen.                                        |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Boschung, Joseph, à Wunnewyl.                                   |
| <i>Suppléants.</i>               | Zurkinden, Pierre, à Guin.<br>Boschung, François, à Ueberstorf. |
| <i>Greffier.</i>                 | Jungo, Joseph, à Galmiz.                                        |
| <i>Huissier.</i>                 | Jungo, Pierre, à Lanthen.                                       |

### Arrondissement de la Gruyère.

#### 1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Gruyère.

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

|                                  |                                  |
|----------------------------------|----------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Jaquet, Léon, à Estavannens. |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Dematriz, Gratién, à Broc.       |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Murith, Alfred, à Gruyères.      |

*Suppléants.* MM. Morand, Louis, au Pâquier.  
Geinoz, Jean, à Enney.  
*Greffier.* Mossu, Louis, à Broc.  
*Huissier.* Bussard, Jules, à Gruyères.

*2° cercle. Chef-lieu: Charmey.*

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

*Juge de paix.* MM. Repond, Jules, à Charmey.  
*1<sup>er</sup> assesseur* Cottier, Joseph, à Charmey.  
*2<sup>e</sup> »* Charrière, Louis, à Cerniat.  
*Suppléants.* Tornare, Jean-Jacques, à Charmey.  
Meyer, Maxime, à Cerniat.  
*Greffier.* Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.  
*Huissier.* Tornare, Félicien, à Charmey.

*3° cercle. Chef-lieu: Bulle.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois.

*Juge de paix.* MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Corboz, Louis, à La-Tour.  
*2<sup>e</sup> »* Jenny, Anselme, à Morlon.  
*Suppléants.* Blanc, Charles, à Bulle.  
Bosson, Claude, à Riaz.  
*Greffier.*  
*Huissiers.* Corboud, Joseph, à Bulle.  
Remy, Placide, à Bulle.  
Gauderon, Alphonse, à Gumefens.

*4° cercle. Chef-lieu: Vuippens.*

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois.

*Juge de paix.* MM. Gremaud, Casimir, à Echarlens.  
*1<sup>er</sup> assesseur,* Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.  
*2<sup>e</sup> »* Morard, Pierre, à Gumefens.  
*Suppléants.* Romanens, Michel, à Sorens.  
Philipona, Firmin, à Vuippens.  
*Greffier.* Tinguely, Olivier, à Marsens.  
*Huissier.* Sottas, François, à Avry-devant-Pont.

*5° cercle. Chef-lieu: La-Roche.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

*Juge de paix.* MM. Delatenaz, Elie, à Botterens.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Schouwey, Gratien, à Hauteville.  
*2<sup>e</sup> »* Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.

*Suppléants.* MM. Blanc, Victor, à Corbières.  
 Brodard, Joseph, à La-Roche.  
*Greffier.* Grandjean, Albin, à La-Roche.  
*Huissier.* Brodard, Franç., »

6° cercle. *Chef-lieu: Vaulruz.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

*Juge de paix.* MM. Moret, Louis, à Vuadens.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Chollet, Casimir, à Vaulruz.  
*2<sup>e</sup> »* Gobet, Honoré, à Sâles.  
*Suppléants* Borcard, Maurice, à Vaulruz.  
 Frossard, Louis, à Romanens.  
*Greffier.* Vionnet, Célestin, à Vaulruz.  
*Huissier.* Ody, Alphonse, à Vaulruz.

7° cercle. *Chef-lieu: Albeuve.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois.

*Juge de paix.* MM. Currat, Henri, à Grandvillard.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Grangier, Placide, à Montbovon.  
*2<sup>e</sup> »* Beaud, Isidore, à Albeuve.  
*Suppléants.* Mourra, Henri, à Grandvillard.  
 Musy, Jules, à Albeuve.  
*Greffier.* Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.  
*Huissier.* Pythoud, Paul, à Albeuve.

**Arrondissement du Lac.**

1<sup>er</sup> cercle. *Chef-lieu: Cournillens.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

*Juge de paix.* MM. Bise, Adolphe, à Cressier.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Progin, Edouard, à Courtion.  
*2<sup>e</sup> »* Audergon, Louis, à Misery.  
*Suppléants.* Folly, Adolphe, à Villarepos.  
 Werro, Alphonse, à Cormérod.  
*Greffier.* Folly, Adrien, à Villarepos.  
*Huissier.* Minguely, Jules, à Cournillens.

2° cercle. *Chef-lieu: Morat.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi du mois.

*Juge de paix.* MM. Schwab, Fritz, à Galmitz.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Roggen, Alfred, à Morat.  
*2<sup>e</sup> »* Leicht, Fritz, à Salvagny.



*Suppléants.* MM. Mæder, Jacob, à Lourtens.  
 Brun, Auguste, à Morat.  
*Greffier.* Hug, Gustave-Théodore, à Morat.  
*Huissiers.* Fasnacht, Gustave, à Morat.  
 Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.  
 Gloor, Jean, à Morat.

*3° cercle. Chef-lieu : Chiètres*

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.

*Juge de paix.* MM. Johner, Jean, à Chiètres.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Pfister, Jean, à Chiètres.  
 2<sup>e</sup> » Mæder, Joh., à Agrimoin.  
*Suppléants.* Ryser, Jacob, à Ormey.  
 Kramer, Gottlieb, à Freschels.  
*Greffier.* Gutknecht, Frédéric, à Ried.  
*Huissier.* Schwab, Frédéric, à Chiètres.

*4° cercle. Chef-lieu : Praz.*

Séance le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois.

*Juge de paix.* MM. Gaillet, Charles, à Môtier.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Noyer, Louis, à Nant.  
 2<sup>e</sup> » Guillod, Henri, à Sugiez.  
*Suppléants.* Cressier, Jean, à Môtier.  
 Javet, Jules, »  
*Greffier.* Gassner, Jules, »  
*Huissier.* Guillod, Jules, à Sugiez.

*5° cercle. Chef-lieu : Cormondes.*

Séance le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

*Juge de paix.* MM. Egger, Jean-Antoine, à Guschelmuth.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Kilchör, Benoit, à Liebistorf.  
 2<sup>e</sup> » Burgy, Gaspard, à Cordast.  
*Suppléants.* Chatton, Honoré, à Barberèche.  
 Burgy, Joseph, à Guschelmuth.  
*Greffier.* Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.  
*Huissier.* Schorro, Jean, à Liebistorf, provis.

**Arrondissement de la Broye.**

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Dompierre.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

*Juge de paix.* MM. Ducry, Julien, à Dompierre.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Bächler, Louis, à Vallon.  
 2<sup>e</sup> » Dubey, Louis, à Gletterens.

*Suppléants.* MM. Chardonnens, André, à Domdidier.  
 Rossier, Vincent, à Grandsivaz.  
*Greffier.* Francey, Alexandre, à Cousset.  
*Huissiers.* Pochon, Louis, à Dompierre.  
 Curty, Louis, à Cousset.  
 Collaud, Albin, à St-Aubin.

*2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Estavayer.*

Séance le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois.

*Juge de paix.* MM. Butty, Louis, à Estavayer.  
*1<sup>er</sup> assesseur,* Liardet, Auguste, à Font.  
*2<sup>e</sup> »* Bovet, Baptiste, à Estavayer.  
*Suppléants.* Chassot, Louis, à Bussy.  
 Chaney, Alexandre, à Rueyres-les-Prés.  
*Greffier.* Holz, Georges, à Estavayer.  
*Huissiers.* Oulevey, Laurent, »  
 Balaman, Joseph, »

*3<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Cugy.*

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

*Juge de paix.* MM. Corminbœuf, Xavier, à Cugy.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Rey, Jean, à Montet.  
*2<sup>e</sup> »* Bersier, Amédée, à Cugy.  
*Suppléants.* Broye, Donat, à Nuvilly.  
 Volery, Amédée, à Aumont.  
*Greffier.* Vorlet, Elie, à Fétigny.  
*Huissier.* Berchier, Joseph, à Cugy.

*4<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Surpierre.*

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

*Juge de paix.* MM. Torche, Olivier, à Cheiry.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Fasel, Alphonse, à Vuissens.  
*2<sup>me</sup> »* Andrey, Cyprien, à Coumin.  
*Suppléants.* Torche, Amédée, à Cheiry.  
 Crausaz, François, à Villeneuve.  
*Greffier.* Banderet, Jean-Louis, à Vuissens.  
*Huissier.* Jauquier, Fr., à Chapelle.

**Arrondissement de la Glâne.**

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

*Juge de paix.* M. Brayoud, Maurice, à Massonnens.

|                                  |                                                            |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | MM. Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.                     |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.                           |
| <i>Suppléants.</i>               | Jordan, Victor, à Lussy.<br>Berset, André, à Villargiroud. |
| <i>Greffier.</i>                 | Nicolet, Jacques, à Villarimboud.                          |
| <i>Huissier.</i>                 | Humbert, Isidore, à Châtonnaye.                            |

*2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Romont.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois ; de la justice de paix ; le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi après midi pour affaires civiles ; 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi matin p<sup>r</sup> affaires pupillaires.

|                                  |                                                             |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.                           |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Menoud, Félicien, à La-Joux.                                |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Conus, Théodore, à Siviriez.                                |
| <i>Suppléants.</i>               | Demièrre, François, à Billens.<br>Grand, Charles, à Romont. |
| <i>Greffier.</i>                 | Bosson, Charles, notaire, à Romont.                         |
| <i>Huissiers.</i>                | Sugnaux, François, à Billens.<br>Demièrre, Jules, à Romont. |

*3<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Rue.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre ; 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> juin : justice de paix le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

|                                  |                                                            |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. . . . .                                                |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Richoz, Louis, à Vauderens.                                |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.                      |
| <i>Suppléants.</i>               | Rouvenaz, Henri, à Rue.<br>Jaccoud, Alphonse, à Promasens. |
| <i>Greffier.</i>                 | Conus, François, à Rue.                                    |
| <i>Huissier.</i>                 | Dougoud, Jacques, à Rue.                                   |

**Arrondissement de la Veveyse.**

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Semsales.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

|                                  |                                                          |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Grand, Jean, à Semsales.                             |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Maillard, Alph., à Besencens.                            |
| <i>2<sup>e</sup> »</i>           | Molleyre, Joseph, à St-Martin.                           |
| <i>Suppléants.</i>               | Curat, Alexandre, au Crêt.<br>Dévaud, Nicolas, à Porsel. |
| <i>Greffier.</i>                 | Gaudard, Alphonse, à Semsales.                           |
| <i>Huissier.</i>                 | Bard, Léon, à Semsales.                                  |

2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: *Châtel-St-Denis*.

Séance du Juge de paix: le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois; justice de paix: le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

|                                  |                                  |
|----------------------------------|----------------------------------|
| <i>Juge de paix.</i>             | MM. Gaudard, Pierre, à Châtel.   |
| <i>1<sup>er</sup> assesseur.</i> | Monnard, Pierre, à Attalens.     |
| 2 <sup>e</sup> »                 | Pilloud, Simon, à Châtel.        |
| <i>Suppléants.</i>               | Chevalley, Georges, à Attalens.  |
|                                  | Villard, Célestin, à Châtel.     |
| <i>Greffier.</i>                 | Monnard, Alfred, à Châtel.       |
| <i>Huissiers.</i>                | Colliard, Jean-Eugène, à Châtel. |
|                                  | Chaperon, Auguste, »             |

## ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC

### BANQUE CANTONALE

#### Conseil de surveillance.

MM. Weissenbach, Antonin, président  
 Wuilleret, Charles, préfet.  
 Daler, Léon, banquier.  
 Théraulaz, Alphonse, directeur des finances.  
 Landerset, Alphonse, à Villars.  
 Pernet, Nicolas, à Romont.  
 Brulhart, Joseph, Fribourg.

#### Conseil d'administration.

MM. Glasson, Léon, directeur, président.  
 Gendre, Cyprien.  
 Gottrau, Philippe.  
 Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).

#### Censeurs.

MM. Egger, Aloys.  
 Eggis, Adolphe.

#### Agences dans le canton.

MM. Pasquier, Henri, notaire, Bulle.  
 Marmier, Jules, à Estavayer.  
 Herren, Hans, à Morat.  
 Monnard, Alfred, à Châtel-St-Denis.

## CAISSE HYPOTHÉCAIRE

**Conseil de surveillance**

- MM. Cuony, Hippolyte, président.  
 Glasson, Aloys, vice-président.  
 le Directeur des Finances.  
 Weissenbach, Auguste, censeur.  
 Biadi, Joseph, censeur.  
 Diesbach, Max, lieutenant-colonel.  
 Monney, Charles, receveur.  
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.  
 Vogel, Fritz, banquier.  
 Daler, Léon, banquier.  
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat.  
 Christinaz, Alphonse, négociant.  
 Vicarino, Frédéric, ancien directeur.  
 Kæser, Arnold, négociant.  
 Muller, Léon, ancien directeur.

**Direction.**

- MM. Weck, Romain, Directeur.  
 Crausaz, Simon, administrateur.  
 Gottrau, Philippe, »  
 Kolly, Pierre, » suppléant.  
 Gendre, Cyprien, »  
 Gougain, Pierre, caissier.

*Employés.*

- Desbiolles, Aloys, 1<sup>er</sup> comptable.  
 Kaiser, Charles, 2<sup>d</sup> »  
 Sausser, Antonin, 1<sup>er</sup> expéditionnaire.  
 Fæssler, Joseph, 2<sup>d</sup> »

## CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

*Commission administrative.*

- MM. Chassot, Alfred, président.  
 Weissenbach, Antonin.  
 Weck, Hippolyte  
 Muller, Léon, ancien directeur.  
 Kaiser, Adolphe.  
 Challamel, Victor.  
 Monney, Charles.  
 Claraz, Ambroise.  
 Bise, Modeste, commissaire général.  
 Ræmy, Jules, caissier directeur.  
 Kæch, François, secrétaire.

## BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

**Direction.**

M. Sallin, directeur.

**Comité d'administration.**

MM. Sallin, Monney, receveur, Python, conseiller d'Etat, Cardinaux, conseiller d'Etat, Bulet, chef de service.

**Conseil d'administration.**

MM. Le Directeur des Finances du canton, président.  
 Dinichert, directeur, à Montilier.  
 Genoud, Louis, député, à La-Tour.  
 Bulet, directeur, à Estavayer.  
 Cardinaux, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Gremaud, Ignace, receveur, à Bulle.  
 Chatton, Isidore, notaire, à Romont.  
 Monney, Charles, receveur, à Fribourg.  
 Zurkinden, Jean, député, à Guin.

**Censeurs.**

MM. Morard, président, à Bulle.  
 Buclin, Léon, greffier, à Fribourg.  
 Grolimond, Joseph, à Fribourg.

**Agences.**

MM. A. Reichlen, à Bulle.  
 A. Donzallaz, à Romont.  
 H. Derron, à Morat.  
 E. Philipona, à Châtel.  
 A. Francey, à Cousset.

## CAISSE DES SCHOLARQUES

*Commission administrative.*

MM. Biemann, Edouard, conseiller communal, président.  
 Hartmann, Aloyse, secrétaire caissier.  
 Schneuwly, Joseph, archiviste.  
 Perriard, R<sup>d</sup> curé de ville.  
 Esseiva, Léon, R<sup>d</sup> chanoine.  
 Fragnière, Directeur du Séminaire.  
 Bourgnrecht, Louis, avocat.  
 Gottrau, Ernest, notaire.

## ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

## ET CAISSE DES SCHOLARQUES

M. Aloyse Hartmann, receveur, rue du Collège, N° 149, à Fribourg.



## OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Spæth, Georges, à Fribourg. — Mauron, Louis, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Page, Jean, à Ecuwillens. — Mauroux, Joseph, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schrœtter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bérard, Célestin, à Givisiez. — Corminbœuf, Ant., à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max, à Treyvaux. — Descoux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Auguste, à Fàrvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Chantagny, Charles, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine.

SINGINE. Wæber Joseph, à Tavel. — Zurkinden, Pierre, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bœsingen. — Trœler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, François, à Heitenried. — Bosson, Christ., à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevrilles. — Buntschu, Pierre, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J.-J., à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, à Niedermonten. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Sottas, François, à Avry - devant - Pont. — Rigolet, Alph., à Pont-la-Ville. — Grandjean, Albin, à La-Roche. — Passaplan, Grégoire, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Pierre, à Villardvolland. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Mooser, Frantz, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirvue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Gremaud, Calixte, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kung, Jean, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Charles, à Barberêche. — Remy Joseph, à Liebstorf. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Georges, à Estavayer. — Plancherel, Béat, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules, à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétingny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuilly. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Carrard, Isidore, à Châtillon. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Musy, Isidore, à Dompierre. — Chardonnens, Charles, à Domdidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Louis, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Volery, Honoré, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Page, André, à Middel. — Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Rhème, Isidore à Lussy. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Julien, à Villarsviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Pasquier, Pierre, à Villaraboud. — Golliard, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, M., à Billens. — Richoz, Jean-Bapt., à Siviriez. — Bosson, Ant., à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promansens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Denis, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauteur, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

## TAXES POSTALES

### SUISSE

#### Lettres.

a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :

Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.

Hors du rayon                   » 10 »                   » 20 »

b) *Cartes postales simples* . . . . . 05 cent.

*Cartes postales doubles* . . . . . 10 »

c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes . . . . . 02 cent.

de 50 à 250 grammes . . . . . 05 »

de 250 à 500 » . . . . . 10 »

d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.

de 250 à 500 grammes . . . . . 10 »

} Affranchissement  
obligatoire.

Tous les envois de la poste aux lettres (sauf les remboursements) peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

#### Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

|                           |          |  |                            |          |
|---------------------------|----------|--|----------------------------|----------|
| Jusqu'à fr. 20 . . . . .  | fr. —>15 |  | de fr. 500 à 600 . . . . . | fr. —>70 |
| de fr. 20 à 100 . . . . . | » —>20   |  | » 600 à 700 . . . . .      | » —>80   |
| » 100 à 200 . . . . .     | » —>30   |  | » 700 à 800 . . . . .      | » —>90   |
| » 200 à 300 . . . . .     | » —>40   |  | » 800 à 900 . . . . .      | » 1»—    |
| » 300 à 400 . . . . .     | » —>50   |  | » 900 à 1000 . . . . .     | » 1»10   |
| » 400 à 500 . . . . .     | » —>60   |  |                            |          |

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 500.

Les mandats d'encaissement sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Droit : Jusqu'à fr. 20, 15 cent.

Au-delà de fr. 20, 30 cent



**Messagerie pour toute la Suisse.**

|                                 |          |                |          |
|---------------------------------|----------|----------------|----------|
| Jusqu'à 500 grammes, affranchis | fr. —>15 | non affranchis | fr. —>30 |
| de 500 à 2500 »                 | » —>25   | »              | » —>40   |
| de 2500 à 5 kilogr.             | » —>40   | »              | » —>60   |
| de 5 à 10 »                     | » —>70   | »              | » 1»—    |
| de 10 à 15 »                    | » 1»—    | »              | » 1»50   |
| de 15 à 20 »                    | » 1»50   | »              | » 2»—    |

La taxe pour les articles expédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent. par 100 francs jusqu'à fr. 1,000.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

**ÉTRANGER**

*Envois à l'étranger* : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, sauf pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Pour ces deux pays 25 cent. par 20 grammes seulement. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

**CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE** pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

**ECHANTILLONS**, poids, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

**MANDATS DE POSTE**, à destination de l'étranger :

|                       |         |                   |
|-----------------------|---------|-------------------|
| France                | maximum | 1000 fr.          |
| Italie                | »       | 1000 »            |
| Luxembourg            | »       | 1000 »            |
| Autriche, Hongrie     | »       | 1000 »            |
| Belgique              | »       | 1000 »            |
| Egypte                | »       | 1000 »            |
| Roumanie              | »       | 500 »             |
| Colonies françaises   | »       | 1000 »            |
| Allemagne             | »       | 800 marc.         |
| Pays-Bas et colonies  | »       | 500 fl.           |
| Danemark              | »       | 360 couronnes     |
| Suède et Norvège      | »       | 720 »             |
| Portugal              | »       | 1000 fr.          |
| Grande Bretagne,      |         |                   |
| Irlande et colonies   | »       | 10 liv. ster      |
| Etats-Unis d'Amérique | »       | 200 dollars       |
| Canada                | »       | 50 dollars        |
| Argentine             | »       | 100 pesos=615 fr. |
| Bulgarie              | »       | 500 fr.           |

*Taxes :* a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, le Canada, les Antilles danoises et les États-Unis d'Amérique : par fr. 25 = 25 cent.

b) Pour les autres pays :

1. Jusqu'au montant de fr. 100 : par fr. 25 = 25 cent.

2. Pour les montants supérieurs : pour les premiers 100 fr. : fr. 1,—, et pour le reste de la somme à expédier : par f. . 50 = 25 cent.

Mandats télégraphiques admis pour :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bulgarie, Danemark, Egypte, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norwège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie, Grande Bretagne et Irlande, et Colonies britanniques, Monténégro.

### **Lettres avec valeur déclarée.**

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe (exceptés le Monténégr<sup>o</sup> et pour l'Argentine, le Cameroun, Ceylan, Chili, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Egypte, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli, Tunisie, Zanzibar : maximum 10000 francs ; l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norwège, la Russie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

### **Recouvrements pour l'étranger.**

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche Hongrie, Belgique, Chili, Egypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Erythrée et le bureau de poste italien à Tripoli, à Bengasi, Scutari et Durazzo, Luxembourg, Norwège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Tunisie, Turquie (p. Constantinople, Andrinople, Beirouth, Salonique et Smyrne seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. par 15 gr., plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

**Ouverture des bureaux.**

Les bureaux de la **Poste** sont ouverts, pendant la semaine en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir; et, en hiver (soit du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le dimanche, le *bureau principal* :

De 9 à 12 heures.


Le dimanche, la *succursale* :

De 9 à 12 heures.

---

Le *bureau principal du Télégraphe* est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours; la succursale, de 9 heures à midi.



**Ce qui convient aux uns ne convient pas aux autres.** — Dans une petite ville de province un homme avait été condamné à mort et tout était prêt pour l'exécution. Comme il s'agissait d'un bandit fameux, une foule énorme s'était portée sur le lieu du supplice où le malheureux arriva bientôt escorté de deux gendarmes.

Suivant l'usage, on demanda au condamné quel était son dernier désir en ce monde. Le pauvre diable réfléchit quelques instants et dit enfin qu'il prendrait un potage parce c'était une nourriture saine et fortifiante, et qu'il voulait en rester là.

Ce souhait était facile à exaucer. On lui présenta une liste détaillée de potages de toutes sortes afin qu'il pût choisir celui qui lui conviendrait le mieux. Il lut cette liste attentivement et griffonna au crayon sur un morceau de papier : potage aux pois.

— Apportez-moi celui-là, dit-il.

Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que la soupe était là et le candidat à la mort, bien qu'un peu surpris, la mangeait avec un appétit que beaucoup de personnes présentes auraient pu lui envier. Lorsqu'il eut fini, il se fit apporter une seconde fois la liste des potages, la parcourut encore plus attentivement que la première et choisit le potage aux fines pâtes.

— Pour Dieu, dit-il, donnez-moi ce potage-là.

Cette fois, il ne fallut pas dix minutes pour que le potage fût apporté et présenté au pauvre diable qui demeura stupéfait : — Comment, fit-il, le potage est prêt ? La première fois déjà, vous vous êtes diablement dépêchés et maintenant, à peine ai-je dit ce que je veux que l'assiette est devant moi. Croyez-vous donc que je sois si pressé, moi ?

On lui explique que c'étaient là des potages Maggi qui, comme c'est connu, ne sont pas seulement nutritifs, savoureux et bon marché, mais peuvent être servis en quelques minutes.

Cette dernière qualité n'était guère appréciée du condamné qui branlait la tête en disant :

— S'il en est ainsi, vous pouvez emporter cela, avec de tels potages, on peut être pendu cinq fois dans une matinée. Gardez les potages Maggi pour vous ; pour vous qui jouirez encore de la vie, ils peuvent être bons, mais pour moi.... apportez-moi quelque chose d'autre à manger.



# LE MESSENGER

JOURNAL AGRICOLE

ET ORGANE DES SOCIÉTÉS ORNITHOLOGIQUES

DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'AVICULTURE

---

Paraissant à Fribourg une fois par semaine

Prix d'abonnement: 4 francs par an

---

*Le Messager* se recommande aux agriculteurs, aux campagnards, aux jardiniers et amateurs de jardins, aux membres des diverses sociétés agricoles, aux amateurs et éleveurs de volailles et d'oiseaux d'agrément, aux apiculteurs, aux ménagères et en général à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux questions se rattachant aux diverses branches de l'agriculture nationale.

Il se recommande également comme organe de publicité pour les annonces agricoles et en général pour tous genres d'insertions, en raison de l'extension qu'il a prise dans tous les cantons de la Suisse romande et de la modicité du prix de ses annonces.

Pour demandes d'abonnements, ainsi que pour les annonces, s'adresser au bureau du journal

6, GRAND'-RUE, 6

à FRIBOURG

---



CLICHÉS EN RELIEF  
POUR L'IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE

Par suite d'installations tout à fait modernes et perfectionnées, nous pouvons livrer actuellement, aux conditions les plus avantageuses, tout genre d'illustrations pour LIVRES, ANNONCES, CATALOGUES, JOURNAUX, PRIX-COURANTS, etc.

---



## LÉON XIII

Le grand évènement de l'année 1903 aura été la mort de l'illustre Pontife qui, pendant ce dernier quart de siècle, a gouverné l'Eglise catholique avec sagesse et fermeté. La presse du monde entier, on peut le dire, et tout le monde civilisé ont suivi avec émotion les phases de sa longue agonie et dans tous les commentaires qui ont précédé et suivi le fatal évènement on ne peut pas relever une phrase ni un mot qui ne soit l'expression du respect et de la sympathie.

Le cadre très restreint de notre recueil nous oblige à être sobres de commentaires en résumant une carrière qui prêterait si merveilleusement à d'amples développements. Nous laisserons ceux-ci à la presse quotidienne pour nous en tenir aux faits et aux dates.

Joachim-Vincent-Raphaël-Louis des comtes Pecci naquit le 2 mars 1810 à Carpinetto, bourg de 5000 âmes situé non loin de Rome. Mais la famille est originaire de Sienne dans la Toscane. Chassés par les désordres politiques, les ancêtres de Joachim cherchèrent un refuge dans les Etats de l'Eglise. La famille très pieuse des Pecci a eu dans les siècles passés trois Bienheureux, un évêque et un légat diplomatique.

Par sa mère Joachim Pecci se rattachait à une famille célèbre dans l'histoire de Rome au moyen âge : celle du fameux tribun Colla da Rienzi. Il venait d'atteindre 14 ans quand il perdit sa mère. Après avoir parcouru toutes

les classes du collège de Vitterbe, il passa au Collège Romain où il se distingua entre tous les élèves par son intelligence.

En 1832 il termina ses études théologiques en prenant le grade de docteur. Il se voua à l'étude du droit canonique et du droit civil à l'Académie des nobles ecclésiastiques. Et c'est peu après être sorti de cette institution qu'il fut investi par Grégoire XVI de la dignité de prélat domestique.

Deux mois après son ordination Joachim Pecci allait occuper un poste difficile, mais qui témoignait de la confiance qu'on avait déjà en lui. Il fut envoyé comme légat apostolique à Bénévent où il eut à rétablir l'ordre et la sécurité profondément troublés par des bandes pillardes. Il s'acquitta de cette tâche avec une fermeté et une adresse qui lui valurent l'estime des honnêtes gens et de ses supérieurs, mais aussi des rancunes corsées de la part des hauts protecteurs des bandits qu'il venait de mettre à l'ordre. Il fut ensuite transféré à Pérouse, chef-lieu de l'Ombrie, où il eut aussi une mission difficile. Il s'agissait de déjouer les menées révolutionnaires. Il y parvint en même temps qu'il signala son passage par d'heureuses réformes économiques et judiciaires,

Au commencement de janvier 1843, Mgr Pecci reçut sa nomination à la nonciature de Bruxelles. Avant de partir il reçut la consécration épiscopale. Au mois d'avril 1843, il était à son poste. Il acquit d'emblée un crédit et une influence prépondérantes dans le monde avec lequel son poste diplomatique le mettait en rapports. Ami de Léopold I<sup>er</sup>, conseiller de plusieurs souverains, souvent choisi comme arbitre des différends entre les divers États, il avait en outre si bien su s'accomoder au caractère du peuple belge, il était si bien entré dans les sentiments de cette nation qu'il y eut, lorsque son





LEON XIII

transfert à l'évêché de Pérouse fut annoncé, une explosion de regrets et de sympathie.

C'est dans le Consistoire du 19 janvier 1846 que Mgr Pecci fut élu évêque de Pérouse, poste équivalant à une nonciature de première classe et ouvrant au prélat le chemin du Sacré-Collège. Il fut pendant trente-deux ans à la tête de cet important diocèse. Le 19 décembre 1853, il fut promu à la dignité de cardinal. A la mort du cardinal Antonelli, Pie IX contéra au cardinal Pecci la charge éminente de Camerlingue, qui, en cas de vacance du siège apostolique, l'investissait de l'intérim pontifical et de la mission d'organiser le Conclave. Le cardinal Pecci avait alors 66 ans.

Le pape Pie IX mourut le 7 février 1878. Le 18 février le Conclave se réunit.

Les deux premiers scrutins eurent lieu le 19 février. Au premier, le cardinal Pecci recueillit 23 voix ; le plus favorisé des autres candidats n'en obtint que 7. Au second, le cardinal Pecci réunissait 38 voix, et le lendemain, 20 février, au matin, 44 voix sur 61 votants se prononçaient pour son élévation au trône pontifical. Le Conclave avait terminé sa mission, le quorum requis, plus des deux tiers des voix, s'étant réunis sur la tête du cardinal Pecci.

Et dès lors, pendant vingt-cinq ans, le nouvel élu, sous le nom de Léon XIII, a gouverné l'Eglise en poursuivant sans relâche sa tâche pacificatrice dont ont bénéficié en premier lieu l'Allemagne et la Suisse.

Une des plus grandes préoccupations de Léon XIII a été d'améliorer le sort des classes travailleuses et dans l'univers entier son action s'est fait sentir pour le plus grand bien de tous. Sa mémoire restera en vénération.

## PIE X

L'Eminentissime cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, après 4 jours de Conclave, a été nommé pape le 4 août 1903.

Voici les détails biographiques que donnent les journaux sur le nouvel élu :

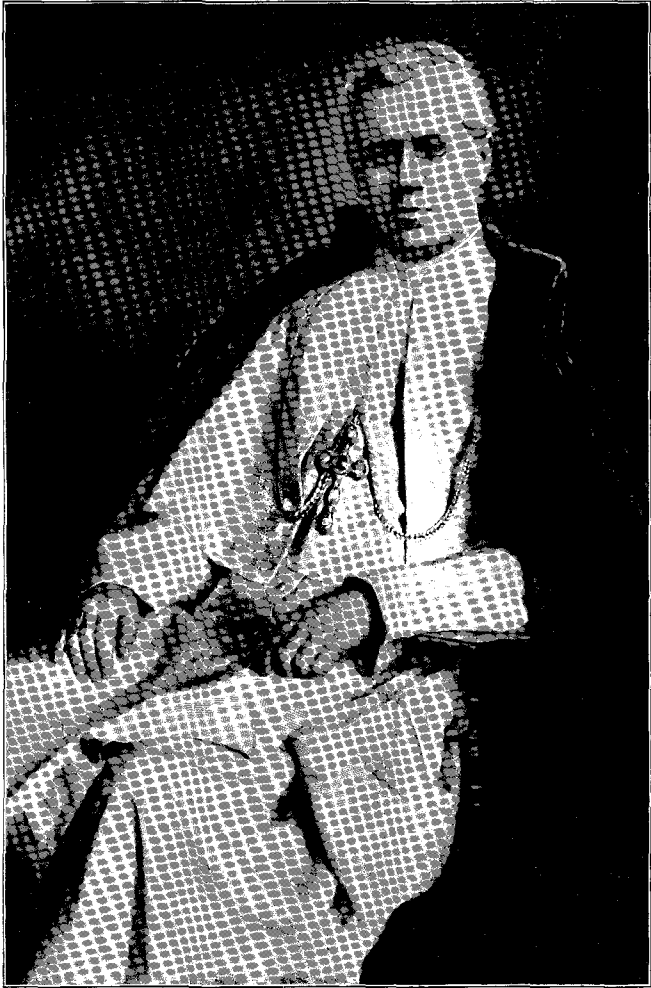
Giuseppe Sarto est né à Riese, diocèse de Trévise, le 2 juin 1838. Ses études faites aux séminaires de Trévise et de Padoue, il fut ordonné prêtre le 18 septembre 1858. Pendant dix-sept ans il occupa divers postes paroissiaux dans le patriarcat vénitien.

Appelé aux fonctions de chancelier épiscopal, il s'y distingua de façon à mériter d'être désigné successivement pour les fonctions délicates et importantes de directeur spirituel du séminaire, d'examineur synodal, de juge au tribunal ecclésiastique et enfin de vicaire capitulaire pendant la vacance du siège de Trévise.

Lorsque, en 1893, il fut nommé archevêque de Venise, le gouvernement italien, invoquant certains privilèges dont jouissait autrefois la République de Venise pour la nomination de l'évêque, refusa longtemps l'exequatur, mais cent mille habitants et le conseil municipal de Venise adressèrent une pétition au gouvernement qui céda. Il a été créé cardinal le 5 juin 1893.

Le cardinal Sarto était adoré de ses diocésains. Quand il quitta Venise pour le Conclave, des milliers de personnes allèrent à la gare en pleurant et en disant : « Nous ne vous reverrons plus. » Sarto répondit : « Je n'oublierai jamais Venise. »

Modeste, très pieux, il s'est occupé exclusivement à Venise du développement des œuvres catholiques.



PIE X

Sur la famille du cardinal Sarto les journaux nous donnent les renseignements suivants :

Le père du cardinal était huissier municipal ; sa mère est morte il y a dix ans. Un frère de Pie X est un ancien carabinier italien et tient une *osteria* à Mantoue. Le pape a quatre sœurs dont deux habitaient avec lui au patriarcat de Venise ; la troisième est mariée au sacristain de Salzano, où le cardinal Sarto fut autrefois curé. La dernière sœur est mariée à un aubergiste de Riese.

Le cardinal Sarto a toujours entretenu d'excellentes relations avec les autorités civiles de Venise et se trouve en correspondance avec la reine Marguerite, dont il a été le confesseur. Le dernier acte public du cardinal Sarto fut la bénédiction qu'il a donnée à la première pierre du campanile de Venise. Il prononça alors, en présence de M. Chaumié, ministre de l'instruction publique en France, un discours très remarqué.

Il y a quelques années, le cardinal Sarto rendit en forme très solennelle une visite au roi Humbert et à la reine Marguerite à l'occasion de la venue du souverain à Venise. L'année dernière, il rendit visite également au roi Victor-Emmanuel et à la reine Hélène.

Le 1<sup>er</sup> août 1903, au matin, ont commencé les opérations du Conclave et c'est au scrutin du 4 août que le nom du cardinal Giuseppe Sarto est sorti de l'urne avec 50 voix contre 10 données au cardinal Rampolla et 2 au cardinal Gotti. Dans des scrutins précédents, le cardinal Rampolla avait déjà obtenu 37 suffrages. C'est ensuite d'une entente entre les différents groupes que le nom du cardinal Sarto a rallié la grande majorité des voix.

Cette nomination a été accueillie avec une grande joie par l'ensemble du monde catholique et avec faveur par les souverains et les gouvernements d'autres religions.

---



## LE VILLAGE DE DOMDIDIER

La vallée de la Broye était célèbre, dès l'antiquité, par la douceur de son climat et l'importance de ses villes. Si la plaine était parfois exposée aux débordements de la rivière, les côteaux présentaient à l'agriculture un sol fertile.

Avenches, cette cité si peuplée, était entourée de villas, de *praedia* dont les vestiges se retrouvent sur les terres de la commune de Domdidier. La grande voie romaine allant de Soleure à Moudon et de là se bifurquant vers Lausanne et vers Vevey pour gagner le passage du Mont-Joux, traversait le territoire de Domdidier.

Lors de l'invasion des barbares, les villas situées aux environs d'Avenches suivirent le sort de la capitale ; elles furent ruinées, anéanties ; les habitants, en partie massacrés, ou emmenés en captivité par les féroces Allemanes ou Alamanni qui dévastèrent la contrée en 265 et en 610. Le P. Apollinaire Dellion, dans son *Dictionnaire des paroisses*, attire l'attention sur les noms latins ecclésiastiques de divers villages de la contrée : Saint-Aubin, Dompierre-le-Grand, Dompierre-le-Petit, Portalban, Donatyre, Domdidier (*Dominus-Desiderius*). Tout avait sombré dans la catastrophe, même le nom des villages ; ils furent remplacés par ceux des patrons des nouvelles paroisses.

L'ancienne église de Domdidier existe encore ; c'est maintenant une chapelle. D'après la tradition, ce bâtiment aurait été le temple annexé à un hôpital, à l'époque de la splendeur d'Avenches. En 1837, lors de la construction de la nouvelle église, on voulut le démolir ; la nef plus moderne et le campanile furent facilement enlevés, mais les murs du chœur opposèrent une telle résistance au marteau et au ciseau des démolisseurs qu'il fallut conserver cette partie de l'édifice.

Ce petit monument a attiré l'attention de l'archéologue Rahn ; il le mentionne dans ses ouvrages, mais ne lui attribue pas une origine aussi ancienne ; d'après lui, il serait contemporain de l'église du prieuré de Payerne construite vers la fin du XI<sup>me</sup> ou au commencement du XII<sup>me</sup> siècle <sup>1)</sup>. On devine au premier coup-d'œil quelle est la provenance des matériaux ; ils ont été enlevés aux ruines voisines d'Aventicum ; il reste à examiner si, au moyen âge, on savait préparer un ciment d'une pareille résistance.

Dans tous les cas, la paroisse existait déjà en 1228, lors de l'établissement du pouillé, soit du dénombrement des paroisses du diocèse : Sanctus Desiderius appartenait au décanat d'Avenches. En 1285 le curé de Domdidier contribue à l'imposition générale levée sur les bénéfices en faveur de la Terre-Sainte.

Au point de vue temporel Domdidier dépendait des Neuchâtel. Cette antique maison féodale avait des possessions assez importantes à Arconciel et Illens, sur les bords de la Sarine, à Cottens, Chénens, Neyruz et dans le *pagus Williacensis*. Ces terres paraissent lui être parvenues vers 1142 par le mariage d'Emma de Glâne avec

---

<sup>1)</sup> Rahn, Mittheilungen der Antiquaren Gesellschaft Zürich, Bd. XVII, Heft 2.

Rodolphe comte de Neuchâtel. Domdidier faisait partie de ce domaine ; le suzerain y était représenté par une famille noble de ministériaux qui, suivant l'usage de l'époque, portait le nom de la localité. Vers 1158, Ulrich chevalier de Domdidier est témoin d'un arrangement conclu entre Ulrich de Courtion et l'abbaye d'Hauterive ; en 1180 Rodolphe de Domdidier assiste à une donation faite à ce monastère <sup>1)</sup>. C'est probablement ce même Rodolphe de Domdidier qui fut attribué à Berchtold de Neuchâtel, lorsque les membres de la famille de Neuchâtel opérèrent entre eux, en 1214, le partage de leurs ministériaux <sup>2)</sup>.

En 1228, Rodolphe comte de Neuchâtel-Nidau inféode à Guillaume de Cournillens, Ulrich de Lucens, Hugo de Payerne, Pierre de Bulle, tous bourgeois de Fribourg, les dîmes de Courtion, de Cournillens, de Cormérod et la moitié de celle de Domdidier ; le comte remet aux concessionnaires une somme de quarante-cinq marcs d'argent pour libérer ces fiefs de l'hypothèque dont ils sont grevés en faveur des frères Conrad et Guillaume, seigneurs d'Englisberg <sup>3)</sup>. Si le comte de Neuchâtel avait concédé des droits utiles à ces quatre bourgeois de Fribourg, il paraît avoir inféodé la juridiction et les droits attachés à la directe au seigneur de Montagny.

Quelques années plus tard, des événements d'une importance considérable allaient bouleverser le pays de Vaud et mettre fin à une sorte d'anarchie qui régnait depuis longtemps dans cette contrée. Un homme énergique avait surgi qui obligea les seigneurs à renoncer à leur indépendance et à reconnaître sa suzeraineté ; c'était

<sup>1)</sup> Liber donationum d'Hauterive. Archiv. soc. hist. Fribourg, t. VI, p. 8, 107.

<sup>2)</sup> Fontes, Berne, t. I, 514.

<sup>3)</sup> Archiv. cant. Fribourg. Alte Landschaft, n° 1.



Pierre II de Savoie surnommé le Petit-Charlemagne. Le jeune Guillaume de Montagny se soumit en 1267, il dut faire hommage de son château et de sa seigneurie de Montagny et devenir le vassal du comte Pierre ; mais dans l'acte de prestation d'hommage, il a soin de faire des réserves à l'égard de Domdidier qu'il tient en fief du seigneur d'Aarberg de la maison de Neuchâtel <sup>1)</sup>.

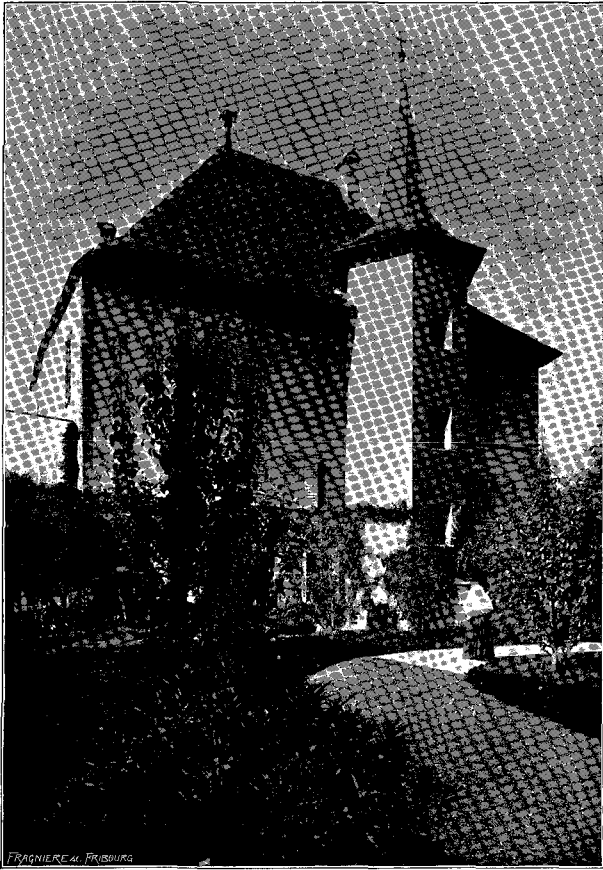
C'est le dernier acte où l'on rencontre une mention des droits des Neuchâtel sur le territoire de Domdidier ; nous ne saurions dire s'il y eut vente ou abandon forcé de la part de cette maison ; dès lors Domdidier fait partie de la seigneurie de Montagny, sans aucune restriction.

Dans la reconnaissance féodale de 1320 on trouve à Domdidier beaucoup d'hommes taillables assujettis à la main-morte ; c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas la main libre de disposer de leur succession. Mais, déjà vers la fin du même siècle, un évènement heureux vint apporter la liberté aux habitants de ce village ; ils furent affranchis par le seigneur de Montagny ; nous avons lieu de croire qu'ils achetèrent cette faveur entre 1372 et 1396, d'Aymon de Montagny, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. A défaut de l'acte original, voici une déclaration donnée, plus tard, par le conseil de Fribourg qui énumère les droits et les obligations des habitants de Domdidier :

« Nous l'advoyer, conseil et les banderets de la ville et canton de Fribourg fesons scavoir a tous, par ces présentes, que comme au temps passé devant que notre baronie de Montagnie-le-Mont estoit en la puissance et main du seigneur du dit lieu, les prouhommes ou jurés de Dompdidier au nom de tous les habitans audit lieu heussent confessé et recogneu estre entenus devoir audit

---

<sup>1)</sup> Fontes, Berne, II, 680.



LE CHATEAU DE DOMMIDIÉ

seigneur de Montagnier, ainsi quil se conste en la reconnaissance par eulx faicte comme sensuit, a scavoir que Henry Forneron, Guillaume Contat, Guillaume Prieur, Marmet de Pont, Johan fils de Hugonet Blondet, Jaquet du Bey, Jaquet Margueron, Mermet et Henry du Villard, Nicod de la Grange, Johan Curcho, Anthoine Favre, Johanneta fille de Jehan Nicolier, Henriod de la Grange, Perrod Biclet, Cuanet Lombard, Richard Biclet, Martinod Berson, Perrod Payen, Pierre Forneron, Perrod Bonachon, Pierre Favre et Perrod de la Grange, jurés, ont confessé devoir pour eulx (et) les leurs, audit seigneur de Montagnie et a ses successeurs en la dite seigneurie, bans, clames et achevauchées, et quil sont de mère, mixte empire et omnimode juridiction dudit seigneur de Montagnier, et que lesdits de Dompdidier luy doivent tous les ans ung chapon pour la chaponerie et <sup>1)</sup> raison de leurs maisons, foraiges et habitation et que aussi tous les aultres fesant feu, par soi audit lieu de Dompdidier sont tenus et obligés chacun ung chapon pour ledit foraiges, exceptés et réservés les nobles et feudataires, et qu'ils doivent les corvées a raison desquelles celui qui tient charrue entière doit annuellement payé audit seigneur, durant quil tiendra ladite charrue, a scavoir 4 sols lausannois seulement et nest tenus aux aultres usaiges, car il en sont faicts et rendus exemps et affranchis par les jadis seigneurs dudit Montagnier, ainsi quil ont fait apparoir par lettres exhibées au commissaire pour lhors estant audit Dompdidier <sup>2)</sup>. »

La position des habitants de Dompdidier était extrêmement favorable ; ils se trouvaient affranchis de ces nombreuses charges qui étaient supportées par la majorité des

<sup>1)</sup> Pour à.

<sup>2)</sup> Archiv. cant. Livre des reconnaissances du Conseil, n° 12, f° 6.

paysans à l'époque féodale. Cependant il ne faudrait pas croire que leurs terres eussent été libres de toute autre prestation ; plusieurs propriétaires continuaient à payer les censes directes résultant de contrats emphytéotiques ou d'abergement <sup>1)</sup>.

Les sires de Montagny étaient souvent en guerre avec leurs voisins ; Fribourg surtout était pour eux un rival dangereux ; ils furent sans doute heureux de quitter cette position d'avant-garde, à la frontière de la Savoie, pour en occuper une plus paisible dans l'intérieur du pays. En 1406, Théobald de Montagny échangea avec le comte de Savoie sa seigneurie de Montagny contre celle de Brissogne, dans la vallée d'Aoste. Domdidier suivit les destinées du bailliage de Montagny ; celui-ci fut pillé lors des guerres de Bourgogne et vendu à l'Etat de Fribourg par le duc Philibert de Savoie, en 1478 ; il subsista jusqu'à l'invasion française. Plus tard Domdidier fit partie du district de Dompiere et maintenant il ressort au district de la Broye.

Comme nous l'avons vu, il existait à Domdidier un arrière fief comprenant la grande dime, soit celle du blé, mais sous aucune juridiction. La moitié en fut concédée à des bourgeois de Fribourg en 1228 ; l'autre moitié appartenait encore aux nobles de Domdidier qui subsistèrent jusque vers la fin du XIV<sup>me</sup> siècle. Dès lors le fief de Domdidier passa par héritage aux nobles Chausse, aux Pavillard, de Fribourg, aux Fégely. En 1670 la grande dime de Domdidier appartenait aux quatre propriétaires suivants : nobles Jacques et Louis Fégely, l'avoyer François-Pierre Gottrau de Billens, Jean-Pierre Meyer, Catherine Nuspengel, veuve de noble Antoine de Bocard. La famille de Fégely de Vivy est encore pro-

---

<sup>1)</sup> Archiv. cant. Extentes de Montagny.

priétaire d'un domaine dans ce village ; le bâtiment appelé le château a été transformé, il y a quelques années, en



LE CHATEAU DE DOMMIDIER

maison d'école. Les vues reproduites ici nous donnent une idée assez avantageuse de cette maison-forte construite dans le style de la fin du XVI<sup>me</sup> siècle.

A côté des autorités ecclésiastiques et seigneuriales, il existait à Domdidier une organisation communale. Nous voyons les jurés soit l'assemblée des hommes libres, intervenir à l'occasion de l'affranchissement concédé par le seigneur de Montagny. Ils s'occupent aussi de l'administration des biens communs.

En 1383 une question de juridiction et de compaqueurage amena des troubles sérieux entre les voisins ; les gens d'Avenches envahirent le bailliage de Montagny à main armée, en y semant l'homicide, l'incendie et la rapine ; l'évêque et le bailli de Vaud intervinrent, un tribunal arbitral condamna les agresseurs (*illi de Adventica qui supradicti scandali sunt auctores*) à une amende de 3000 florins <sup>1)</sup>.

En 1504, 1569 et 1658 le gouvernement de Fribourg confirme les franchises et les privilèges de Domdidier. Les statuts communaux sont approuvés en 1549 et 1664. Ces derniers contiennent des prescriptions pour l'administration et la jouissance des biens communs, le parcours du bétail, la police des incendies, celle des auberges, des étrangers, des routes, des fontaines, les devoirs du berger, le paiement du régent et les attributions du gouverneur soit syndic de la commune <sup>2)</sup>.

Dans sa séance du 2 mai 1590, le conseil de Fribourg accorde à ceux de Domdidier la jouissance entière de leurs forêts, attendu qu'elles sont éloignées des forêts seigneuriales (Hochwälder).

La grand'route suivant la vallée de la Broye a toujours été une voie de communication très fréquentée entre les pays allemands et romands ; elle atteignit sa plus grande importance à partir du milieu du 18<sup>me</sup> siècle jusqu'à

<sup>1)</sup> Archiv. cant. Acte Montagny, n<sup>o</sup> 133.

<sup>2)</sup> Archiv. cant. Livre des reconnaissances du conseil, n<sup>o</sup> 7, f<sup>o</sup> 18v ; n<sup>o</sup> 12, f<sup>o</sup> 6 ; n<sup>o</sup> 29, f<sup>o</sup> 619.

l'installation des chemins de fer. Citons parmi les passants illustres l'empereur Joseph II qui traversa ce territoire en 1777 ; à cette occasion le gouvernement plaça une sentinelle en uniforme à la barrière de Domdidier. Vingt ans plus tard, Bonaparte prit la route de Genève-Moudon-Bâle pour se rendre au congrès de Rastadt. Il arriva le 25 novembre 1797, au petit jour, à Domdidier et descendit à la Croix-Blanche qui était alors une auberge assez mal tenue. Le général alla à la cuisine pour se chauffer ; il prépara lui-même son café et mangea quelques œufs <sup>1)</sup>.

La route était fort défectueuse, surtout sur le territoire fribourgeois ; le gouvernement en ordonna la reconstruction, mais les communiens de Domdidier, se basant sur leurs anciennes franchises, refusaient de faire les corvées imposées par l'administration cantonale pour le transport du gravier. Résolu à briser cette résistance, le Conseil d'Etat décida, le 23 mars 1832, de procéder à une exécution militaire. Le 26, le capitaine de gendarmerie Guidi, à la tête de la garde d'Etat, d'un détachement de gendarmes et de carabiniers et de deux pièces d'artillerie, s'avança jusque sur les hauteurs de Granges Rothery, mais le tocsin sonnait à Domdidier et Guidi jugea plus prudent de se replier sur Belfaux pour attendre des renforts. Quatre compagnies d'infanterie sous les ordres du colonel Albert de Weck furent mises à la disposition du conseiller d'Etat Chevalley, commissaire du gouvernement ; celui-ci entra le 29 mars à Domdidier, à la tête de la troupe, et reçut la soumission de la commune <sup>2)</sup>.

Après avoir supporté les conséquences d'une période

---

<sup>1)</sup> Bibliothèque universelle 1898, p. 93

<sup>2)</sup> H. de Schaller. Souvenir d'un officier fribourgeois. Fribourg 1890, p. 152.

de transformation dans les moyens de locomotion et dans la culture des terres, Domdidier marche résolument dans la voie du progrès. De grandes étendues de terrain marécageux ont été drainées et assainies ; l'industrie ouvre de nouveaux débouchés aux produits de l'agriculture qui a repris un essor florissant. Nous pouvons bien augurer de l'avenir de cette population qui, dès le moyen âge, a possédé l'énergie nécessaire pour se procurer une position prospère et indépendante.

MAX DE DIESBACH.

---

### **Il y a trou et trou.**

Fielding, auteur satirique anglais, se trouvait un jour à Londres lors du passage d'un cortège. Il aurait bien aimé voir la chose d'un peu plus près. Par malheur pour lui il était en retard et se trouvait derrière un jeune élégant debout sur une chaise, lequel ne faisait pas mine de faire place à personne.

S'adressant à un voisin, Fielding dit brusquement :

— Quand on a des trous à ses bas, on ferait bien mieux de ne pas les faire voir ! L'effet fut immédiat. Le gommeux sauta à bas de son siège pour se tâter. Sa place fut de suite occupée par Fielding.

Au bout de quelques instants le gommeux lui cria : — Vous en avez menti !

— Comment, répliqua son interlocuteur, je ne sache pas qu'il soit possible d'enfiler un bas sans qu'il y ait un trou !

Les rieurs ne furent pas du côté du gommeux.

---

### **Enfantines.**

*La tante* (en visite). — Dis-moi donc, mon petit Gustave, à quelle heure dine-t-on chez vous ? j'ai un appétit de loup.

*Le petit Gustave.* — Habituellement à midi, mais quand on a une visite on attend jusqu'à ce qu'elle s'en aille !

---





## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Dans le courant de juin, de l'année dernière, les ouvriers travaillant à la tranchée de la route conduisant à l'hospice des vieillards, en construction au-delà de la colline de Pérolles, près Fribourg, ont mis à jour trois ou quatre tombes renfermant des squelettes plus ou moins bien conservés; nous donnons plus loin l'image de l'un d'eux photographié sur place et qui était dans le meilleur état de conservation.

Déjà en 1861, en creusant la grande tranchée du chemin de fer qui passe le long de cette colline, on avait mis à jour des tombes renfermant des squelettes et dans une relation que feu M. le professeur Gremaud adressait au *Chroniqueur* de l'époque il était dit :

« Près de Pérolles la voie ferrée traverse une élévation de terrain diluvien, sur le haut de laquelle on a trouvé les vestiges d'une habitation remontant évidemment à l'époque romaine, comme le prouve une médaille en bronze de l'empereur Constantin-le-Grand et de nombreux fragments de tuiles à large rebord.

« Informé de la découverte, je me rendis à Pérolles, où j'entrevis, sur le bord de la tranchée, des bouts de mur et des fragments de tuiles. Pour mieux me rendre compte de la nature de ces débris, je fis fouiller la partie du sol où ils apparaissaient. J'y trouvai une couche d'environ deux pieds de terre végétale noircie, mêlée de

SOUHETTE TROUVÉ A LA COLLINE DE PÉROLLES



pierres, de fragments de tuiles à rebord, de briques de diverse épaisseur et de charbon. Deux murs mis à découvert se croisaient à angle droit et mesuraient en épaisseur l'un 1 pied et 5 pouces et l'autre 2 pieds et 2 pouces. Au-dessus et en travers du plus petit de ces murs allant du nord au sud et parmi les débris ci-dessus se trouvait un squelette, les pieds tournés vers l'orient. Plusieurs autres squelettes et ossements épars ont été découverts par les ouvriers, et des fondements de murs mis à jour sur une largeur d'environ 25 pas.

« Ce qui m'a frappé c'est l'absence de tout objet de métal et de toute poterie. Quant aux tombes murées dont on a parlé, il n'en a été trouvé aucune, ce bruit doit sans doute son origine aux ossements trouvés *parmi les murs*. La terre noircie, des tuiles calcinées, le charbon semblent prouver que ce bâtiment a été détruit par le feu.

« A quelle époque remontent les inhumations faites à Pérolles ? Rien ne l'indique ; mais elles sont évidemment postérieures à l'époque romaine, puisque les squelettes se trouvent parmi les débris. Au reste il n'est pas rare que des ruines romaines aient servi de lieu de sépulture. »

Ainsi s'exprimait en 1861 M. le professeur Gremaud. Aujourd'hui nous nous trouvons en présence de la continuation des découvertes faites en 1861. Cette fois-ci les vestiges romains consistent en un mur ou fondation de mur courant du sud-ouest au nord-ouest sur le versant de la colline tourné vers la ville. Il est probable que cette muraille était la continuation de l'une des deux indiquée par M. Gremaud.

En comprenant les tombes de 1861 et les deux corps trouvés dans les décombres romains en juin 1892 on peut admettre de 20 à 25 le nombre des sépultures

exhumées. Les morts avaient été déposés en terre la tête à l'occident et les pieds vers l'orient.

Le mobilier funéraire extrait jusqu'ici du cimetière de Péroles (y compris celui provenant des premières trouvailles de 1861) n'a pas été aussi abondant qu'on aurait pu l'espérer ; il n'a consisté qu'en quatre agrafes de ceinturon, en une longue épingle en fer et plusieurs autres objets du même métal de provenance ou d'usage douteux. Tous ces objets sont en très mauvais état de conservation.

Ces renseignements succincts sont empruntés à un long travail très documenté lu en présence de la Société d'histoire et que son auteur, M. Max de Techtermann, conservateur du musée d'antiquités, a bien voulu mettre à notre disposition avec la photographie ci-haut.

#### *Sépultures celtiques de Villars-sous-Mont.*

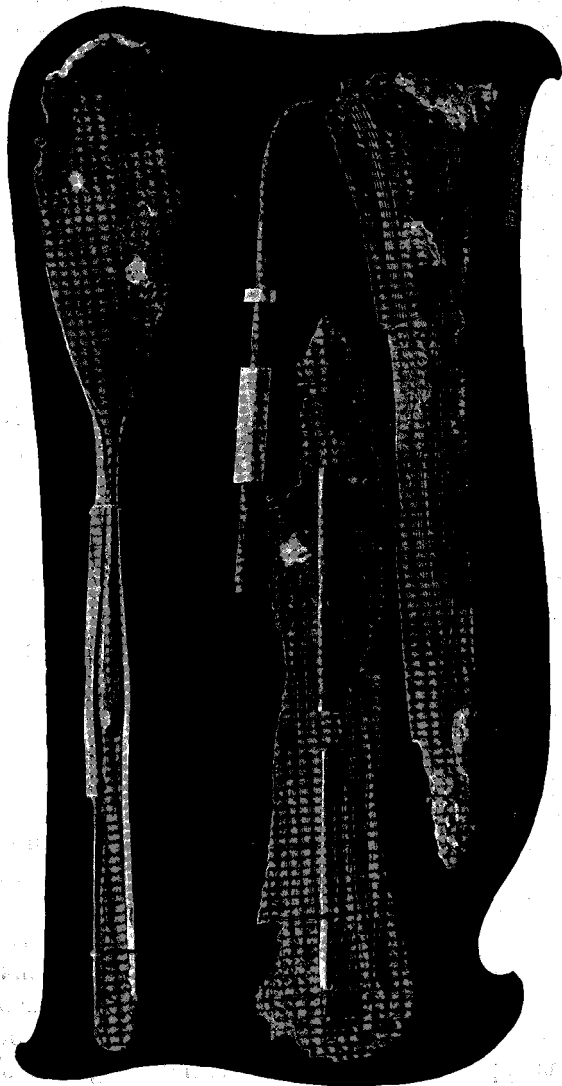
Les renseignements qui vont suivre nous sont fournis par notre zélé collaborateur, M. François Reichlen :

Des travaux exécutés il y a deux ans à Villars-sous-Mont, pour l'ouverture de la voie ferrée, nous ont valu la découverte d'une sépulture remontant à une haute antiquité. Outre les fragments d'un squelette, on a recueilli deux lames de poignard (voir figure ci-après), une arme ou instrument qu'on pourrait prendre pour une pointe de lance, une variété de *Gaesum* <sup>1)</sup> et une épingle.

Tous ces objets sont coulés en beau bronze et d'une belle et parfaite exécution. Ils se trouvaient à deux pas du presbytère, presque en face de l'école communale, là

---

<sup>1)</sup> Ce mot d'origine celtique désigne les javelots des peuples celtiques, en particulier de ceux qui habitent la région des Alpes.



où la moraine s'incline brusquement vers la Sarine. Malheureusement personne n'assistait à la découverte elle-même, personne n'était là pour faire tomber la pioche des mains de l'ouvrier qui a tout bouleversé. On n'a pu donc surprendre le précieux dépôt tel qu'il a été confié à la terre.

Nous ne dirons pas que les objets recueillis à Villars-sous-Mont représentent des spécimens rares, car les deux lames de poignard sont bien de la même époque que celles découvertes au-dessous des ruines de Montsalvens, à St-Martin dans le district de la Veveyse, à Champagny.

Les poignards de l'âge du bronze auquel on peut faire remonter ceux de Villars-sous-Mont sont des lames droites à deux tranchants, terminées en pointe. L'une, cataloguée sous le N° 573 du Musée cantonal, mesure 22 centimètres de longueur et 3 centimètres de largeur; l'autre, qui porte le N° 574, mesure 21 centimètres sur 3. Les lames ont quatre rivets. Le gaesum a 28 centimètres de longueur, la lame 4 centimètres de largeur. Les lames s'élargissent vers la poignée, ouverte en demi-cercle. La poignée est entièrement en bronze, courte et terminée par un pommeau évasé. Ces poignards sont ordinairement ornés de fines ciselures qui montrent qu'on apportait un grand soin à leur fabrication.

Est-il possible de donner une date approximative à la sépulture de Villars-sous-Mont? M. le Dr de Fellenberg, directeur du Musée des antiquités de Berne, estime que les objets découverts dans cette sépulture appartiennent à la seconde époque du bronze pur.

Nous savons, il est vrai, que l'histoire du bronze suit pas à pas celle de la civilisation. Il apparaît chez nous à l'âge des habitations lacustres, ce qui nous renvoie bien loin dans le domaine chronologique. Mais l'emploi de ce métal pour la confection des armes de guerre s'est

maintenu pendant longtemps. Il n'avait pas entièrement cessé dans la seconde moitié du premier siècle puisqu'à Pompéi on a découvert une quantité de poignards et d'armes en bronze.

Franç. REICHLÉN.

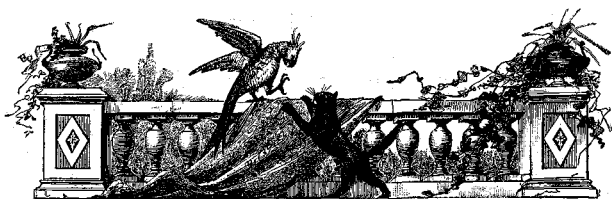
---

### Chaussevieille.

L'étymologie réserve de nombreuses surprises. Pour les profanes, ce mot a tout l'air de vouloir dire simplement vieilles culottes. Eh bien, pas du tout. D'ailleurs quel rapport y aurait-il bien entre des inexpressibles usagés et la vieille sorcière qui vient effrayer à la Noël les petits diabolins désobéissants ? Les vieilles défroques dont s'affuble cette façon de loup-garou expliquent-elles suffisamment le terme ? On serait tenté d'y croire au premier abord.

Mais voici qu'on trouve, selon Ménage, que de son temps les Lyonnais appelaient le cauchemar du nom de *cauchevieille*, la vieille qui presse, du vieux verbe français *caucher*, presser, fouler. Dans bien des localités vaudoises, on prononce *chauchevieille* ; de là à *chaussevieille* la transition est facile à comprendre.

Le vieux mot *caucher* se retrouve précisément dans *cauchemar*, cette oppression causée, selon les anciennes croyances, par la présence d'un être surnaturel qui pèse sur la poitrine de la personne endormie. *Mar* est proprement un démon dans les idiomes germaniques ; on le retrouve dans le mot composé *nacht-mar*, démon de nuit.



## LES DÉLASSEMENTS D'UN RAPIN

Les *Etrennes fribourgeoises* de 1885 contiennent une notice biographique sur Pierre Lacaze, peintre fribourgeois, né à Fribourg en 1816 et décédé à Lausanne le 18 mai 1885.

« Au nombre des artistes dont la Suisse s'honore, disaient les *Etrennes*, s'il en est un que Fribourg ait le droit de revendiquer c'est bien Pierre Lacaze, Fribourgeois par sa naissance, par son mariage, par sa parenté, par les nombreux amis qu'il a conservés dans notre ville dès sa jeunesse, enfin par les regrets unanimes qu'il a laissés au milieu de nous. Oui, notre canton était sa vraie patrie et la majeure partie de ses tableaux sont des sujets fribourgeois. »

Les *Etrennes* de 1885 disaient vrai, et le souvenir personnel qui nous est resté, des trop courtes relations que nous avons entretenues avec lui, n'est pas fait pour y contredire.

Hé bien ! aujourd'hui, nous est donnée la bonne fortune d'avoir entre les mains un cahier de lettres qu'il écrivait de Paris, à une amie, devenue plus tard sa femme (Mademoiselle d'Amman), et dont chacune d'elles est illustrée de croquis, de pochades d'une fantaisie exubérante. Nous avons l'autorisation de reproduire les unes et les autres. Nous allons en user largement, mais auparavant l'aimable nièce de l'auteur, à qui nous som-





mes redevables de cette collaboration de choix, voudra bien accepter nos meilleurs remerciements.

Nous laissons donc notre auteur se présenter lui-même dans son atelier au cinquième étage.

Paris, octobre 1839.

Chère Eugénie,

Je ne sais si tu as reçu la petite lettre que je t'avais envoyée comme un avant-coureur de celle-ci, pourtant il me semble que je devrais en avoir des nouvelles.

Aujourd'hui il fait un temps bien laid ; le ciel est couvert de gros nuages qui s'entassent lourdement les uns sur les autres ; il fait sombre, il pleut. Aussi je fais comme le temps, je suis triste, mes idées sont noires....

C'est pourquoi souvent mes lettres doivent être froides et ennuyeuses pour toi qui traites la plupart de mes idées d'extravagances. Je sens bien, je ne devrais t'écrire que quand mon âme est tranquille.... Alors mes lettres seraient gaies, on verrait qu'elles viennent de Paris, de ce Paris où il y a tant de choses à voir et que l'on ne voit qu'ici. Ce sont des mœurs, des usages, des habitudes qui n'existent qu'ici. Dans cette ville tout est fait pour exciter les passions, les bonnes comme les mauvaises ; le vice se promène bras dessus bras dessous avec



la vertu. L'on y voit le coryphée des salons, le dieu des théâtres, le fashionable d'autrefois, nommé lion maintenant, allumer son cigare au brulegueueule du pauvre diable.

Les extrêmes se touchent et font ménage ensemble. L'âge arrive avant la jeunesse et la jeunesse passe avant l'âge.

Entrons dans un café. La dame du comptoir, qui si complaisamment s'étale et montre sa belle parure, on la prendrait pour la dame de céans ou pour une belle demoiselle sage et honnête, tant son regard est modeste et bien séant. Ah bien oui ! Ne vous y trompez pas. Cette femme n'est autre que la maîtresse d'un Fieschi, d'un Alibeau, d'un Peytel ou de tout autre assassin.



Le procès criminel de son amant a rempli pendant deux mois les colonnes des journaux. L'on se battait à la Cour d'assises pour la voir. Alors la maîtresse du café, spéculant sur la curiosité parisienne, a pensé qu'il serait agréable à bien des gens de pouvoir dire : la maîtresse de ce grand criminel, celle qui a été inculpée dans le meurtre de la rue du Temple, et parbleu ! je la connais, elle m'a fait servir bien des demi-tasses depuis qu'elle trône au café X où elle attire les chalands. Ici c'est un homme de lettres qui, tout en sablant le champagne, marchande en ravaudant, à un pauvre étudiant, un

manuscrit, fruit de ses veilles et de ses études, et que l'homme de lettres, sous prétexte de l'avoir corrigé, fera paraître sous son nom.

Dans un même hôtel sont tous les degrés de la fortune depuis le pair de France avec ses équipages, ses femmes et ses valets, jusqu'au rapin avec sa mansarde, son grabat et son pot d'eau ; des gens qui se croiraient riches s'ils possédaient un sou et qui en voient d'autres gaspiller un million comme on dépense un liard ; des femmes qui font étalage de leurs charmes comme d'une marchandise, fières de leurs oripeaux qui ne sont pourtant qu'une enseigne parfumée de leur dégradation.

Je n'ai pas encore pu trouver un sincère ami ; c'est cette solitude au milieu de la foule, ce désert dans Paris qui me pèse.

A demain.



Aujourd'hui, ma bonne petite Eugénie, je crois que je serai d'un bavardage un peu plus gai que hier. Paris me semble plus riant. Je suis sorti à 7 heures avec mon calepin sous le bras, j'ai été flaner dans la cité. J'ai été d'abord à la Halle, puis dans la rue St-Martin, St-Denis, puis sur le quai aux Fleurs. Tout cela sont des rues et des places où l'on ne dort jamais. A 2 heures de la nuit il y a plus de monde dehors que chez nous le dimanche. C'est là le centre des marchés. Les gens se lèvent quand dans la rue Vivienne, Richelieu et de la



Paix les autres Parisiens se couchent. L'appétit se faisant sentir, j'ai été dans un café prendre un riz au lait pour mon déjeuner ; après avoir fumé un cigare, regardé voler les mouches tout étourdies de la fumée du tabac, lu quelques feuilletons il a sonné midi, et n'ayant rien fait de ma journée je me suis dirigé vers le Musée du Louvre.

Ici je me réconcilie avec ce Paris dont je dis si souvent du mal. Ici je suis forcé de lui accorder une grande supériorité sur Fribourg. Quand on entre dans ses immenses salles, quand on se trouve devant cette infinité de chefs-d'œuvre rassemblés dans un but si noble, si beau. Je suis pénétré d'un respect et d'un recueillement que je n'éprouve que là. Si je suivais mon premier élan j'irais me jeter à genoux devant la *Vierge de Raphaël*, je la prierais avec ferveur, avec religion.

Si tu voyais ces tableaux je suis sûr que tu finirais par aimer la peinture. Quand tu verrais sur la toile des fleurs que l'on croit pouvoir cueillir. On s'approche du tableau et l'on a malgré soi l'idée qu'un parfum doit s'exhaler de ces calices que l'on voit trembler.



quand on est au Musée du Louvre on est surpris d'y voir toujours autant de monde. On voudrait y être plus seul, plus retiré, mais à Paris impossible de rêver, la ville vous suit partout. L'on croit d'abord qu'après avoir dépassé la barrière on peut errer dans les champs, sous les arbres,



dans les bosquets, mais à peine y êtes-vous que les artistes ambulants, les mendiants vous y relancent, sachant fort bien que, sinon par charité, au moins par lassitude, vous leur jetterez quelques sous pour vous en débarrasser.

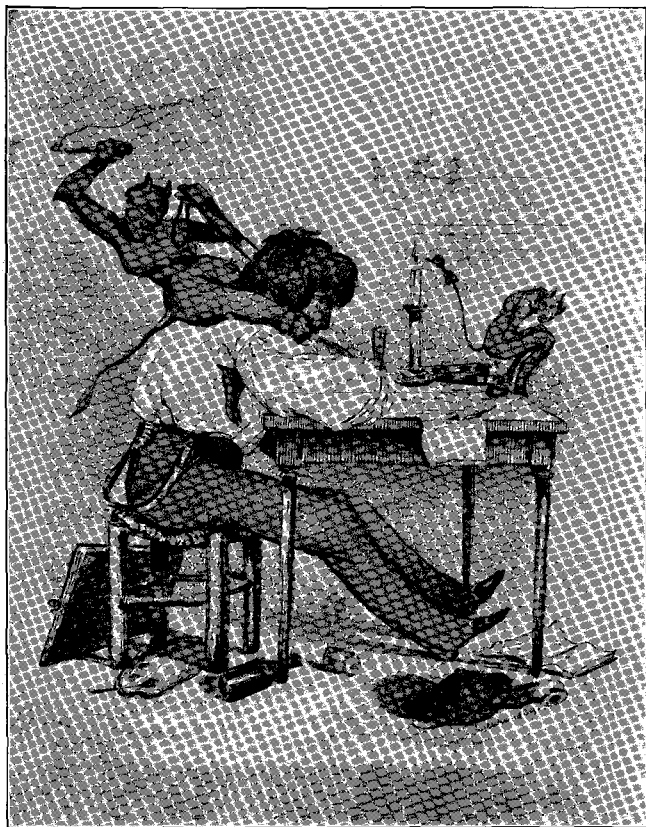
A moins d'aller à 20 lieues de Paris je défie quelqu'un de se promener soit à Bou-





logne, soit à Vincennes, St-Cloud, etc., sans être tourmenté par ce que la ville a de plus assommant en fait de divertissements. Dans l'espoir de faire un bon petit somme, en plein air, étendu dans l'herbe à l'ombre d'un arbre bien touffu, vous vous enfoncez bien profondément dans ce bois de Boulogne ou de Vincennes tant vanté et tant prôné par ces Parisiens qui ne savent pas ce que c'est qu'une forêt. Vous découvrez une place que vous trouvez bien gentille, bien tranquille, bien cachée, vous écoutez : point de bruit, vous vous couchez et après un instant de douce rêverie vous vous endormez. Mais pauvre vous ! que vous êtes loin de connaître les agréables environs de Paris. Voilà que brusquement vous êtes réveillés en sursaut sur l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, grincé par un mauvais

orgue de barbarie avec accompagnement de flûte de Pan et de triangle : Allons donc nous promener pour jouir de la campagne. Aussi je n'y vais pas souvent. J'attends de jour en jour pour revoir nos belles montagnes....



Paris, en mai 1840.

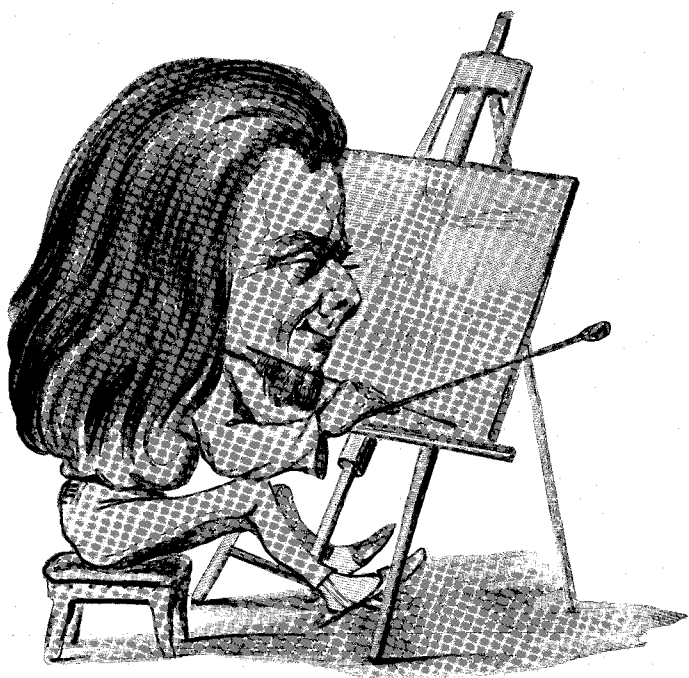


Quand j'eus achevé mon tableau je dis à ma déesse : maintenant, dame Peinture, laissez-moi un moment à mes amis, vous avez donné un peu d'ouvrage au pauvre Rapin, eh bien ! laissez-lui raconter un peu de ce qui lui est arrivé, il est temps qu'il consacre quelques moments à causer avec son amie....

J'ai eu des moments de profond découragement, un

moment je fus sur le point de faire des allumettes avec mon chevalet, de briser ma palette et d'envoyer le tout au...., je me sentais mûr pour Charenton, mais en pensant à toi, à la peine que je te causerais je me suis ressaisi. J'ai revu même avec plaisir tous ces objets familiers, ils se sont entourés pour moi d'un rayon de gloire, j'y ai vu le bonheur, la richesse et surtout le moyen de me rendre un peu digne de l'amour que tu me portes.... J'ai donc repris mon ouvrage avec autant de courage que le premier jour. Je m'y suis remis avec une ardeur nouvelle et comme tout dépendait de ce dernier effort, j'ai voulu en connaître le résultat avant





de t'écrire. A ma grande joie j'ai de bonnes nouvelles à t'annoncer. J'ai réussi au-delà de toute espérance et je t'envoie ainsi qu'à Papa un échantillon de mon savoir faire.

Je suis pourtant bien loin d'être enchanté de mon ouvrage ; j'y vois une foule d'imperfections dans lesquelles je ferai en sorte de ne plus retomber, mais comparativement au temps que mes camarades ont passé à l'atelier et leurs ouvrages je suis satisfait, et puis Papa désirait tant avoir quelque chose qui lui prouve si réellement je travaille, je crois donc vous faire plaisir et c'est déjà beaucoup pour moi.

Je suis fier de mon ouvrage, je le contemple moi



aussi avec joie non pas pour sa valeur, mais pour la peine qu'il m'a coûtée, pour les tourments, les craintes qu'il m'a occasionnés, et les recherches, les heures d'étude qu'il m'a demandées....

Je voudrais être à Fribourg le jour où vous déballerez toutes ces croûtes.

Mais cela n'empêche pas que voilà passé un mois que je n'ai pas pris la moindre distraction, le moindre plaisir, sinon celui de travailler à vous en procurer un. Tout mon argent a passé en boîtes de couleurs, pinceaux, modèles. Au moins cet excellent Papa verra que j'ai mis à profit l'année qui vient de s'écouler. Ce n'est pas en

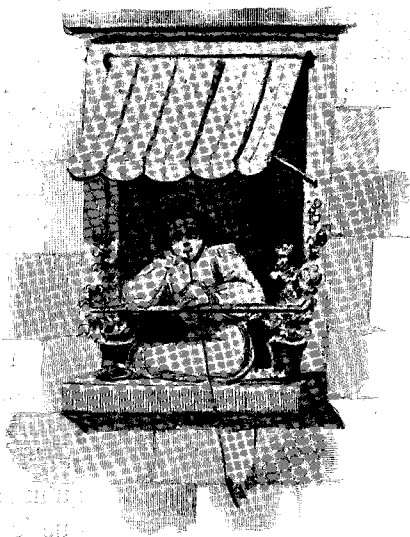
fréquentant les bals, les cafés, les théâtres que l'on parvient à peindre comme cela au bout d'un an. Il me pardonnera des dépenses dont plus tard je pourrai me justifier amplement. En attendant je me trouve dans la position du charlatan ou du peintre qui dit : Plus rien dans les mains ; rien dans les poches, floué, dégom-mé, dessalé ; mais ce qui me fait rire c'est quand l'on me recommande de mettre de l'eau dans mon vin, ce serait plus souvent le cas de retourner la phrase. Dans un an je vous conterai tous mes déboires, mes privations, et je serai déjà consolé si je parviens à apprendre quelque chose et si je n'ai pas perdu mes peines. . . . .



Si au lieu de t'écrire je pouvais me promener rien qu'un jour avec toi, que de choses je te dirais. Mais comment mettre sur le papier les mille pensées qui s'entassent confusément dans ma cervelle dès que je commence un mot pour toi . . . . . et dire qu'il faudra encore qu'une année s'écoule avant que je vous revoie, quand

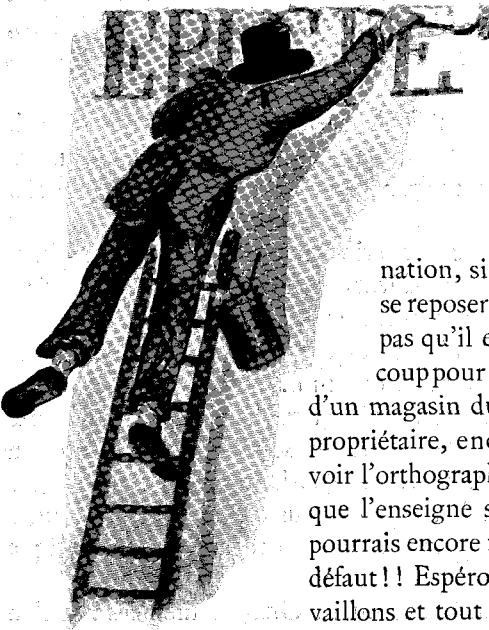
j'y pense je n'aime plus autant la peinture, je la hais même et je serais tout disposé à plier bagage et partir pour le Vuilly. Oh ! beau Vuilly, quand te reverrai-je ? Quand pourrai-je de nouveau voguer sur le beau lac de Morat ; belles nuits d'été, quand reviendrez-vous ? Ici point de verdure, point de lac, point de montagnes !.... Aussi je sors tout juste pour prendre l'air, je flâne en allant et en revenant de dîner, flâner est mon bonheur. Je vois tant de choses curieuses, j'observe de si drôles de mœurs, de si bizarres individus que je me passe facilement de théâtres. Paris est un théâtre en plein vent où chaque jour on voit jouer une pièce différente.

Le restaurant où je dîne est éloigné de chez moi comme les Places de l'Auge, de sorte que ma promenade est passablement longue et que presque tous les jours je me contente d'y aller et d'en revenir. D'autres fois, quand je suis bien en train de dessiner, pour ne pas me *changer*, je me fais porter un morceau chez moi et je dîne sur le pouce. Alors, entre nuit et jour, je me mets à la fenêtre, je bourre ma pipe et je fume, et laisse errer ma pensée où bon lui semble et c'est presque toujours vers la Suisse qu'elle se dirige... Je fais des plans, des projets, des



arrangements de ménage qui rendraient envieus tous les célibataires et je me couche en pensant à vous. Dans mes songes c'est encore vous que je vois. Je rêve aussi que je suis un grand peintre, j'ai de la fortune, une jolie maison au bord du lac, j'ai de beaux tableaux en ouvrage, et patati et patata. Et quand je me réveille, que la réalité réapparaît dans sa nudité, quelle chute ! Je vois que je n'ai point de talent, je vois combien il reste à franchir d'échelons avant que d'être peintre, et sans le génie que deviendront tous ces beaux projets ? Ce qu'ils étaient, des rêves.

Et pourtant avant de lâcher la partie je veux combattre, je ne quitterai l'arène qu'après avoir épuisé tous mes moyens pour être vainqueur. A moins que je me con-



tente d'en savoir assez pour me livrer en plein air à la culture des belles lettres.

Mon imagination, si j'en ai, pourra se reposer car je ne crois pas qu'il en faille beaucoup pour décorer le haut d'un magasin du nom de son propriétaire, encore faut-il savoir l'orthographe et pour peu que l'enseigne soit grande je pourrais encore me trouver en défaut !! Espérons mieux, travaillons et tout ira bien.

(A suivre.)



## UN HOMME

Nous revenions, l'abbé Morice et moi, de visiter ensemble les ruines de Gerville et, dans les roches, par la sente ardue qui zig-zague entre les ronces, les troènes et les prunelliers sauvages, tout en causant, nous grimpons vers la vieille église et le vieux presbytère juchés tout seuls sur la falaise.

— Vous êtes bien isolé, là-haut, dans la désolation de vos landes, lui dis-je, mais par suite bien tranquille, D'ailleurs, en ce fin fond de la Hague, vos paroissiens, bonnes âmes ingénues, doivent être le modèle des ouailles !

— Hum ! hum ! fit l'abbé, dans une toux qui révélait à la fois un doute sur la ferveur de son hameau, en même temps qu'un grand essoufflement de notre montée, pourtant lente.

Cette double constatation m'étonna, car j'imaginai les gens de mer très dévots et j'aurais cru l'abbé Morice, à peine âgé de trente-trois ans, grand, fort et vigoureux, comme il le paraissait, capable d'escalader cette route abrupte plus lestement que moi.

Il s'était arrêté pour reprendre haleine sur une sorte de palier taillé dans le roc, et son beau visage un peu pâle tourné vers moi, me souriant franchement de ses lèvres saines et de ses yeux bleus qui avaient pris toutes les teintes de la mer à force de la regarder, il m'expliqua de sa voix encore oppressée :

— Bonnes âmes ingénues ! Ouailles modèles ! Il s'en

faut de beaucoup ! Pour garder à Dieu ces cœurs simples, mais primitifs et farouches, j'ai bien du mal, allez ! Mes deux ennemis, l'eau-de-vie et la superstition, me livrent de rudes assauts. Et si je vous disais qu'aux nuits de tempêtes et de naufrages je ne pus jamais retenir hommes, femmes, enfants, de courir aux récifs en vrais pillers d'épaves ! Un coup de canon d'alarme dans un soir de brouillard, le mugissement de détresse d'une sirène dans une nuit de neige, suffisent à réveiller soudain, dans ces âmes-là, l'instinct héréditaire des écumeurs de mer.

Il se tut un instant, pensif et grave, évoquant le souvenir de scènes cruelles et barbares, puis il reprit :

— Ah ! oui, j'ai bien du mal... mais je ne m'en plains pas ! Je ne suis pas de ceux qui se font prêtres pour user les banquettes dans l'antichambre de monseigneur. Si, après cinq ans de Tonquin et six ans de Chine j'ai accepté cette cure dont personne ne voulait, c'est que je me sens un vrai soldat de la foi et que j'aime la lutte. Ici, comme là-bas, je peux me croire encore missionnaire. L'accomplissement de mon devoir ne va pas sans danger !

Nous nous remîmes en route ; mais, quelques vingt mètres plus haut, l'abbé fut obligé de s'arrêter de nouveau, le souffle lui manquant, et quand il put reparler sa voix resta faible et sifflante :

— D'ailleurs, fit-il, si primitifs et farouches que soient mes gars de mer, les pires d'entre eux valent cent fois mieux que vos gredins des grandes villes ! Ah ! J'en sais quelque chose ! A six kilomètres d'ici se trouve le pénitencier de notre chef-lieu. C'est du joli monde qui chaque jour entre et sort de là-dedans ! Il nous manquait ce voisinage-là ! Notez que, le temps de prison fini, la gendarmerie nous lâche toutes ces bêtes de proie sur la grande route et que la première église et le premier presbytère de rencontre sont les miens. On s'arrête pour

me raconter ses malheurs et toutes les injustices de la justice. J'écoute, car je suis là pour ça, et je tâche de démêler un courant de vérité dans le flux et le reflux des mensonges. On me demande la charité finalement et je donne, bien entendu, car c'est mon métier de donner. Mais certains de ces maraudeurs-là se rendent compte de la solitude du presbytère en un clin d'œil expert, et ils tendent la main gauche en taquinant leur gourdin de la main droite. Ce sont de mauvais petits moments où il est bon d'avoir le pied solide, la poigne fermée et l'œil ouvert.

— N'avez-vous pas de bedeau, pas de jardinier, pas de domestique ?

— Mon bedeau est charron. Il ne monte que le dimanche. Je jardine moi-même et la vieille Toinon, ma servante, de ses frayeurs et de ses cris, m'embarrasserait plutôt dans ces occasions-là. Tant bien que mal, en somme, je m'en suis toujours tiré.

Il souriait dans une bravoure de belle insouciance.

— Quelques-uns de ces gueux-là ont-ils osé vous attaquer ?

— Oh ! trois fois seulement en deux ans, ce n'est pas trop ! Le premier a voulu m'assommer d'un coup de trique, mais je suis de première force en boxe, en canne et en baton, mes dix mois de caserne m'ont servi à quelque chose. J'épatais le colonel aux inspections. J'ai épaté mon gueux. Je lui ai arraché sa trique, et, après avoir exécuté autour de lui la danse du scalp, je lui ai lancé ma porte au nez et sa trique quelque part.

Et le second ?

— Oh ! le second, un borgne, court et trapu sous sa blouse bleue, a été plus roublard. Il a pleurniché, sangloté, si bien joué le repentir que, profitant de l'absence de Toinon, descendue au village, je le fis souper et lui



mis dans la poche tout ce que contenait ma bourse. Il avait quitté ma cure au soir tombant. A dix heures, au moment de me coucher, voilà je ne sais quel pressentiment qui m'évoque ce borgne, sa mine sournoise, et une crainte me vient pour le tronc de mes pauvres. Sur la pointe des pieds, afin de ne pas troubler le sommeil de la vieille Toinon, tenant mon bâton ferré, je sors du presbytère, je traverse le cimetière et trouve la grande porte fermée. Je cours à la petite porte du bas-côté. Celle-là était forcée... Mon borgne, un ciseau à la main, allait travailler le tronc. Sans mon bâton ferré, j'étais perdu. Il ne s'agissait plus d'épater le colonel, mais de sauver les quelques sous de mes pauvres, de sauver aussi ma peau. J'usai de tout : canne, boxe et bâton. Dieu me pardonne ! je crois même que j'y mis un peu de savate ! Et je poussai de mon mieux mon coquin vers la porte, afin de ne pas le blesser dans mon église. Bref, mon borgne, ne se sentant pas le plus fort, lâcha pied, gagna l'issue, s'enfuit par le cimetière. Mais, à distance, certain de son isolement et se sachant à portée, si je courais sur lui, de se jeter et de se perdre dans les ajoncs et les genêts de la lande, il s'arrêta pour me lancer dans la nuit, entremêlés de menaces de revenir et de se venger, des outrages et des blasphèmes à faire frémir les saints, la Vierge et le bon Dieu !

— Et le troisième coquin ? fis-je, plus troublé de l'histoire que l'abbé n'en était troublé lui-même.

-- Il y a une troisième histoire, dit le jeune prêtre, mais pas de troisième larron, car c'est ce même borgne qui est revenu ainsi qu'il m'en avait menacé. Je n'avais pas parlé de tout ça à ma servante, vous pensez bien : la pauvre vieille aurait cru voir un voleur dans chaque mendiant ! Et je m'en félicitais, car nous atteignîmes la fin de l'automne sans autre accident, lorsque, dans les

premières semaines de décembre, par un après midi de pluie, le crépuscule tomba de si bonne heure sur notre dune déserte et triste que dès trois heures Toinon alla fermer l'église. Elle revint très vite, et, interrompant mon bréviaire, elle me dit qu'un homme, à genoux sur un prie-Dieu, s'était levé à sa vue et lui avait demandé d'une voix plaintive si M. le curé ne pouvait pas entendre, tout de suite, en confession, une pauvre âme en état de péché mortel, un malheureux tenté de se suicider tant il désespérait du pardon du bon Dieu. Toinon, quoique attendrie, avait prudemment prié l'inconnu de venir au presbytère, mais il avait insisté pour être confessé dans l'église et, sans plus s'expliquer, s'était jeté dans le confessionnal en ramenant le rideau de serge verte sur lui. Je me levai aussitôt. — « D'après ses paroles, il semble bien repentant, ajouta Toinon. Pour son visage, je n'ai pas pu le voir car il se tenait dans l'ombre et l'église est déjà sombre ; mais il a un œil drôle : je crois qu'il est borgne ! » A ce mot je tressaillis....

— Vous n'y êtes pas allé ? m'écriai-je vivement.

— Je vous avoue, dit l'abbé, que j'eus un instant d'hésitation terrible. Puis je raisonnai rapidement. Cette coïncidence des deux borgnes devait être fortuite. Quelle apparence qu'un coquin risquât, par pure vengeance, de se remettre face à face avec un homme qui le connaissait ? Puis une intelligence de brute aurait-elle conçu ce piège astucieux et raffiné ? Quel gredin, enfin, si pervers qu'il fût, aurait osé se venger dans une église, dans la maison de Dieu ? Et je me persuadai que mon premier mouvement de crainte n'était que l'effet d'une imagination impressionnée par une journée de pénétrante tristesse. Une âme en détresse réclamait mon secours ; c'était mon devoir de m'y rendre coûte que coûte ! Le moindre retard pouvait provoquer le suicide. Et même, en admet-

tant que ce fût bien mon borgne et mon voleur, qui savait s'il ne se repentait pas vraiment et sincèrement ?

— Vous vous êtes fait accompagner de Toinon, au moins ?

— Pour une confession ? Amener un témoin ? A quoi pensez-vous donc ! Ét puis, s'il y avait quelque mauvais coup à recevoir, fallait-il y exposer la brave vieille ? D'ailleurs j'ai coutume de démêler mes petites affaires, tout seul. J'y allai donc seul. En entendant mon pas résonner dans l'église, une voix plaintive appela sous le rideau du confessionnal. J'y entrai et j'ouvris le guichet....

— Ce n'était pas votre borgne, au moins ?

— Hé si, c'était lui, dit l'abbé. A peine assis et penché, avant même d'avoir pu dire un bout de prière, je recevais un coup de couteau dans le côté.

Et il ajouta en brusque conclusion :

— C'est même pour ça que je vous ai demandé de m'arrêter : depuis cette blessure-là je m'essouffle facilement.

Puis il ne dit plus rien, comme si le reste de l'histoire était sans importance.

— On ne l'a pas arrêté. ce borgne affreux ?

L'abbé, distrait, regardait la mer.

— Non. Il a pu se sauver : je m'étais évanoui.... mais je n'en suis pas mort, vous voyez !

Il se mit à rire, puis étendant la main, il s'écria :

— Tenez, là-bas, voilà la pointe du raz qui sort de la brume.... hein ! Quelle vue superbe !

A ce moment, au-dessus de notre tête, à la cime de la falaise, surgit des ajoncs et des ronces un petit vacher qui, les mains sur les lèvres, en embouchure de trompe, brailla de toute sa force :

— M'sieur le curé, montez vite, il y a dans l'église un homme en blouse bleue qui vous demande à confesse.

Et l'abbé, me serrant précipitamment la main, pour prendre congé, s'élança dans la sente escarpée, se remit à grimper en criant de sa voix déjà sifflante et saccadée par la pente raide :

— J'y vais, j'y vais.... me voilà !

CHARLES FOLEY.

### Bétail fribourgeois à Paris en 1766.

Monsgr de Choiseul avait confié à M. Helfer et à sa fille Marianne, maîtres d'hôtel *aux Marchands* (Merciers), le soin de trouver un homme probe, capable, pour lui conduire du bétail fribourgeois à Paris.

Cette commission fut confiée à M. Pierre Roulin, ancien fermier de l'hôpital, bourgeois et taxeur de Fribourg ; il acheta 12 vaches noires avec 2 grands bœufs noirs du canton de Fribourg. Il fit faire 5 cloches de vache à Berne.

Il partit le vendredi à l'après midi par la porte de Romont avec ses 12 vaches et 2 bœufs ; les bandes des cloches étaient de cuir rouge fleuretées.

Il avait une charrette chargée des divers instruments pour fabriquer le fromage.

Roulin et ses deux compagnons avaient des bouquets à leur chapeau. Le vacher était habillé à l'ancienne mode, culotte rayée, zepon (gilet) rouge avec des dentelles.

Chaque vache a coûté 7 louis d'or, soit 47 écus bons (196 fr.). C'était un M. d'Erlach, de Berne, qui avait fait l'éloge du bétail fribourgeois à M. de Choiseul.

18 ans plus tard, Louis XVI établissait une ferme modèle dans le parc de Rambouillet, peuplée de vaches fribourgeoises.

## MONSEIGNEUR ESSEIVA

Révérendissime Prévôt de Saint-Nicolas

Depuis la mort de Mgr Favre, survenue en 1897, le Chapitre de St-Nicolas n'avait plus à sa tête le haut dignitaire mitré et crossé qui constitue un des privilèges accordés en 1512 par le pape Jules II à notre vieille collégiale.

C'est le vendredi 21 novembre 1902 que M. le chanoine Léon Esseiva fut nommé Prévôt de Saint-Nicolas par le Grand Conseil. Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Cadre, Rd curé de St-Martin, d'intéressants détails sur la famille Esseiva si honorablement connue à Fribourg et dans le district de la Veveyse. Ses origines sont assez obscures encore ; le hameau de Treyfayes, aujourd'hui paroisse de Sâles, formait une ancienne seigneurie qui, dans le XV<sup>e</sup> siècle, appartenait à la famille Esseivat (Esseivo, on trouve aussi Esseivati). Le seigneur Esseivat vendit cette terre à Charles Alex <sup>1)</sup>.

On voit la signature d'un Esseivat, notaire, au bas d'un acte du 1<sup>er</sup> juillet 1511.

Les Esseiva semblent être originaires de Maules ; des branches s'établirent successivement au Crêt et à Fiaugères, paroisse de St-Martin.

Une des notes caractéristiques de cette famille devenue nombreuse, c'est la quantité de prêtres qu'elle donne à l'Eglise. Nous trouvons les noms suivants : Gabriel Esseiva, curé de Grangettes de 1674 à 1685 ; — Jacques-André, séminariste, mort à Broc le 2 mai 1791 ; — Jacques Esseiva, vicaire au Crêt, chapelain de Semsales, etc., mort en 1810 ; — Pierre-Louis Esseiva, jésuite,

<sup>1)</sup> Dictionnaire des paroisses. P. Apollinaire.

professeur de mathématiques distingué, auteur de plusieurs traités scientifiques, mort le 1<sup>er</sup> janvier 1799 d'une attaque d'apoplexie pendant qu'il prêchait dans l'église du collège <sup>1)</sup> ; — Joseph Esseiva, mort à Fribourg en 1845 ; il était professeur de théologie et membre du Conseil épiscopal. Les individus nommés ci-dessus appartiennent tous à la branche du Crêt. C'est par le mariage de Jean Esseiva avec Elisabeth Névat de Fiaugères que s'implante dans cette localité, en 1770, un rameau de la famille. Ce Jean Esseiva est l'arrière grand-père de Mgr le Prévôt. Il eut deux fils prêtres : Jean-Pierre Esseiva, né le 30 juin 1774, vicaire à Sénèdes en 1801, directeur à Montorge de 1810 à 1843 ; — Jean Esseiva, né le 1<sup>er</sup> juillet 1784, professeur en rudiment (1810), administrateur des biens du collège (1845), assesseur de la Cour épiscopale, etc., décédé à Fribourg le 14 décembre 1856.

Un autre enfant de Jean Esseiva, susnommé, demeura dans le monde, eut à son tour deux fils qui se firent Jésuites : a) Jean Esseiva, né à Fiaugères le 18 juin 1812, mort à Bombay le 19 février 1885. Il entra dans la Compagnie de Jésus, fut professeur à Fribourg et à Estavayer, puis à Avignon et en Amérique, enfin aumônier des troupes anglaises aux Indes. b) Joseph Esseiva, professeur à Fribourg, puis en Hollande et en Angleterre <sup>2)</sup>.

Enfin le propre père du Révérendissime Prévôt, Ignace Esseiva, député dont le souvenir est encore vivant à Fribourg, eut deux frères dans les ordres, morts à la

---

<sup>1)</sup> Nous avons sous les yeux un curieux ouvrage du P. Louis Esseiva. Il est intitulé : *Elémens (sic) d'arithmétique et d'algèbre à l'usage du collège St-Michel* ; on y trouve un portrait de l'auteur qui nous présente une figure large, réjouie, aux traits accentués.

<sup>2)</sup> M. Pierre Esseiva, juge cantonal, publia dans la *Liberté* une notice sur ces deux Pères Jésuites (N. de M. Cadre).

fleur de l'âge, l'un Joseph à Fribourg comme profès, Louis, le second, à Brigue comme novice de la Compagnie de Jésus.

C'est le père d'Ignace, Louis Esseiva, qui a acquis la bourgeoisie de Fribourg.

La famille Esseiva a donné en outre six députés au Grand Conseil ; son nom, depuis plus d'un siècle, figure presque sans interruption dans le tableau de notre assemblée législative. Les *Etrennes fribourgeoises* consacrerent déjà des notices à trois membres de cette famille : Julien, docteur, Pierre, juge cantonal, si renommé comme poète latin, et Ignace dont il est question ci-dessus, mort avant d'avoir vu briller la crosse d'or dans la main de son fils.

On le voit, cette famille est une pépinière d'hommes distingués, pieux et savants.

Le chanoine Léon Esseiva, qui vient de revêtir la charge prévôtale, est, comme nous l'avons dit, le fils de Ignace Esseiva, sa mère était une demoiselle Ducrest. Il eut un frère, Henri, touché prématurément par la mort.

Le jeune Esseiva, né à Fribourg le 28 juin 1854, fit ses premières classes au collège de Schwytz ; ayant l'esprit tourné vers les études techniques, il suivit ensuite, au collège de Fribourg, les cours industriels, préparant ainsi son entrée au Polytechnicum de Zurich. Il y fut un élève assidu et sa vocation semblait toute tracée.

Brusquement, Léon Esseiva abandonne tous ses projets d'avenir, quitte la route suivie jusqu'alors et prend la décision d'entrer au séminaire. Tandis que ses compagnons touchent à leur carrière, couronnement de leurs études, il se refait écolier abandonnant son compas pour la grammaire latine et les Lettres françaises. Il étudie ensuite la philosophie, puis se rend à Rome au Sémi-

naire français : là pendant quatre années, de 1878-1882, il suit les cours de l'Université Grégorienne et obtient le diplôme de licencié en droit canonique. Après avoir reçu les ordres, il fut attaché durant trois mois à la



coadjutorerie de St-Nicolas et, lors de la démission de feu le chanoine Schorderet, le Conseil d'Etat lui donna, le 20 août 1888, la stalle canoniale devenue vacante.

Mais le nouvel élu devait accepter avec le canonicat la lourde charge du rectorat de St-Maurice, et c'est comme pasteur de ce quartier de l'Auge, c'est comme



chef et père d'une population ouvrière et déshéritée qu'il montra la mesure de son savoir faire, de sa prudence et surtout de son dévouement et de la générosité de son cœur.

Les institutions et œuvres fondées sous les auspices du chanoine Esseiva dans la paroisse de St-Maurice y maintiendront vivant son souvenir.

Nous ne retracerons pas ici dans plus de détails la carrière du vénérable prélat.

Mais son dévouement ne devait pas demeurer encadré dans les limites de notre canton. L'*Association de Pie IX* eut en lui un membre si actif que peu à peu il devint dans la Suisse romande un des principaux agents de ses progrès. Membre du Comité central, directeur pour la Suisse romande des *Missions intérieures*, président de la Commission française, rédacteur du *Bulletin de Pie IX*. Depuis la transformation du *Pius-Verein* en *Association catholique suisse*, transformation dont il fut un des promoteurs, Mgr Esseiva a accepté provisoirement la charge du secrétariat romand de cette dernière société, c'est-à-dire un travail journalier et minutieux.

Il est également président cantonal et en cette qualité dirigeait au mois de juin dernier les fêtes de Romont. Enfin il a beaucoup contribué à faire de la *Fédération romande des Cercles catholiques* une branche du *Katholikentag*. Mgr Esseiva est également membre du Comité central de l'*Œuvre de protection de la jeune fille*. La presse et les écoles sont l'objet de ses prédilections.

Enfin Mgr Esseiva a une belle éloquence et sa parole aimée est un des ornements de la chaire chrétienne dans notre pays.

Léon XIII, qui avait vu figurer le chanoine Esseiva parmi les organisateurs du pèlerinage suisse à Rome, le créa Chevalier de 1<sup>re</sup> classe de l'Ordre *Pro Ecclesia et*

*Pontifice*, puis en 1897 il le nommait *Protonotaire Apostolique ad Instar Participantium*.

Mgr Esseiva a été installé comme Prévôt de St-Nicolas le dimanche 12 juillet 1903.

Mgr Deruaz, empêché par l'état de sa santé de remplir les fonctions rituelles, avait délégué à sa place S. G. Mgr Paccolat, évêque de Bethléem, Révérendissime Abbé de St-Maurice, qui était assisté par les Prévôts mitrés du Grand St-Bernard et de Lucerne : NN. SS. Bourgeois et Duret.

Déjà la veille, les délégués de 18 associations s'étaient rendus auprès de Mgr Esseiva pour lui remettre une croix pectorale en or très artistique et une adresse magnifiquement enluminée.

Une sérénade avec feux d'artifice et discours, une soirée familière dans la Maison ouvrière de l'Auge, devaient unir encore plus intimement toute la population de Fribourg aux joies de cette journée ; mais les nouvelles angoissantes venues de Rome forcèrent les organisateurs à supprimer les réjouissances publiques, obéissant en cela aux désirs exprimés par celui qui devait en être l'objet.

L'écusson du nouveau Prévôt est formé des armoiries personnelles de la famille Esseiva écartelées de celles du Vénérable Chapitre, avec cette devise *Fideliter servire*, qui résume si bien tout le passé du nouveau prélat et nous fait augurer un avenir fécond en dévouement apostolique. *Ad multos annos !* X.

## ART DU VÉTÉRINAIRE

au siècle passé.



**Livre de la grande maréchalerie ou remèdes expérimentés pour la guérison des chevaux.** —

Nous avons eu l'occasion, dit M. Bieler dans la Chronique agricole du canton de Vaud, de recevoir un curieux volume composé par un sieur C. de M\*\*\*, écuyer, et publié à Lausanne, chez Jean Mourer, libraire, en 1792.

C'est une collection très curieuse de recettes pour guérir les chevaux, il y a un siècle ; à cette époque les vétérinaires étaient très rares et les praticiens pouvaient exercer l'art d'employer les remèdes les plus divers pour le plus grand bien des propriétaires d'animaux domestiques.

Le livre commence par une liste des signes du zodiaque et la manière de saigner selon les signes de la Lune.

Quand la lune est sous le signe d'*Aquarius* dit Verseau, il ne faut pas saigner les chevaux des jambes de derrière.

Lorsque la Lune est sous le signe de *Piscas*, des Poissons, il ne faut pas les saigner des pincés.

Si la Lune est sous le signe d'*Aries*, du Bélier, ne les saigner pas de la tête.

Quand la Lune se trouve sous le signe de *Taurus*, du Taureau, on ne doit pas les saigner du cou, etc.

Puis viennent les descriptions des diverses maladies dont plusieurs nous semblent inconnues de nos jours, ainsi la

*Pinscanesce.* — « C'est une maladie qui vient à un cheval pour la démangeaison du pied, à cause que le sang qui est dans les pieds est bouillant, ce qui irrite le cheval à frotter le nerf à la corne du pied; après l'avoir frotté, il s'engendre une infection dans les naseaux et la bouche du cheval, en sorte que la langue en tombe en vingt-quatre heures. »

Nous avouons humblement n'avoir jamais entendu parler d'une telle maladie.

*Piqûres d'épines.* — Cette maladie vient dans les bois par des endroits épineux. — « Vous prendrez un morceau de peau de serpent que l'on trouve çà et là par la campagne, lorsque les serpents renouvellent leur peau, la lier à l'opposite de la partie malade, et l'épine sortira. »

*Pour empêcher qu'un cheval ne se blesse sous la selle.* — « Lavez par trois fois la toile des panneaux dans des œufs de grenouilles. »

*Pour un dragon à l'œil d'un cheval.* — « Prenez de la fiente de pigeon blanc; mettez a en poudre avec autant de sucre candi pulvérisé bien fin; mêlez bien le tout, et jetez-en dans l'œil du cheval. Ensuite promenez-le pendant deux heures, et au retour, lavez l'œil avec de l'eau où boivent les poules ou les pigeons. »

*Pour le farcin des chevaux de quelle sorte qu'il soit.* — « Lavez les places ou les boutons avec de l'urine de vache et le cheval guérira. »

Autre remède de M. Grenus: Prenez du sureau, ôtez-en la moelle et mettez-y dedans une araignée, bouchez ensuite le sureau et pendez-le au cou du cheval. »

*Pour la seime quarte.* — « Prenez une livre d'huile d'olive, un serpent coupé par les deux bouts, afin d'en faire sortir le venin; et puis vous le couperez en morceaux que vous mettrez avec l'huile, dans un pot tout neuf, bien couvert et bien cacheté. Mettez le pot dans un bas-

sin plein d'eau, et du feu par dessous, pour faire consommer le tout. Quand l'eau manquera, vous y en remettrez de l'autre, et la ferez bouillir pendant trois jours; après lesquels vous prendrez ce qui se trouvera dans le pot; vous le passerez par un linge; quand cela sera refroidi, vous en oindrez la seime, soir et matin, jusqu'à ce qu'elle soit guérie. Il n'y a point d'autre remède.»

Ces remèdes sont assez simples, comme on le voit; mais il y en a de plus compliqués, entre autres l'onguent martial dans lequel entraient 55 ingrédients.

Et le public avait la plus grande foi dans ces drogues.

S. B.

---

### Fleurs de rhétorique.

Un journal a collectionné quelques-unes des bizarres fleurs de rhétorique dont s'égaie parfois l'éloquence judiciaire :

— Mon client, messieurs les jurés, est un paratonnerre qu'on mène en laisse avec un verre de bière.

— Ne tirons pas les mots par les cheveux.

— Il ne s'agissait pas de quelques actions sans valeur, mais d'un portefeuille, d'un portefeuillé en chair et en os.

— Ma cliente, qui est sourde, ne pouvait pas voir arriver le train.

— J'ignore ce qu'il aurait dit de plus, s'il s'était tu.

— Ce moyen est une ficelle. Cette ficelle, il sera facile de la percer à jour.

— Ce calvaire, messieurs, nous l'avons bu jusqu'à la lie !

---

### Fleurs de calembour.

On sait que M. Casimir-Perier, l'ancien président de la république française, n'était pas insensible aux charmes de la pêche à la ligne.

Voici à ce sujet le dialogue entendu, un jour, entre deux pêcheurs.

— Que fait le président de la république lorsque, pêchant, le poisson ne mord pas ?

— ?...

— Il se regarde dans l'onde et dans ce Cas y mire Perier....

## PAGES ET DESSINS DE RUSKIN.

Le grand écrivain anglais, John Ruskin, a eu, toute sa vie durant, une prédilection pour Fribourg. Il aimait la vieille cité, perchée et modelée sur le long promontoire. Il l'aimait, parce qu'elle est d'allure fière et souple ; elle se façonne aux formes étagées et aux pentes capricieuses des ravins et du roc, et elle jaillit droite au-dessus des falaises.

Nous avons donné dans les *Etrennes fribourgeoises* pour l'année 1902 une ravissante description des environs de Fribourg.

Nous donnons cette année une page dont la traduction est encore inédite : *Une prophétie*, — écrite en 1860 !

Nous reproduisons ensuite un autre extrait et trois planches publiées dans la *Revue de Fribourg* (janvier-février 1903).

### 1. Une prophétie (1860).

Je voudrais que la population éclairée de Paris ou de Londres se contentât de ne rien faire ; qu'il lui suffît de dépenser son argent d'une oisive manière pour des plaisirs d'oisifs, et qu'elle abandonnât les Suisses aux ténèbres de leurs montagnes et à leur stationnaire indépendance. Je crois que chaque pièce d'un franc dépensé par chaque voyageur parmi les Alpes tend à détruire ce qu'il peut y avoir de noblesse particulière dans le caractère suisse ; et toutes les personnes rencontrées en Suisse, qui, par leur situation ou leur mode d'existence, ont été à même de me donner des renseignements sérieux sur l'état de leur pays, semblent craindre par dessus tout l'apport de la richesse anglaise ; par elle les industries se font de plus en plus dépendantes des habitudes et des besoins des étrangers ; par elle les paresseux sont encouragés à compter sur un secours d'occasion ; et c'est ainsi que la stabilité de jadis, la simplicité pastorale de la vie des montagnards se dissolvent graduellement en deux commerces instables, celui d'hôtelier et celui de mendiant.

Je pourrais en dire long sur ce sujet, si j'avais quelque

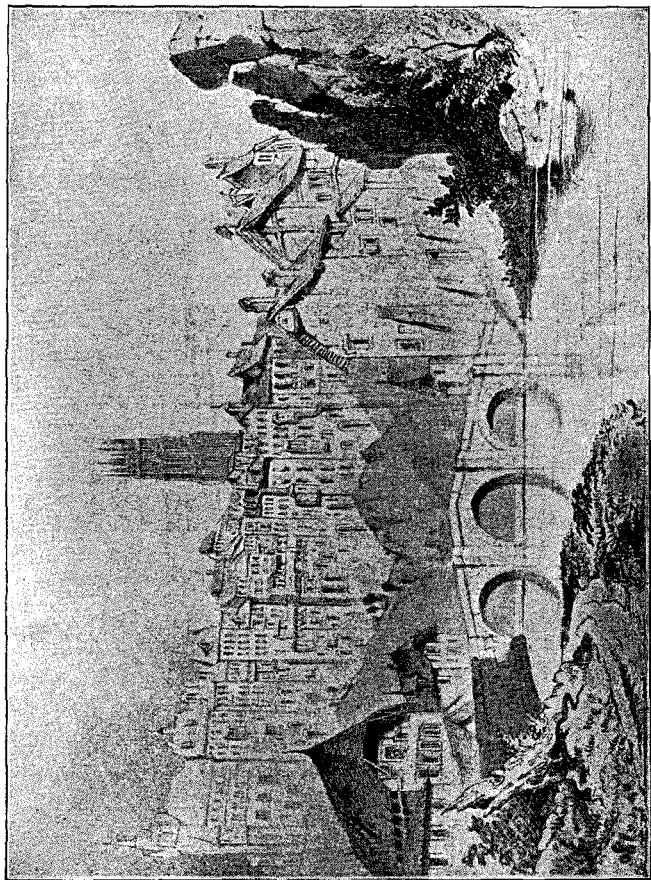


FIG. 1. — FRIBOURG DESSINÉ PAR RUSKIN A L'ÂGE DE 14 ANS ET DEMI (1833).

espoir de faire du bien par mes paroles. Mais je n'ai aucun espoir. L'affluence des étrangers en Suisse deviendra nécessairement plus grande chaque année. Et plus il y aura de monde, plus il y aura de gens qui auront comme but de voyage : en premier lieu, de se transporter le plus vite possible de place en place, et, en second lieu, de trouver partout où ils vont le genre d'installation et le genre d'amusement auxquels ils sont habitués à Paris, à Londres, à Brighton ou à Baden. L'on projette de faire un chemin de fer à l'extrémité supérieure du lac de Genève et à travers la ville de Fribourg ; et l'extrémité supérieure du lac de Genève est précisément, exactement, le seul point d'Europe qui ait un caractère spécial, une influence spéciale sur l'esprit humain ; une fois détruit, rien ne pourra le remplacer, car aucun autre lieu ne lui ressemble et ne peut lui être comparé ; de même pour Fribourg : parmi les villes de montagne elle est la seule ville du moyen-âge qui nous ait été laissée ; Innsbruck et autres villes analogues sont absolument modernes ; tandis que Fribourg a conservé en grande partie l'aspect qu'elle avait au XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle. La vallée de Chamonix, autre point unique dans son genre, se transforme rapidement en une sorte de jardin de Crémone ; et j'entrevois le jour où, dans peu d'années, la ville de Lucerne consistera en une rangée d'hôtels alignés en rond autour du lac, où ses vieux ponts seront détruits et remplacés par un pont de fer lancé sur la Reuss, où une promenade « sous les acacias » suivra les rives du lac pour aboutir à un temple chinois abritant un orchestre de musiciens allemands, — où les voyageurs éclairés, les représentants de la civilisation européenne exécuteront, en face des Alpes, dans la lumière des jours d'été, selon les rites modernes, la Danse de la Mort <sup>1)</sup>.

<sup>1)</sup> Modern Painters, Vol. V, ch. XX, § 40, 41.



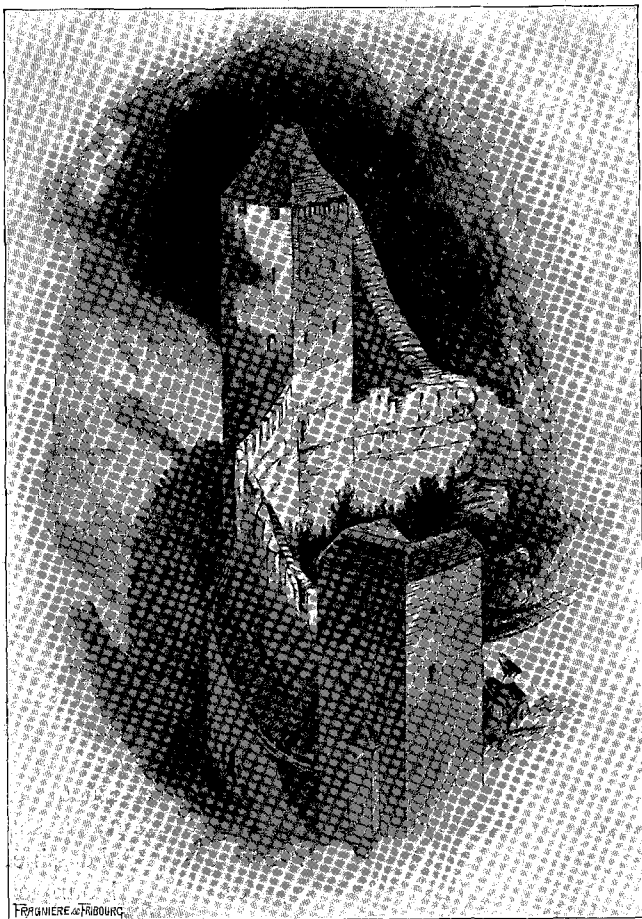


FIG. 2. LES REMPARTS DE FRIBOURG DESSINÉS PAR RUSKIN  
DE LA TERRASSE DE L'HOTEL ZEHRINGEN EN 1856.

## 2. Les remparts et les tours de Fribourg.

L'on a dit maintes fois qu'il était impossible d'exprimer l'ensemble de la nature et que le paysage dessiné ne saurait être le miroir du paysage vu. Dans toute œuvre d'art, il y a des omissions à faire ; il y a des conventions à admettre. Mais c'est le sentiment du peintre qui doit lui indiquer les omissions à faire, les signes à employer ; et le choix fait par lui de tel ou tel spectacle, la manière dont il insiste sur tels caractères du sujet qui lui paraissent les plus saillants constituent en partie la valeur de l'œuvre. Cette inspiration, la seule dont certains peintres soient capables, est pourtant une sorte d'inspiration ; tous n'ont pas un don de se souvenir, ni une puissance de combiner pour composer un sujet à la Turner, mais tous peuvent avoir des « affections » qui, parfaitement exprimables dans toute œuvre, devraient avoir le droit de se manifester partout.

A plus forte raison la chose est permise quand, pressé par le temps ou par la durée éphémère de certains effets, vous renoncez à détailler un objet ou un paysage pour vous borner à en faire un croquis sommaire. En règle générale, le dessin détaillé d'un objet est plus saisissant que la simple « impression », croquis d'un homme sans imagination ; mais, si le temps vous manque, songez qu'une esquisse rapide qui fait ressortir avec vigueur les impressions dominantes du peintre peut avoir, en son genre, un intérêt considérable. L'autre jour, j'ai dessiné, de l'hôtel Zæhringen (fig. 2), les tours de Fribourg en Suisse. C'était un matin brumeux au soleil intermittent ; je voyais les tours dans une lumière vacillante à travers les déchirures des nuages, tandis qu'un brouillard opaque et bleu remplissait derrière elles le creux du ravin. J'ai gravé mon croquis, — ajoutant quelques détails, exagé-

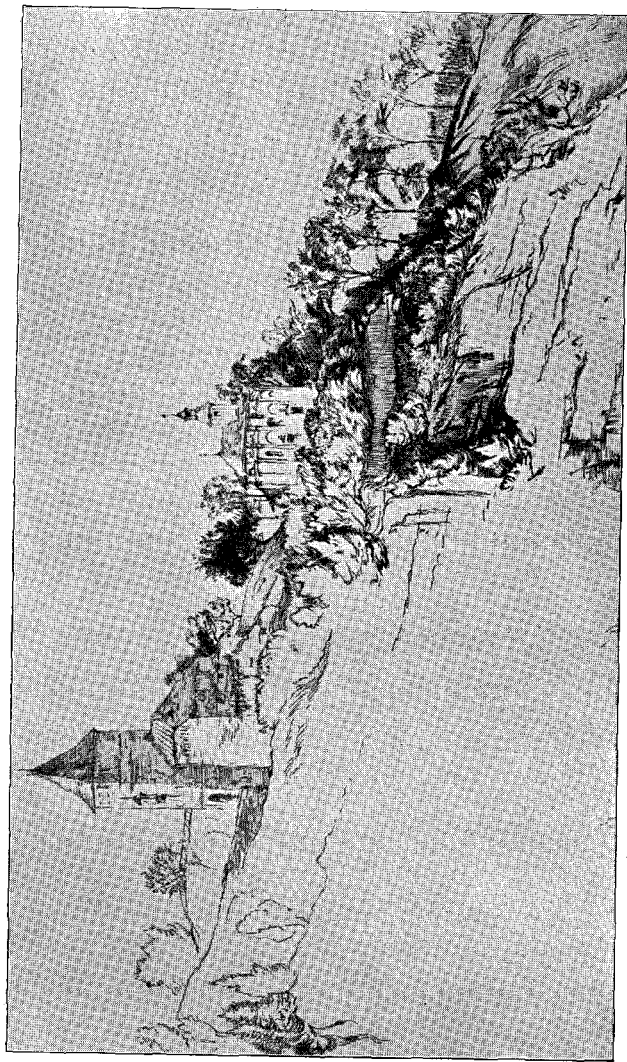


FIG. 3. LA PORTE DE BOURGUILLON ET LA CHAPELLE DE LORETTE, DESSINÉES PAR RUSKIN.

rant les exagérations, car, en dessinant d'après nature, et même quand je me hâte, j'ai l'habitude de ne pas forcer le trait pour rendre ce que je veux exprimer. Le lendemain, par une après midi claire et calme, j'ai pris, au daguerréotype, la photographie de ces mêmes tours ; et, si cette représentation — qui, elle, n'est pas exagérée — était soigneusement et tout entière coloriée, elle serait non seulement plus juste, mais infiniment plus saisissante que l'autre. Le premier croquis n'en donne pas moins une idée plus vraie de certains aspects de Fribourg, et il a, par là même, son utilité. Dans mon dessin, par exemple, vous voyez très distinctement que le mur qui s'élève derrière la tour principale s'infléchit pour suivre les pentes inégales de la colline. Dans le daguerréotype, ce mouvement est à peine visible. Et pourtant, s'il est une chose remarquable dans la ville de Fribourg, c'est que les murailles ont des échines flexibles et grimpent de bas en haut des ravins à la manière des chats ; et que l'allure générale de cette enceinte de tours et de remparts, faite d'élévation, de force et de grâce, se communique même aux parties isolées ou à celles qui, vues de près, paraîtraient moins gracieuses <sup>1)</sup>.

(Traductions de H.-J. BRUNHES.)

---

<sup>1)</sup> Modern Painters, Vol. IV, p. 33 et suiv.

---

Une jeune femme de chambre, connue pour très curieuse, va consulter le médecin du quartier.

— Docteur, lui dit-elle, j'ai, depuis huit jours, de l'inflammation aux yeux. Que faut-il que je fasse ?

— Abstenez-vous pendant quinze jours de regarder par le trou des serrures, lui conseille doucement l'Esculape.

---

## PRO AVENTICO

On aurait trouvé, le 1<sup>er</sup> avril dernier, en pratiquant des fouilles, aux environs d'Avenches, une pierre sur laquelle se trouvait l'inscription latine ci-après, que l'on eut quelque peine à déchiffrer.

Nous avons cependant pu en obtenir une traduction, mais elle ne nous est pas parvenue assez tôt pour que nous ayons pu la faire paraître à cette place. On la trouvera quelques pages plus loin. En attendant, si quelqu'un de nos lecteurs, bon latiniste, veut s'essayer à la traduire, ce lui sera une satisfaction d'avoir trouvé tout seul le sens de ces lignes mystérieuses :

SIMILITER E TE TALES REGALE ACETO ALÆ STAMINE.  
ÆSTUM DU CABARÆ ET UNUM NIGRA NIGRO, MESSI  
SALSE TUM, CONDYLE STAMINE O BONUM OPUS.

« GRANDINE, BONUM OPUS ! A PORTÆ SERVIET, SI  
QUOT LÆTO LAR, ORI, OPUM, ALACREM, COMPOTE  
RATA. SE DURAT AC VICTOREM. — RENÆ PRÆFER  
UNUM LÆTORUM, RHETOR CARENÆ. — DEBETIS DE-  
BETIS ! SEX CLAM ATOMA, DURUM AQUA SACER ? UNUM  
LÆTO RATA, BONUM OPUS, SERVE DURATA. »

E BONOM OPUS SERVI DURATA E DURUM OSSI. HIS  
MYRTO RATA EBUR FORS ABSINT, DISCET CANET, DI-  
VERSITAS, TANTI LÆTÆ SALE, ENO SCELERA REPETET  
ÆRE PETES EMO : SI UNUM ATRO BUSTUM AB UTRO.

MEL MAJOR APER SUS E SIMILITER SEU RESTAURANT  
HOC AB ARÆ. HYMEN CÆCIS ANIMO ALO STO.

SECUM SAXA FINI.

---

Au café :

— Vous qui êtes fort en géographie, savez-vous ce que fit Christophe Colomb dès qu'il eut mis un pied en Amérique ?

— Ma foi ! je vous avoue que non....

— Eh bien ! il y mit l'autre....

---

### Les hirondelles.



De l'angle noirci de la cheminée  
Haute et calcinée,  
Au coin de la vitre, aux poutres des toits,  
Sous l'auvent bordé de vignes nouvelles,  
Nous avons ensemble essayé nos ailes,  
Essayé nos voix.

Puis l'heure est venue où l'herbe frissonne  
Aux bises d'automne,  
Et nous avons pris toutes notre essor  
Vers les pays bleus, sur lesquels sans cesse  
Un soleil d'été, comme une caresse,  
Tombe en nappes d'or.

Mais lorsque au désert notre vol se pose  
Sur le granit rose  
D'un vieux sphinx qui rêve aux siècles  
[éteints,  
Souvent nous songeons aux petites villes  
Où nos nids muets dorment sous les tuiles  
Des logis lointains ;

Et nous revoyons les maisons bourgeoises,  
Le clocher d'ardoises  
Qui monte parmi les tilleuls en fleurs,  
Et le pont de pierre où, comme des flèches,  
Nous filions tout droit sous les arches fraîches  
Pleines de pêcheurs.

Et nous attendons, lasses de lumière,  
L'aube printanière  
Où, loin des ardeurs d'un soleil brutal,  
Nous irons revoir les forêts de hêtre,  
Et les nids logés au coin des fenêtres  
Du pays natal.

ANDRÉ THEURIET,  
*de l'Académie Française.*

## Les rengaines du siècle.

*La scie du Jour : Viens Poupoule. — Le vieil esprit gaulois — De Lambert à la Ferme. — On dirait du veau ! — Les grandes scies.*

Elles prennent naissance à Paris, mais elles ne manquent jamais de faire leur tour en Suisse et spécialement dans notre bonne ville de Fribourg. Les rengaines et la mode du jour nous arrivent par le même courrier et elles trouvent en arrivant leur fidèle clientèle.

Les rengaines ont trouvé leur spirituel historien dans la personne de M. Georges Rocher qui nous en donne ci-après une bien amusante énumération. Oyez plutôt :

« Ecoutez en ce moment la conversation des badauds, tendez l'oreille aux lazzis des gavroches et des trottins, entrez dans l'atelier, dans le magasin, dans le salon ou dans l'office, la même phrase vous poursuivra :

*Viens poupoule, viens poupoule,  
Viens !*

Que veut-elle dire ? Ma foi ! vous m'en demandez trop. On l'applique à tout, on la répète sans propos, dans les dissertations badines aussi bien que dans les propos graves ; c'est la rengaine du jour, l'obsédante scie indispensable à notre humour national. Elle est stupide, évidemment, mais pas plus ni moins que ses devancières. Car, depuis un siècle, nous avons toujours eu dans la circulation quelque bonne sottise populaire que le public se renvoyait sans être capable de donner à la plaisanterie une signification, ni d'expliquer la gaieté qu'elle provoquait toujours.

La plus ancienne dont le souvenir soit demeuré — mais ce n'était pas la première — est le fameux : « As-tu vu Lambert ? » qui fit vers 1848 la joie de nos grands-pères. Des gardes nationaux étaient allés au Havre en train de plaisir. Là-bas, l'un d'eux perdit son camarade nommé Lambert et passa la journée à l'appeler dans les cafés, sur les quais, dans les rues. Il le retrouva sans doute, mais, au retour, dans le train où s'entassaient, un peu gris, les soldats citoyens, on trouva drôle de s'interpeler de wagon en wagon. Et l'on s'amusa si fort à crier : « As-tu vu Lambert ? » qu'en arrivant à Paris la scie était créée et qu'elle courut le lendemain les boulevards et les faubourgs.

Elle fut sans rivale pendant plusieurs années. Puis, un jour, un comique populaire chanta :

« Et ta sœur est-elle heureuse ?

Comment vont ses p'tits enfants ? »

Du coup, on ne parla plus de Lambert, mais on posa partout et à propos de tout la question ; « Et ta sœur ? » La rengaine de la même époque : « Ah ! zut alors si ta sœur est malade ! » ne fut qu'une contrefaçon de la précédente.

La ronde du sultan de Belboula mit à la mode « Fallait pas qu'il y aille ! », puis la politique arriva à la rescousse pour créer une scie nouvelle. C'était à la fin de l'Empire ; M. Bourbeau, élu récemment contre M. Thiers, se vit attribuer le portefeuille de l'instruction publique dans le cabinet Forcade La Roquette en remplacement de M. Duruy. La succession était d'autant plus lourde que le titulaire était loin, disait-on, d'être un aigle. En tout cas, son nom était dépourvu d'élégance et sa personne peu majestueuse. On prit donc l'habitude de s'aborder en disant : « Vous savez, Bourbeau... » et l'interpellé se hâtait d'achever : « ...manque de prestige ! » C'était parfaitement idiot et la plaisanterie fut d'ailleurs éphémère, comme le ministre lui-même.

On créa donc autre chose et l'on imagina cette mode bien parisienne de parler « javanais. » Ça consistait à ajouter *rama* à la plupart des mots. On disait, par exemple : « Il froidarama, mangeons la soupaurama. » Il paraît que cela faisait beaucoup rire ; il y avait de quoi, en vérité ! Puis, tout fut « au salon. » Quand on rencontrait un ami on s'écriait : « Ah ! voilà Machin des salons ! » ou bien : « Vous avez un délicieux chapeau des salons ! » Mais ce n'était pas assez spirituel sans doute, car on changea bientôt de scie et on lança : « Il aime bien sa mère ! » Chaque fois qu'on faisait la critique ou l'éloge de quelqu'un, la phrase arrivait à coup sûr : « Quel gentil garçon, il aime bien sa mère ! » ou : « C'est un crétin, mais il aime bien sa mère ! »

Cette rengaine vécut cinq ans. Puis, il y eut, pendant quelque temps : « Ohé ! les p'tits agneaux ! » que remplaça bientôt : « Comment vas-tu... yau de pipe ? »

Après, ce fut le tour de Coco : « Qui qu'a vu Coco ? » répétaient-on. Cependant l'histoire de Coco prit fin avec l'exposition de 1878, puis on ne s'aborda plus qu'en disant :

« Tiens ! voilà Mathieu

Comment vas-tu, ma vieille ? »

« On dirait du veau ! » vint ensuite, aux environs de 1881. C'est le temps où Boudeau, l'homme à la tête de veau, s'exhibait dans un music hall et obtenait un tel succès que le public finit par le prendre comme terme de toute comparaison.



— « Vous êtes jolie, disait-on, vous êtes blanche, on dirait du veau ! » L'intention était flatteuse, infiniment, et il eût été du plus mauvais goût de prendre la chose en mauvaise part.

Simultanément se produisirent les scandales Wilson et pendant plus de six mois on n'entendit dans les rues que le gémissement : « Ah ! quel malheur d'avoir un gendre ! » Puis on vous offrit des z'homards — les sales bêtes qui ont du poil aux pattes ! — puis « on eut le sourire » en même temps qu'on était snob, smart, hurph, v'lan et zinc !

La *Dame de chez Maxim'* nous valut : « Eh ! allez donc, c'est pas mon père ! » et la reprise de l'*Assommoir* lança : « As-tu vu la ferme ? » à quoi l'écho répondait comme vous savez : « ...ta g... ! » C'était le dernier mot gai des marchands d'esprit parisien, mais la mode est changeante comme les femmes et voilà qu'elle profite de sa saison nouvelle pour lancer une rengaine inédite. Maintenant, c'est Poupoule qui est en jeu : Viens Poupoule, viens !

Convendez que nous sommes de bons enfants qui nous amusons de peu de chose ! »

GEORGES ROCHER.

### A travers les journaux.

Samedi, un nègre ayant tué un blanc d'un coup de feu à Dauville, dans l'Illinois (centre des États-Unis), avait été conduit dans la prison de cette ville. La foule a brisé les portes de la prison, s'est emparée du nègre, l'a tué à coups de pieds et a tué le cadavre.

La foule est ensuite retournée à la prison, demandant qu'on lui livrât un autre noir. Mais elle a été reçue par le feu des hommes de police. Il y a un grand nombre de blessés.

(Un journal de Lausanne.)

\* \* \*  
*Une belle invention.* — Un Viennois, le docteur Gartner, a pris brevet pour un instrument qui donne exactement la fréquence du pouls pendant que le malade est sous l'influence des anesthésiques. L'instrument se fixe sur l'avant-bras du malade. Un disque gradué indique la force ou l'affaiblissement du cœur.

L'expérience faite dans les principaux hôpitaux de Vienne a excité l'intérêt du monde savant.

*A l'aide de l'instrument nouveau, on espère que la mort, sous l'influence des narcotiques, pourra être assurée.*

(Un journal de Fribourg.)

## Traduction de l'inscription d'Avenches.

(Voir page 63.)

Six militaires étaient allés se régaler assez tôt à l'estaminet. Et c't homme du cabaret est un homme ni gras ni gros, mais si sale qu'on dit l'estaminet au bon homme aux puces.

« Grand dîner ! bon homme aux puces ! Apportez serviettes, six côtelettes au lard, au riz, aux pommes, à la crème, compôte, rata. C'est du rata que Victor aime. — René préfère une omelette au rhum, rétorqua René. — Des bêtises, des bêtises ! s'exclama Thomas, du rhum à quoi ça sert ? Une omelette au rata, bon homme aux puces, servez du rata. »

Et bon homme aux puces servit du rata et du rhum aussi. I se mirent au rata et burent force absinthes, dix-sept canettes, dix verres, six tasses tant il était salé. Et nos scélérats répétaient et répétaient ces mots : Si un homme a trop bu c't homme a bu trop.

Mais le major aperçut ses six militaires se restaurant au cabaret, y mène ces six animaux à l'hosto.

C'est comme ça que ça finit.

---

### Orthographe libre.

La R... le 26 Aout.

Monsieur

Je vous prie de atandre jusque à sette Othonne pour cette in terret. Notre betailles et ala Montagne on napa de l'argeans an semomman et aux sitaur quc Nous an auron reçu nousirons le vous portés.

An na tandan le plaisir de vourevoir pre nes passiançe Monsseur et Resseves Monsseur Nos salutations.

(Authentique.)

X. X. au Schelatte la R...



## NÉCROLOGIES

**M. le Rd Doyen Tschopp.** — Le 16 avril 1902, après de longues semaines de maladie, expirait à son domicile de la Grand'-Rue M. le Rd Doyen Tschopp, à l'âge de soixante ans et quelques mois.

Né le 2 septembre 1842 à Guschelmuth, son enfance et une bonne partie de son adolescence s'écoulèrent dans la maison paternelle. Son père était originaire de Villisau, canton de Lucerne, sa mère était fribourgeoise.

A l'âge de 16 ans seulement il entra au collège, mais ayant pris des leçons préparatoires chez M. le curé de Boesingen, il put entrer au second cours littéraire allemand. Comme il était excellent élève, il sauta la 4<sup>me</sup> littéraire, fit brillamment la cinquième et la sixième, et, en 1862, il entra en philosophie où il reçut la première note pour toutes les branches du programme, de même qu'en physique.

En 1864, il entra au séminaire de Fribourg et, le 25 juillet 1868, il fut ordonné prêtre par Mgr Marilley. Le 14 août 1868, le Conseil d'Etat le nomma professeur à la section littéraire allemande du collège, en remplacement de M. l'abbé Næf, démissionnaire. Pendant neuf ans, il fit partie du corps enseignant du gymnase, les deux premières années comme professeur de quatrième et les années suivantes comme professeur de cinquième.

Le 27 mars 1877, il fut nommé chanoine de St-Nicolas et il donna sa démission comme professeur, mais pour revêtir tôt après les fonctions d'inspecteur scolaire du 3<sup>me</sup> arrondissement (Singine et cercle de Cormondes). Il a rempli ce poste jusqu'à mort, soit pendant 25 années. Il fut l'année suivante nommé membre de la section allemande de la commission des études.

Le 3 octobre 1891, il fut nommé doyen du Chapitre et du décanat de la ville de Fribourg, et six ans plus tard, à la mort de M. le Prévôt Favre, il fut appelé à la présidence du Chapitre de St-Nicolas, membre de la Commission épiscopale pour la gestion des fondations du séminaire et des subsides et bénéfices ecclésiastiques.

M. le doyen Tschopp était un homme très cultivé, de beaucoup d'éducation, avec cela il était aimable et bon, d'humeur joviale. Sa mort a causé un grand vide surtout au sein du Vénérable Chapitre de St-Nicolas où il était hautement estimé pour ses talents et sa féconde activité.

\* \* \*

**M. Charles Chardonnens.** — Le 19 juillet de l'année dernière (1902), est décédé à Sion, où il était domicilié depuis peu, notre ami Charles Chardonnens de notre ville, à l'âge de 61 ans, après une très courte maladie.

Charles Chardonnens était une personnalité marquante dans notre ville de Fribourg. Associé d'abord de la maison de vins Esseiva, il avait une belle situation qu'il quitta pour se jeter dans l'industrie laitière et le commerce en gros des fromages ; puis il revint au commerce de vins en s'établissant depuis deux ou trois ans à Sion, sa ville de prédilection.

Charles Chardonnens, dit un journal de notre ville, le *Confédéré*, a joué un rôle politique en évidence dans notre cité. Appartenant au parti conservateur-libéral, il

était profondément indépendant et l'un des plus avancés de son parti. Généreux, optimiste, il jouissait d'une popularité de bon aloi, et, et, lors des élections communales de 1895, il sortait le premier de la liste libérale



d'opposition, mais il s'effaça pour faire place à d'autres. En 1880, il lutta avec environ 2000 voix comme candidat au Grand Conseil dans le cercle de la Sarine contre M. le colonel Reynold, candidat gouvernemental élu par 3000 suffrages ; la ville avait donné à M. Chardon-nens 1176 voix contre 595 à M. Reynold. Il fit partie à

plusieurs reprises du Conseil général et occupa encore divers autres postes honorifiques.

En 1881, il fit partie du comité d'organisation du Tir fédéral où il se fit remarquer par son activité et son patriotisme.

M. Chardonnens était membre de plusieurs de nos sociétés, mais celle où il laisse un deuil profond sera la Landwehr dont il fut le zélé et dévoué président pendant toute une série d'années. Il en fut l'âme et il y consacra le meilleur de ses forces. Pendant plus de vingt ans, les noms de Landwehr et de Charles Chardonnens étaient intimément liés et là il sera pleuré comme un ami et un père.

La ville entière a pris part au deuil de sa famille, car Chardonnens était, à côté du bon citoyen, un excellent père de famille. Qu'il repose en paix !

\* \* \*

**M. Xavier Schorderet.** — Le 26 août 1902, la mort nous a enlevé un des hommes en vue de notre ville, M. Xavier Schorderet, notaire, ancien conseiller communal. Il a succombé à une maladie de langueur qui le minait depuis plusieurs années et qui l'avait prématurément vieilli.

Né à Fribourg le 10 juillet 1848, M. Xavier-Marie Schorderet était fils de Joseph Schorderet, notaire et contrôleur des hypothèques. Après avoir suivi les écoles de la ville de 1854 à 1861, où il remporta les premiers prix de progrès, il entra au collège St-Michel dont il suivit successivement les cours littéraires depuis 1861 à 1867. Il y fut constamment élève de 1<sup>re</sup> classe. Puis il fit son cours de droit en 1869 et 1870, et résolut de se vouer au notariat.

Après avoir fait son stage dans l'étude de M. le notaire Augustin Cuony, il obtint son brevet de capacité le 27

octobre 1875 et un cantonnement en 1877 dans le district de la Singine.

Il fit partie du Conseil communal de 1882 à 1895, confirmé en 1896. Il fut membre de la commission examinatrice des aspirants au notariat, du conseil d'administration de la Banque cantonale depuis 1886. Il était censeur de la Banque d'Etat depuis 1889.

En politique, Xavier Schorderet professait un radicalisme modéré, éloigné des extrêmes. Les intérêts du canton et de la commune l'emportaient chez lui sur toute autre préoccupation. Il suivait avec un vif intérêt le développement pris par notre ville ensuite de la fondation de l'université.

D'un esprit ouvert et cultivé, d'une conversation enjouée et originale, il était par excellence l'homme des relations agréables ; il était toujours prêt à rendre service. Nombreux sont ceux qu'il a secourus sans qu'on le sache.

La ville de Fribourg a perdu en lui un de ses citoyens qui l'ont le plus sincèrement aimée.

**M. Alexis Bourqui** <sup>\*</sup> <sup>\*</sup> <sup>\*</sup> <sup>1)</sup>. — Dans la nuit du 27 au 28 janvier 1903, est décédé à Fribourg M. Alexis Bourqui, un des doyens de l'administration cantonale.

M. Alexis Bourqui, fils de Nicolas Bourqui, de Murist, était né le 23 avril 1826 à Dompierre. Outre les classes primaires de son lieu natal et celles de la commune de Belfaux où son père vint se fixer comme instituteur, Alexis Bourqui fréquenta l'Ecole moyenne centrale de Fribourg. Après quoi il entra au bureau de l'agent d'affaires Ducrest, puis fut nommé copiste à la

---

<sup>1)</sup> La notice qui va suivre est extraite d'un article publié dans la *Liberté* par M. Schneuwly, archiviste cantonal.

chancellerie d'Etat le 30 août 1847 sous le chancelier Alfred Vonderweid. Après la guerre du Sonderbund et l'avènement du nouveau régime, Alexis Bourqui fut d'abord confirmé comme copiste, puis nommé deuxième secrétaire de la Direction des Finances, enfin secrétaire de la Direction de l'Instruction publique sous Julien Schaller. Pendant qu'il était à la chancellerie, il suivit les cours de droit du docteur Bussard, puis donna sa démission de secrétaire et alla parachever ses études juridiques aux universités de Zurich et de Munich de 1855 à 1857.

Rentré à Fribourg après la chute du régime radical, Alexis Bourqui fut d'abord reçu comme stagiaire au bureau de l'avocat Louis Wuilleret. Agréé comme licencié en droit le 12 septembre 1857, il fut nommé, le 4 décembre de la même année, second substitut du procureur général Vincent Cardinaux.

A peine était-il installé au ministère public que le Conseil d'Etat changea le cours de sa destinée en l'appelant, le 1<sup>er</sup> avril 1858, au poste de professeur de langue française et de géographie dans la section industrielle du collège St-Michel.

Au bout de dix années d'enseignement au collège, M. Bourqui reçut du gouvernement de Berne, qui venait d'établir une école industrielle à Delémont, un appel comme directeur et maître principal de cette nouvelle institution. M. Bourqui resta six ans à Delémont. Le Conseil d'Etat de Fribourg, qui ne l'avait pas oublié, l'en fit revenir pour le placer comme préfet à la tête de l'administration du district du Lac. Cette nomination est du 27 juillet 1874. Ce fut surtout dans le domaine scolaire que le nouveau préfet se fit apprécier.

Après treize années de fonctions préfectorales, Alexis Bourqui fut appelé à Fribourg par le Conseil d'Etat, le



25 janvier 1887, en qualité d'officier d'état civil de la capitale. Il joignait à ces fonctions celles d'assesseur de la Justice de paix du 4<sup>me</sup> cercle de la Sarine et de secrétaire de la Commission administrative de l'asile des aliénés de Marsens.



M. Alexis Bourqui meurt après une carrière publique de cinquante-six années, dont cinquante passées au service du canton de Fribourg et six consacrées aux fonctions pédagogiques dans le canton de Berne. Il se trouvait être le plus ancien serviteur de l'Etat.

M. Bourqui était un excellent homme, simple et affable, aimant son canton et remplissant ses fonctions consciencieusement. Il avait le goût des choses de l'esprit et suivait assidûment les questions du jour. Il laisse un traité d'instruction civique intitulé : *Notions sur la constitution politique du pays*, à l'usage du canton de Fribourg (1876), ouvrage qu'il refondit en 1884 sous le titre : *Notions sur nos devoirs et nos droits civiques*, ainsi que sur la constitution politique du pays, à l'usage des écoles du canton de Fribourg.

M. Bourqui était un collaborateur des *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, depuis leur fondation par le professeur Louis Grangier, et nous n'avons jamais cessé d'entretenir avec lui les plus agréables relations. Nous devons à sa mémoire un souvenir reconnaissant.

\* \* \*

**M. François Corpataux, juge cantonal.** — Le 8 mars 1903 est décédé, à Matran, M. François Corpataux, ancien député et ancien juge cantonal. François Corpataux est né le 12 décembre 1827. Syndic de Matran de 1857 à 1879, soit pendant 22 ans, nommé député au Grand Conseil par le cercle de la Sarine, en remplacement de M. Pierre Reynold de Nonan, le 7 avril 1867, François Corpataux resta membre du pouvoir législatif jusqu'à sa retraite en 1901, c'est-à-dire pendant 34 ans.

Le collègue électoral le nomma, le 12 mars 1864, premier suppléant près le tribunal de la Sarine, et le 24 février 1867 juge au même tribunal dont il fit partie jusqu'en 1878.

Le 2 mars 1878, il accepta le poste de juge de paix du cercle de Belfaux, mais, le 21 novembre de l'année suivante, le Grand Conseil l'élisait aux fonctions de juge cantonal où il siégea pendant 22 années.

Il avait 20 ans lorsqu'il débuta dans la vie publique. En 1847, il fit la campagne du Sonderbund en qualité de sous-officier. L'année suivante, avec le grade de sergent-major, il alla rejoindre le corps d'occupation du Rhin. En 1857, il était sous-lieutenant. Il alla jusqu'au grade de capitaine.

En politique il a toujours appartenu au parti gouvernemental. Sa grande expérience des affaires et en particulier de la législation rurale, sa connaissance des coutumes lui ont valu d'être très fréquemment consulté dans maintes affaires litigieuses. Il a rendu dans ce domaine de nombreux services à ses combourgeois et aussi à des ressortissants des communes voisines.

Sa carrière a été bien et utilement remplie.

\* \* \*

**M. Louis Grivel.** — Vendredi 17 avril, après une longue maladie, est décédé, à l'âge de 65 ans, M. Louis Grivel, un des trois directeurs, chargé de la partie commerciale de la Banque de l'Etat de Fribourg. Depuis la démission de M. Menoud, il partageait avec M. Sallin la direction de cet établissement financier.

Louis Grivel était une figure à part et bien spéciale dans le monde de la finance. C'était un anachorète fourvoyé dans les affaires. D'une piété ardente, tout le temps que lui laissaient les occupations fastidieuses du bureau il le consacrait à des exercices de piété. Président du comité des pèlerinages, il prenait part à tous ceux qui étaient officiellement organisés, mais il en faisait encore pour son compte une quantité d'autres. Il visita tour à tour Rome et les principaux sanctuaires d'Italie, Lourdes, Paray-le-Monial, Fourvière, la Salette. La Terre-Sainte et Jérusalem le virent aussi agenouillé dans leurs sanctuaires vénérés. Il ne vivait réellement heureux qu'au pied des autels.

Sa première éducation se fit à Châtel-St-Denis, chez son père ; il avait perdu sa mère alors qu'il n'avait que deux ans. Son père, Joseph Grivel, était notaire à Châtel-St-Denis ; l'éducation qu'il donna à son fils fut sérieuse et sévère. On allait l'envoyer au collège des Jésuites à Fribourg pour y faire ses études classiques, lorsqu'éclatèrent les évènements de 1847 qui eurent pour conséquence la fermeture du collège des Jésuites. La famille alla se fixer à Lyon et au lieu des lettres latines ce fut à l'étude de la chimie et des mathématiques que l'on voua le jeune Louis Grivel. Il reçut à Lyon une culture industrielle et commerciale. Il poursuivit plus tard ses études techniques au Polytechnicum de Zurich, à l'université de Munich et à l'université de Paris.

Lorsqu'il revint au pays, son père se trouvait à la tête de la Caisse d'amortissement. Louis Grivel entra dans la même banque en qualité de teneur de livres. En 1877 il fut nommé directeur et lorsque, en 1893, la Caisse d'amortissement fut transformée en Banque d'État, il fut mis à la tête de la section commerciale de cet établissement.

Par dispositions testamentaires, Louis Grivel a institué le Fonds de l'Université de Fribourg comme héritier de la moitié de sa fortune. L'Evêché de Lausanne et Genève est institué héritier de l'autre moitié, à charge de l'employer à de bonnes œuvres et de payer, entre autres, les legs suivants :

- 10,000 fr. à l'école latine de Châtel St-Denis, pour favoriser les vocations ecclésiastiques ;
- 5000 fr. à l'œuvre des Missions intérieures ;
- 5000 fr. à l'église Notre-Dame, à Fribourg ;
- 2000 fr. au couvent de Montorge ;
- 2000 fr. au couvent de la Maigrange ;
- 2000 fr. au couvent des RR. PP. Capucins, à Fribourg ;

2000 fr. aux Sœurs de St-Vincent de Paul, à Fribourg;  
2000 fr. à l'œuvre du Marienhein, à Fribourg.

\* \* \*

**M. le prof. Dr Maximillen Westermaier.** — M. le professeur Dr Westermaier, né le 6 mars 1852 à Kaufbeuren, petite ville de la Souabe bavaroise, est décédé à Fribourg, le 1<sup>er</sup> mai 1903, après une très courte maladie.

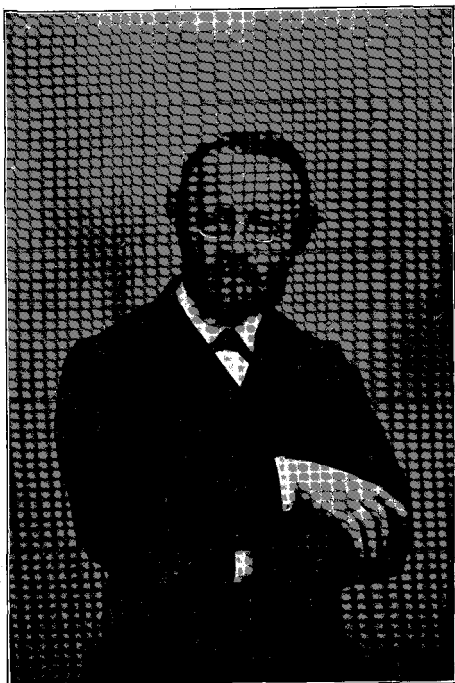
C'est notre université de Fribourg qui a fait en la personne du regretté défunt la perte la plus sensible. Elle perd en lui un de ses soutiens les plus dévoués et les plus désintéressés ; mais les personnes et les familles de notre ville, qui ont été en relations avec le défunt, lui ont voué un attachement solide et l'ont regretté comme un sincère et vieil ami.

C'était un savant de valeur, mais dont la modestie égalait la science.

Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de donner ici un tableau complet de son activité et de donner l'énumération entière des ouvrages qu'il a publiés. Une plume compétente a tracé, dans la *Liberté* du 3 mai dernier, un aperçu sommaire de sa carrière de savant que nous reproduisons ci-après :

Il fit ses premières études à Kempten, puis suivit les cours de la Faculté des sciences de l'université de Munich. Il avait choisi comme branches d'études la chimie et la minéralogie. Ce fut seulement après avoir pris ses premiers grades (1873), qu'il fut acheminé vers l'étude de la botanique, qui devint sa spécialité. Son initiateur fut le professeur Radikofer, dont il était assistant. Au bout de deux ans, M. Max Westermaier s'attacha en la même qualité au professeur Carl von Nägeli, qui avait la réputation d'astreindre ses élèves et ses assistants à une excellente discipline. Ce fut pendant la seconde année de ses fonctions auprès de l'éminent botaniste

munichois que M. Max Westermaier fut promu docteur (1878). Il avait présenté une thèse sur « les premières divisions des cellules dans l'embryon de la *capsella bursa postaris*. »



Les relations que M. de Nægeli entretenait avec le célèbre professeur berlinois Schwendener valurent au nouveau docteur d'être appelé à Berlin comme assistant de ce dernier.

C'était, pour le jeune savant, une bonne fortune inappréciable, car le professeur Schwendener est consi-

déré comme le pionnier de la recherche téléologique dans le domaine de l'anatomie des plantes.

Le D<sup>r</sup> Westermaier resta douze ans (1878-1890) à l'université de Berlin, qui le reçut, dès 1879, comme professeur agrégé (*privat docent*). Le ministère prussien des cultes lui confia durant un semestre la chaire de botanique de l'université de Königsberg, ainsi que la direction du Jardin botanique attaché à cet institut.

Un certain nombre d'ouvrages publiés par le D<sup>r</sup> Westermaier, sur des questions d'anatomie botanique comparée et générale, d'embryologie, de physiologie des tissus, datent de cette époque. Ils ont paru, soit dans les comptes rendus de l'Académie de Berlin, soit dans les *Pringsheims Jahrbücher*, soit dans d'autres publications spéciales.

M. le D<sup>r</sup> Westermaier faisait partie de l'Académie royale Léopold-Caroline des naturalistes allemands, qui publia de lui des travaux sur l'embryologie.

En 1890. M. Westermaier fut appelé comme professeur au Lycée royal de Freising (Bavière), où il enseigna pendant six ans. Ce fut de là qu'il se rendit, nonobstant les efforts faits pour le retenir, à l'appel de notre université, où il vint prendre, en 1896, la chaire de l'Institut botanique.

Il y a cinq ans, il fut chargé d'une mission scientifique à Java, où il passa plusieurs mois à étudier la flore polynésienne dans le Jardin botanique de Buitenzorg.

M. le D<sup>r</sup> Westermaier a occupé cette chaire, trop peu de temps, avec une autorité et une distinction qui l'ont fait hautement apprécier. Sa réputation scientifique rayonna promptement dans les milieux en relations avec notre université et lui valut, en plusieurs occurrences, des témoignages de considération dont sa modestie, d'ailleurs, lui faisait reporter tout l'honneur sur le corps qu'il représentait.

Comme dernier gage de l'intérêt qu'il portait à l'université de Fribourg, M. le professeur Westermaier lui a légué sa fortune.

\* \* \*

**Le Père Jean Gremaud, missionnaire.** — Nous avons appris, par les journaux, la mort du missionnaire Père Jean Gremaud, de Riaz, survenue dans l'Extrême-Orient, en Chine, dans le Sü in Sé Tchouan occidental, le 5 juin dernier.

M. Jean Gremaud était fils de M. Félix Gremaud, de Riaz, le neveu de feu M. Jean Gremaud, professeur d'histoire à Fribourg et dont nous avons ici même tracé la carrière si bien remplie. Il n'est pas un historien de la Suisse romande qui ne se rappelle la physionomie si populaire et si originale de notre regretté historien.

Or donc, le missionnaire, dont nous reproduisons plus loin le portrait dans son oriental costume d'habitant du Céleste-Empire, a encore deux frères qui sont dans les ordres, M. le Rd curé de Remaufens et un Père Capucin, le Père Berthold.

Il fit sa théologie, croyons-nous, au séminaire diocésain à Fribourg et partit tôt après pour les missions d'Orient, car voilà déjà dix-sept ans qu'il était entré dans cette dangereuse mais bien méritante carrière. Nous n'avons malheureusement pas pu obtenir de détails circonstanciés sur cette période, qui a pourtant dû être assez mouvementée, de la vie de notre compatriote. Peut-être aurons-nous plus tard occasion d'en recueillir.

Pour aujourd'hui, nous n'avons qu'une lettre envoyée par un collègue du défunt à M. le curé de Remaufens, son frère, et qui donne quelques détails sur les derniers moments du missionnaire fribourgeois. Cette lettre dit entre autres :



Votre cher frère a été emporté par la fièvre typhoïde, compliquée de sa maladie de cœur (hypertrophie), après dix jours de souffrances. Cette épidémie désole depuis trois mois nos régions. Votre frère s'était multiplié pour visiter ses malades.



Il était rentré chez lui, à Sū in, le lendemain de l'Ascension, à bout de forces, et sentant les premières atteintes du fléau. Pendant trois jours encore, il essaye de lutter ; il est obligé de s'aliter ; malgré les remèdes qu'on lui prodigue, le mal fait des progrès rapides. M. Bottereau, son voisin et successeur à Sū in, était arrivé sur ces

entrefaites ; il le soigne avec tout son dévouement et tout son cœur.

Appelé par M. Bottereau, qui se sentait atteint lui-même, j'arrive à Sū in le 3 juin. Votre frère, en me voyant, eut un mouvement de joie ; il avait toute sa connaissance, malgré la fièvre ardente qui le consumait.

Bientôt il me dit qu'il se trouvait mieux, que la bonne Vierge l'avait guéri. La nuit se passa assez calme. Le lendemain, le mieux semblant continuer, il demande à manger ; on lui donne un peu de riz, qu'il avale avec un appétit prodigieux. Il se disait guéri et se reprenait à la vie, quand, dans l'après midi, il eut une faiblesse. Nous le sentîmes perdu ; je lui déclare la vérité sur son état. Il me répond : « J'avais fait mon sacrifice ; j'étais résigné à tout, mais depuis hier je croyais à la guérison. »

Il souffrait beaucoup, mais sans se plaindre, avec des alternatives de pleine connaissance et de délire.

Quelques instants après, le délire le prenait, puis il entra en agonie ; je continuai les invocations, il ne répondait plus ; aux premières lueurs du jour naissant, il s'éteignait au milieu de nos pleurs.

Ses chrétiens, accourus sans compter avec la distance, ont prié pendant trois jours et trois nuits autour de son corps exposé dans l'église. Le 8 juin, au matin, le P. Greffet et moi l'avons conduit à sa dernière demeure. Les notables de l'endroit et beaucoup de païens, ses amis, s'étaient joints au cortège ; ils avaient tenu à rendre ce dernier devoir à votre frère dont depuis onze ans ils avaient apprécié les grandes qualités et les services. Il repose à côté de M. Gatin, son prédécesseur à Sū in, et de M. Chaigneau, son ami, dans le cimetière chrétien, à trois kilomètres de la ville,

Pauvre Père Gremaud, depuis six ans j'étais son voisin, bien qu'un peu éloigné ; j'ai perdu un bon ami, un

conseiller sûr ; nous avons passé ensemble les tristes jours de la persécution du Jû-Mân-Ssé ; j'ai versé bien des pleurs sur sa fin prématurée.

Quelle perte pour notre chère Mission qui fondait sur lui de grandes espérances, pour tous ses confrères qui l'aimaient et l'écoutaient, pour ses chrétiens au service desquels il avait apporté son grand dévouement ! Depuis quelques années, il était assez souvent indisposé, mais il n'en continuait pas moins son labeur sans se plaindre. L'an dernier, plus d'un millier de chrétiens, fuyant les Boxeurs, trouvèrent un refuge dans son église ; il les secourut sans compter avec la fatigue. Aussi une fin si rapide a-t-elle surpris tout le monde ! Au ciel, il continuera de nous aimer en intercédant pour tous auprès de Dieu.

Veillez agréer, Monsieur le curé, avec mes condoléances, mes sentiments d'affectueux respect et d'entier dévouement.

PIERRE-MARIE PIEL, M. ap.

**M. Albert Sottaz.** — \* \* \* C'est à Neuchâtel, où il occupait le poste de comptable de l'Etat, que notre compatriote Albert Sottaz est mort à l'âge de 76 ans, après une longue et pénible maladie, le mardi 6 octobre dernier.

La *National suisse* de la Chaux-de-Fonds, en annonçant sa mort, disait : « La République perd avec Albert Sottaz un de ses fonctionnaires les plus dévoués. Durant plus de 20 années, il remplit les fonctions qui lui étaient confiées avec une ponctualité et une fidélité remarquables. »

Et sur sa tombe le conseiller d'Etat, M. Edouard Droz, disait également : « L'Etat et le Département des Finances en particulier, perdent avec Albert Sottaz un de leurs fonctionnaires les plus dévoués et nous ne laisserons pas se refermer la tombe ouverte devant nous

sans dire un dernier adieu au collaborateur et à l'ami que nous accompagnons au champ du repos, et rappeler en quelques mots ce que furent sa carrière. »

Né en 1827 à Fribourg, Albert Sottaz suivit les écoles primaires de Fribourg, puis l'école moyenne et bientôt après il partit pour Neuchâtel où il fut durant quelques années employé dans une maison de commerce.



Vers 1850, il renonça à la carrière commerciale pour s'engager à Rome dans les troupes pontificales, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son intelligence, sa droiture. Parvenu au grade d'adjudant, il devint secrétaire du grand juge. Après Castelfidardo, lors des évènements de 1860, il rentra au pays et entra dans l'administration communale comme second secrétaire de ville. Le 9 mai 1867, le poste de premier secrétaire étant devenu vacant, il y fut appelé et il l'occupa jusqu'au 13

juin 1879. Mais comme bien d'autres avant et après lui, il ne fut pas à l'abri des *dégonnages*, et il fit à ses dépens l'expérience de la fragilité et de l'instabilité des fonctions publiques. Le 13 juin 1879 donc, à la suite d'un de ces revirements politiques comme il s'en produit de temps à autre, le Conseil communal de Fribourg le congédia de ses fonctions de secrétaire de ville et il se serait trouvé du jour au lendemain sur le pavé si le gouvernement de Neuchâtel ne lui eût confié, par arrêté du 30 mai 1879, le poste de comptable de l'Etat qu'il a occupé dès lors, sans interruption, jusqu'à sa mort. Et ce poste n'était pas sans présenter pour lui de sérieuses difficultés, car ses connaissances en comptabilité étant dans le principe plus théoriques que pratiques, il dut, à l'âge de cinquante ans bien sonnés, faire un véritable apprentissage pour se mettre au courant du mécanisme compliqué de la comptabilité cantonale neuchâteloise. Il se mit courageusement à l'œuvre et, aidé des conseils d'un ami expert dans la matière, il ne tarda pas à être absolument à la hauteur de sa tâche. Il apporta toujours à son travail les qualités d'ordre et de méthode qui le caractérisaient et sut se faire apprécier hautement des membres des différentes commissions du Grand Conseil.

D'une probité absolue, sévère envers lui-même comme envers les autres, Sottaz était d'un abord parfois rude. Mais s'il avait de temps à autre quelque lointaine analogie avec le hérisson, dit M. Droz, il était malgré cela d'une complaisance rare, il avait un cœur d'or et n'épargnait jamais sa peine pour rendre un service. Toute sa vie peut se résumer par ces mots : Fidélité, probité, ponctualité, travail.

Comme opinions politiques, Albert Sottaz appartient, pendant la seconde période de sa vie, au parti radical, et à Neuchâtel il devint un fidèle de la loge maçonnique,

En dehors de ses occupations officielles, il cultivait les fleurs et la musique. On se souvient de l'Hôtel-de-Ville de Fribourg au temps où il l'habitait : les étrangers qui passaient près du Tilleul se retournaient avec étonnement pour voir, à côté de notre vieil Hôtel cantonal, une façade qui disparaissait littéralement sous les fleurs. C'était la joie et l'orgueil d'Albert Sottaz, et ses concitoyens lui étaient reconnaissants de cette ornementation gratuite de notre édifice communal.

\* \* \*

**M. Jean-Mamert Soussens.** -- Après une existence aussi agitée que peut l'être celle d'un journaliste entré dans la carrière pour faire avant tout de la polémique, M. Mamert Soussens disparaît de la scène politique pendant une période de calme qui contraste fort heureusement avec l'agitation d'antan. Ces dernières années il se livrait de préférence à l'étude des questions économiques. Il avait un goût marqué pour la science des chiffres et ses études comparatives des tableaux statistiques, si généreusement publiés à notre époque, lui faisaient découvrir des aperçus intéressants et remarquables.

Jean-Mamert Soussens était originaire de Puycasquier, département du Gers ; après avoir fait des études classiques et trois ans de théologie, il vint en Suisse ; il entra d'abord à la maison Bridel à Lausanne en qualité de compositeur-typographe, puis il vint s'établir à Romont où il s'engagea également comme typographe dans la petite imprimerie du *Courrier de la Glâne* qui eut une existence éphémère de six mois. Quelques membres du clergé, entr'autres le chanoine Nicolet, fondèrent ensuite l'*Ami du peuple* dont Mamert Soussens fut le compositeur et le rédacteur. Ses études théologiques le préparaient admirablement à la direction d'un journal fondé par des ecclésiastiques. Il vit du premier coup ce que

cette position lui assurait d'avantages dans notre pays. Il devint d'emblée « l'homme de doctrine » et tous ceux qui tenaient à passer pour orthodoxes devaient, sinon accepter ses arrêts, du moins s'abstenir de les discuter.



Ça n'alla pas tout seul, comme bien l'on pense, et pendant une série d'années les polémiques politico-religieuses sévirent dans notre bon pays de Fribourg avec intensité invraisemblable.

Entre temps la *Liberté* s'était fondée par les soins du chanoine Schorderet, le champ d'action s'était élargi et

le pouvoir avait passé, en 1881, aux mains des tenants de la *Liberté*. Mamert Soussens était toujours l'homme de la situation. Il servait de cible fixe à tous les partis d'opposition. Les dégommmages avaient fini par éloigner de la place les derniers hommes du pouvoir déchu et Soussens amassa sur lui une bonne part des rancunes des dégommmés. Homme providentiel pour les uns, abominable supôt des tyrans chez les autres, qui portera sur l'homme et son œuvre un jugement impartial ? Le temps se chargera de remettre les choses au point et déjà aujourd'hui nous voyons les journaux des diverses nuances donner leur appréciation dans une note à peu près juste.

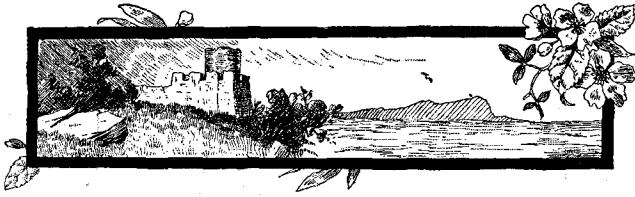
M. Soussens s'était fait naturaliser Suisse, il avait épousé une Fribourgeoise et s'était fait recevoir bourgeois de Remaufens.

Le 28 février 1883, il fut appelé à faire partie de la commission cantonale des études. Il présida la commission d'études et le jury d'examen des aspirants au baccalauréat. Il fut aussi chargé temporairement de l'inspection des écoles secondaires.

Le 27 janvier 1901, il fut élu député du cercle de la Sarine au Grand Conseil, en remplacement de M. Frédéric Gendre ; mais la maladie qui devait l'emporter et dont il souffrait déjà le détermina à décliner une nouvelle candidature aux élections générales.

Il se confina de plus en plus, ces dernières années, dans l'étude des questions économiques et sociales jusqu'à ce que la maladie vint l'arrêter presque tout à fait. Il est mort subitement dans la nuit du samedi au dimanche 18 octobre.





## PONT DE CORBIÈRES

Il existait autrefois, entre le château d'Everdes et l'ancien château de Corbières, un passage sur la Sarine, comme à Pont-en-Ogoz, à Arconciel, à Bonn et ailleurs encore.

A Corbières un passage a dû exister jusque vers 1553, époque à laquelle Everdes, devenu baillage fribourgeois, fut réuni à Vuippens.

Le passage sur la Sarine a probablement, comme à Pont-en-Ogoz, disparu depuis l'abandon du château d'Everdes, car, en 1641, d'après Kuenlin, l'établissement d'un pont sur la Sarine fut ordonné, à la construction duquel toutes les communes avoisinantes devaient contribuer, ainsi que Charmey. Il paraît que cette construction n'avancait pas, car, en 1689, le banneret Blanc l'entreprit à ses frais, à quel effet il obtint un droit de pontonnage pour le terme de 30 ans. Plus tard, nous dit encore Kuenlin, ce pont s'écroula et dès lors le passage de la Sarine fut abandonné. Jusqu'à quand ? Nous l'ignorons, mais nous sommes tentés de croire qu'un pont n'a pas été reconstruit de si tôt. Mais, comme ailleurs, un bac fut établi pour les piétons et les voitures passaient à gué.

Ce bac (navet, comme on l'appelait dans la contrée) a subsisté jusqu'après la suppression du péage du pont suspendu, soit le 1<sup>er</sup> janvier 1852. Le bac, que nous avons vu, se trouvait à environ 100 mètres en aval du

pont actuel, où il existe encore une maisonnette qui servait d'habitation au passeur.

La première démarche faite depuis, en vue d'obtenir un nouveau pont sur la Sarine entre Corbières et Echarlens, fut la pétition adressée au Grand Conseil le 11 janvier 1835 et rédigée par le notaire Magnin pour le compte des communes de Corbières, Villardvolard et Hauteville.

Il paraîtrait, comme cela arrive encore de nos jours, que l'on n'a pas donné suite à la pétition, car le 30 avril 1836, les mêmes communes font une nouvelle démarche, mais auprès du Conseil d'Etat.

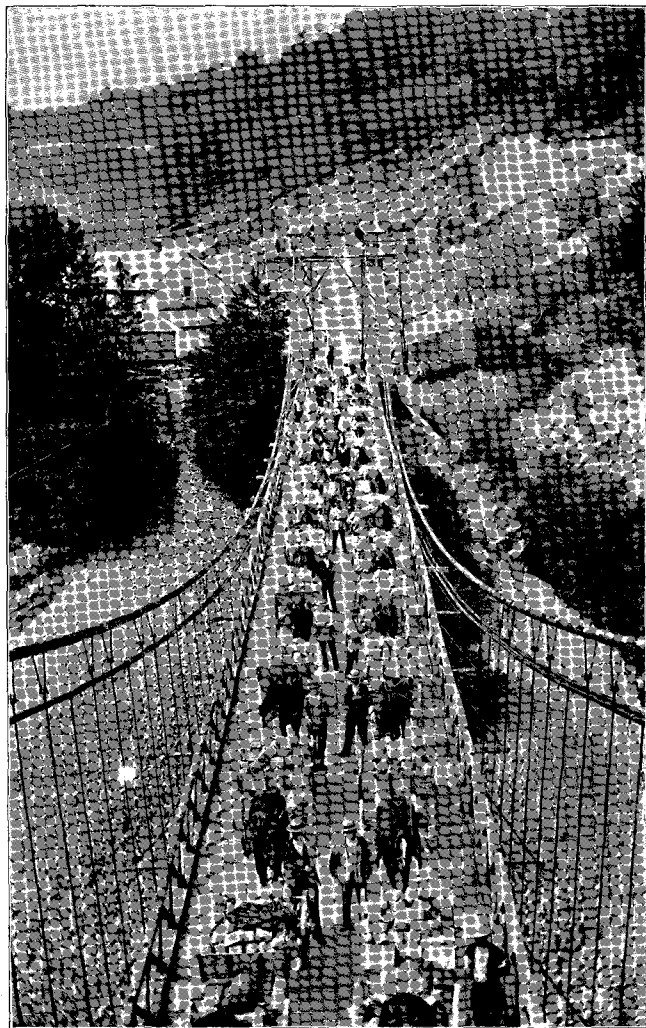
Il a été cette fois donné suite à la requête des communes pétitionnaires, et le Conseil d'Etat demanda un projet et un devis à M. Chaley qui venait de construire les ponts suspendus de Fribourg, car, sous date du 10 juin 1836, cet ingénieur écrivit à M. Charles conseiller d'Etat, qu'il s'engageait à construire le pont pour fr. 45,000 — (vieux taux). — Une convention fut passée avec M. Chaley le 15 juin 1836 et le Grand Conseil décréta la construction du pont le 28 juin 1836.

Après sa construction le pont fut soumis à une épreuve de 100 kg. par m. <sup>2</sup> de superficie de son plancher, non compris le poids mort qui était d'environ 150 kg. par m. <sup>2</sup>.

Il était formé de quatre câbles : deux de chaque côté, dont chacun avait 240 fils n° 18.

Avec la charge d'épreuve (100 kg.) le fil de fer travaillait à raison de 32 kg. par mm. <sup>2</sup>.

L'amarrage comportait des massifs de maçonnerie dans lesquels étaient noyés les câbles. Cette disposition ne permettait pas de contrôler l'état des câbles dans cette partie de la construction, on renforça, après 1852, comme au grand pont de Fribourg, les câbles au moyen



LE PONT DE CORBIÈRES

de câbles additionnels, enveloppant les massifs de maçonnerie au lieu de les traverser, comme c'était le cas pour les câbles primitifs.

Ce projet de consolidation fut élaboré par M. Laforge, contre-maître de M. Chaley. Le devis prévoyait 12,000 fr. La dépense s'est élevée à 10,203 fr.

Avant ces premiers travaux de consolidation, le pont a dû subir des réparations importantes en 1848 ensuite des événements politiques de 1847. A cette occasion on avait, pour empêcher les troupes fédérales (vaudoises) d'envahir la rive droite de la Sarine, coupé partiellement les câbles et enlevé une partie du tablier, soit environ 2550 m. <sup>2</sup>.

Voici les incisions faites aux câbles :

1° *Câbles d'aval* : l'un, le 1<sup>er</sup>, a eu 140 fils coupés et l'autre, le 2<sup>me</sup>, près des cages, 17 fils coupés.

2° *Câbles d'amont* : l'un 71 fils coupés et l'autre 37.

Quant au coût de ces réparations, il s'est élevé à fr. 4,500.

Après les travaux de consolidation des deux ponts suspendus de Fribourg, on a songé à consolider aussi celui de Corbières qui a été construit dans les mêmes conditions de sécurité : c'est-à-dire pour ne supporter qu'une surcharge de 100 kg. par m. <sup>2</sup>. Il y a plus : avec cette surcharge de 100 kg. par m. <sup>2</sup> seulement le fil de fer travaillait à passé 32 kg. (à peu près demi-sécurité) par mm. <sup>2</sup>.

Le projet de consolidation a eu pour but de réduire le travail du fil de fer, tant dans les anciens câbles que dans les nouveaux à 18 kg. par mm. <sup>2</sup>.

*Grosso modo*, on peut dire que les deux groupes de câbles, anciens et nouveaux, sont ensemble 3 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> fois plus forts que les anciens seuls.

Les anciens câbles, au nombre de 4, deux de chaque

côté, sont formés chacun de 240 fils, soit au total de 960 fils. Ceux-ci ayant une section de 7,44 millimètres carrés, représentent une barre de 7142 millimètres carrés.

Les deux nouveaux câbles ont chacun 804 fils et en totalité 1608 fils. La section de ceux-ci étant de 9,079 mm. <sup>2</sup>, nous obtenons une section utile, soit une barre de 14,600 millimètres carrés.

Les deux nouveaux câbles sont par conséquent deux fois plus forts que les quatre anciens.

Le poids des fers laminés pour les chaînes et accessoires est de 18,5000 kilog.

Celui de la fonte de 9000 kg. et celui des fils de fer de 22,000 kg,

La résistance des fils de fer à la rupture est en moyenne de 74 kg. par mm. <sup>2</sup>, ce qui fait environ une sécurité quadruple, lorsque le pont est chargé avec 200 kg.

Les barres des chaînes d'amarre ont supporté à la rupture près de 42 kg. par millimètre carré. Comme on les fait travailler à 10 kilog. par millimètre carré, nous avons ici une sécurité quadruple en cas de surcharge de 200 kg. par m. <sup>2</sup>,

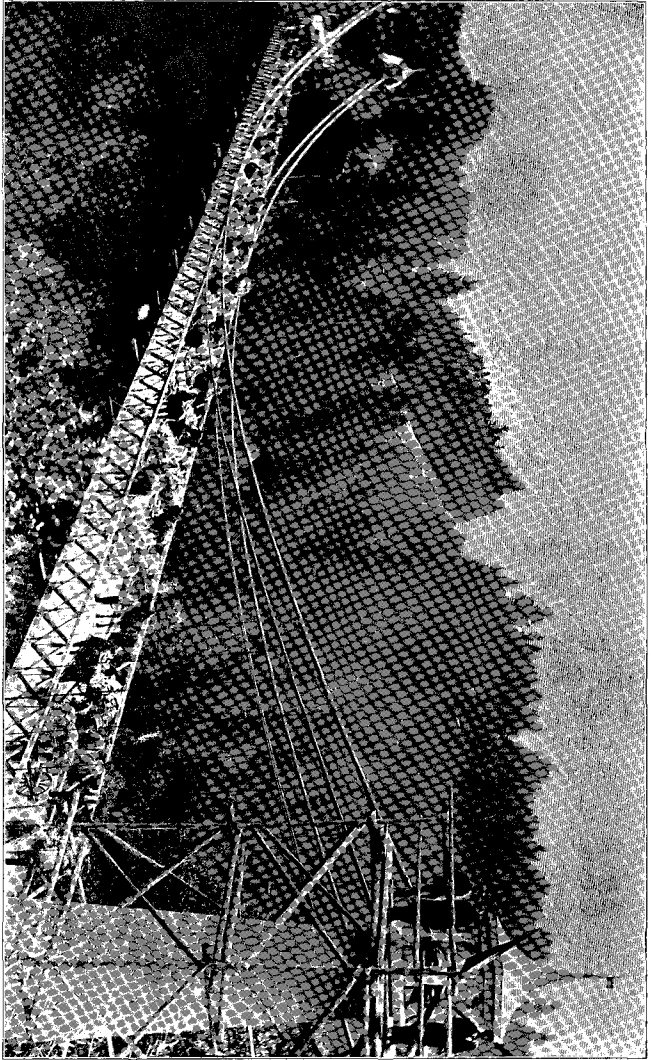
Comme on le voit, les travaux de consolidation donnent au pont une grande sécurité et les nouveaux câbles, comme c'est le cas à Fribourg, atténueront dans une large mesure les balancements du tablier.

Le 30 septembre 1903, le pont a été soumis à l'épreuve d'une charge composée comme suit :

1° 30 chars à un cheval, chargés de 120 pavés (poids moyen d'un pavé 12,5 kg., 800 pavés par 10 tonnes).

Le poids d'un char, y compris conducteur et cheval, était de 2575 kg., ce qui fait pour 30 voitures 77,250 kg.

2° 50 personnes qui se trouvaient simultanément sur le pont à 75 kg. . . . . 3,750 kg.  
Total 81,000 kg.



LE PONT DE CORBIÈRES

ou 1620 quintaux, ce qui correspond à une surcharge de 154 kg. par m. <sup>2</sup> de tablier au lieu de 200 prévus au cahier des charges. Le pont étant couvert de voitures, il était difficile d'obtenir la charge d'essai complète. Pour réaliser cette dernière, il aurait fallu 37 voitures au lieu de 30.

Pour les personnes qui douteraient encore de la solidité du pont, nous ajouterons qu'il faudrait 148 voitures de 2575 kg. (5 étages) pour en amener la rupture.

Sous l'effort de la charge, les câbles se sont, au milieu, baissés de 268 millimètres et, après l'enlèvement de la charge, relevés de 227 mm., de sorte que les câbles ont subi un abaissement persistant de 41 millimètres.

AM. GREMAUD, ING.

*Post-scriptum.* — A cette occasion, M. Ody, préfet de la Gruyère, nous communique une relation laissée par son père qui fut témoin oculaire de la première inauguration du pont de Corbières :

« En 1837 ou 1838, eut lieu la première épreuve du pont de Corbières. Grande affluence. On chargea le pont avec des chars de sable, de gravier, etc. Pour augmenter le poids, l'ingénieur dit à la foule : « Arrivez, arrivez. » Le monde arriva. Il se produisit un choc : les rouleaux sur arbre, porteurs des deux câbles sur les tours, côté de Corbières, étant en fonte évidée, s'écrasèrent. Un morceau de fonte enfonça le chapeau de papa.

Un curieux s'était placé sur une pièce de bois entre les deux tours. La pièce de bois bascula : l'homme tomba et se blessa au visage contre l'angle du pilier de la tour.

Une femme, pour mieux voir et n'être pas piétinée, s'était mise dans l'angle formé par le pilier et la balustrade. Par la rupture des rouleaux, le tablier du pont fléchit, s'allongea et, à l'angle, vint serrer contre le pilier

et pinça la robe de la brave femme. Impossible de se dégager. Un campagnard d'hésita pas et, avec un couteau, tailla simplement le morceau de la robe.

Sous le tablier, du monde s'était aussi groupé, sur le talus, pour voir l'effet des essais, et ils s'étaient munis de liteaux pour mesurer la flexion. Au choc produit par l'écrasement des rouleaux, tout le monde déguerpit, et ceux qui étaient sur le pont et ceux qui se trouvaient dessous.

100 coups de canon devaient être tirés : on se contenta d'un seul.

Avant le pont existait un bac (en bas du pont, petite maison). Un passeur le desservait. Le bac pouvait contenir environ 15 personnes. On disait en patois : « Fo alla pachâ le navet. »

---

### Nos gravures.

On aura remarqué que nos illustrations sont, cette année, très sensiblement meilleures que les années précédentes. Cela tient d'abord à la bonne exécution des gravures elles-mêmes, dont a été chargé l'atelier nouvellement installé de photogravure rue des Alpes, 38. En second lieu nous avons employé un papier couché de très bonne fabrication. Enfin elles ont été imprimées sur une machine nouvelle de bonne marque, pourvue des perfectionnements indispensables pour la bonne impression des autotypies spécialement.

Avec ces éléments réunis et les soins voulus, il nous a été possible de donner aux illustrations toute leur valeur.

---



## Le téléphone.

Magnut, — le gros Magnut, des Biolles sur la Combe, fusilier du 5, qui a fait son premier « camp » cet automne, — n'avait jamais téléphoné de sa vie. (Il n'est pas le seul, au reste, et il n'y a pas de honte à cela.) L'idée lui vint à Morges, lors de la mobilisation des dix bataillons vaudois, d'échanger quelques doux propos avec sa promise, qui est à Orbe et qui deviendra M<sup>me</sup> Magnut à la Saint-Martin.

— Montez au premier, lui dit le garçon de café où il partageait un demi-litre avec un compagnon d'armes, au fond du corridor, la porte à droite.

Magnut grimpe un escalier, enfile un couloir et arrive à l'endroit indiqué. Justement, la porte est entrebâillée. Il l'ouvre tout à fait et se trouve dans un cabinet aux proprettes parois de faïence. Un cordon pend, à portée de sa main. Il le tire et crie à pleins poumons :

— Orbe !... Est-ce la ville d'Oorbe ?... Je voudrais causer à Rosalie X., qui reste proche du Puisoir....

Pas de réponse, si ce n'est que le gargouillement d'une sorte de cascade.

— Orbe !... La ville même !... Y a-t-il quelqu'un ? brame le troupiér en secouant plus vivement le cordon.

Une nouvelle chute d'eau se fait entendre.

Craignant de manquer l'appel de sa compagnie, Magnut n'insiste pas davantage et redescend passablement déconfit.

— Je n'ai pas réussi à y causer, dit-il à son camarade. La ligne a peut-être été détraquée par la foudre. En tout cas il doit y faire un rude orage par là-bas : j'entendais tomber la pluie par patiets.

*(Almanach du Conteur vaudois.)*

## NOS MUSÉES



Il est bien peu de personnes qui se fassent une idée des trésors que contiennent les salles de nos collections artistiques et historiques du Lycée de Fribourg. Il y a là des richesses absolument ignorées du gros public et qui méritent certainement, je ne dirai pas une visite, mais plusieurs pour chacune des sections de notre musée. Il faudrait avoir le temps de s'arrêter longuement devant telle ou telle vitrine, devant certains tableaux, devant tel ou tel objet ancien. C'est le cas de dire qu'il y en a pour tous les goûts et que l'archéologue, l'historien, l'amateur d'art, le numismate y trouvent leur compte. Les heures que l'on consacre à parcourir ces salles passent avec la plus grande rapidité, surtout si l'on a la bonne fortune d'avoir pour cicerone le conservateur des musées, M. Max de Techtermann, dont l'érudition et l'extrême urbanité n'ont d'égale que la sollicitude qu'il voue aux précieuses collections confiées à ses soins et qui se sont grandement enrichies par son incessant labeur.

Notre intention, en écrivant ces lignes, n'est pas de faire une énumération, même très sommaire, des objets qui forment ces collections, mais simplement de les signaler au public et de faire voir l'intérêt qui s'y rattache à différents points de vue.

C'est à l'occasion de la réunion de la Société générale d'histoire suisse, qui eut lieu à Fribourg vers la fin du mois de septembre 1903, qu'il a été procédé à une

réorganisation du musée historique, lequel a été ouvert au public quelque temps auparavant.

Nous ne parlerons pas du Musée Marcello, suffisamment connu et dont les *Etrennes fribourgeoises* ont entretenu leurs lecteurs à plus d'une reprise. C'est au premier étage du Lycée que nous nous arrêtons. Là se trouvent la salle des lacustres, la salle des armures et du butin de la bataille de Morat, la salle de l'iconographie fribourgeoise d'installation récente, la salle des monnaies et médailles où l'on voit aussi une série de travaux anciens de sculpture, ainsi que des portraits et peintures diverses qui n'ont pas pu trouver place dans la salle de peinture du rez-de-chaussée, le musée ethnographique et d'antiquités. Une riche et intéressante collection de vitraux de différentes époques est répartie dans les différentes salles.

Dans chacune des subdivisions de ce musée historique il y a des objets ou des groupes fort remarquables et d'une haute valeur. Nous nous proposons, ces années prochaines, d'en faire connaître l'un ou l'autre des plus intéressants par de petites monographies illustrées, et cela dans un double but. D'abord nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur nos richesses artistiques et archéologiques, ensuite nous voudrions engager les personnes qui le pourraient à augmenter ces collections, soit par des dons, soit en signalant aux autorités et au conservateur des musées les objets anciens qui menaceraient de se perdre ou d'émigrer à l'étranger. Ce serait faire acte de patriotisme éclairé tout en facilitant la tâche de l'administration des musées.

Ceux-ci ne présentent pas seulement un intérêt de banale curiosité, mais constituent un ensemble de documents précieux pour l'histoire de l'art national, pour l'archéologie, pour les études historiques, etc., etc. Il

suffit de parcourir ces salles, même rapidement. pour s'en convaincre.

Il est seulement regrettable que l'éclairage des salles soit forcément un peu défectueux, de sorte que beaucoup d'objets ne se présentent pas assez avantageusement et que d'autres se trouvent être nécessairement dans l'ombre. Les salles qui ne reçoivent le jour que d'un côté sont surtout désavantageuses sous ce rapport. Encore ici, de même que pour notre Bibliothèque cantonale, une construction serait nécessaire. Quel sera le Mécène opulent et généreux qui aura l'idée de léguer une partie de sa fortune pour la construction d'un édifice destiné à recevoir nos collections artistiques et historiques, ainsi que les volumes de notre Bibliothèque qui s'amoncellent dans des locaux trop étroits et d'un accès plutôt pénible ?

E. F.

---

Entendu à un examen d'école à X.

— Quelle était la nationalité d'Adam ?

— Il était Valaisan.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il a eu des tantes à Sion.

— Bien. Et quelle était la nationalité d'Eve ?

— Elle était Vaudoise.

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle venait de la Côte.

— Bien. En ce cas, veuillez me dire pourquoi Eve a été créée après Adam ?

— Parce que, pour faire un chef-d'œuvre, il faut commencer par faire un « brouillon. »

— Très bien, 10. En outre, vous recevrez le premier prix de philosophie.

---

### **Fin de consultation.**

— Il ne faut pas vous dissimuler que vous êtes très débilité...

— Je compte sur vous, docteur, pour me réhabiliter !

---

### Les martyrs de la beauté.

C'est une bien étrange revue que passe le *Strand Magazine* : celle des martyrs de la beauté. Et cela commence par des victimes dont le destin ne fait, en réalité, pleurer qu'à force de bêtise. Ainsi les femmes de Corinthe, qui demeuraient chaque jour, pendant deux heures, dans un bain d'huile d'olive.

Entre ces personnes gluantes et Mme Tallien, qui, comme on sait, préférerait être « toute sucrée », se place, historiquement, *l'invent... rice* des bains de lait d'ânesse, Poppée, la digne épouse de Néron. Aujourd'hui, après avoir essayé des bains de vin de Bordeaux, de vin de Champagne, de lait de chèvre, de sang de bœuf, on en est aux bains de glycérine, d'ammoniaque... Mais il s'agit désormais de médecine, science vénérable entre toutes, et qui n'est pas esclave de la mode, elle !

Il y a aussi le « masque domestique », porté pour éviter les rides, assouplir la peau du visage, etc., et c'est ici que commence la revue des véritables martyrs, car on se trouve en présence des procédés qui ne sont plus seulement burlesques et imbéciles, mais qui menacent en outre la santé. Chaque patricienne de Rome avait au moins une femme de chambre exclusivement chargée de lui appliquer chaque soir et de lui enlever chaque matin un masque confectionné avec de la graisse d'agneau, ou bien avec un produit mucilagineux recueilli dans les nids de certains oiseaux de mer.

Il y eut un roi de France pour porter le masque domestique. Ce fut Henri III. Chaque matin, on lui appliquait sur la face une pâte de farine et de blanc d'œuf. A la même époque, les élégants de l'Italie portaient d'ailleurs des masques domestiques faits avec de la farine, de la crème, du miel et de l'huile d'olive.

Et le *Strand Magazine* nous apprend que, en 1902, beaucoup de jeunes Anglaises, pour conserver les roses de ce teint qui les rend légendaires, gardent la nuit sur chaque joue, à l'aide d'ingénieux bandages, un beefsteak cru !

---

A bord d'un paquebot transatlantique, entre compagnons de cabine :

— C'est égal, le logement est petit !

— Mon cher, vous n'êtes jamais content : nous sommes au large et vous vous plaignez d'être à l'étroit.

---

## Lè tejon è la réche.

Din ouna pérotze dè nothron tyinton, ly avi on yâdzo, din le vilyo tin, oun'incourâ, boun'anhyan, galé, dèchtra dèvouhyâ, ke ly-avi on bocon le nom d'ithre plyênê, on pou réchèta : shavi djêmé keminhyi, è, on yâdzo ke ch'éthi inbriyâ, chavi pâ rèplyékâ, n'avi rin dè tzavon. In tzôtin, chin l'iallavè onco, ma in'evè, lè dzin rounâvan in martalin dè frê dèvant le mohyi. Lé-j-ou oyu dre ke faji étzoudâ l'ivouè po chè rajâ, kan chenâvè le dèri. Chin n'impatzè pâ ke to lo mondo l'amâvè, tan ly-irè on boun'anhyan.

Ouna demindze matin ke ly falyi alâ dre la matenère fro, chè fi a menâ in tzèraban pè Tzico ou motu, on vilyo tzèroton ke ly-avi la plyètina bin ratherya. I parè ke la lison n'irè pâ ounâ tot'inkran, ca l'incourâ, ke n'èthi portan pâ on prêchâ, ch'inpahyintavè d'la vère tan lanbenâ.

— Te ly â pâ rèbalyi d'l'avèna du le boun'an, a te n'èga, ke ly fâ moncheu, no van prendre rachena in tzemin.

— Kemin vudrà-vo ke chi tan dègadja è tan viva, la poura bithe, ke ly rèbrekè Tzico, on bocon dèlô ; ly-a tota la chenanna trinâ di tejon è ly fô onco menâ la réche la demindze ?....

Lincourâ ly-a fè le chugno d'la krè è ly-a préyi chon brevèro.

TOBI DI-J-ÉLYUDZO.

---

Dans une exposition de peinture :

— Comment ? c'est marqué 500 fr. Un clair de lune dans lequel on ne voit pas seulement la lune !

— Qu'est-ce que cela prouve ? Quand vous voyez un clerc d'avocat, est-ce que vous voyez l'avocat ?

---

**M. Thiers est au bout de tout.**

Vous vous battez les flancs, ô gent anecdo THIERS,  
Pour nourrir des Français, la race gazet THIERS,  
Depuis qu'ayant laissé ses foudres au ves THIERS,  
Jusqu'à Trouville a fui l'immortel Monsieur THIERS !

Parlez-nous du passé... hélas ! c'était THIERS !  
Peignez-nous l'ennemi marchant la tête al THIERS,  
Emargeant son succès sur la carte rout THIERS,  
Et de nos vieux drapeaux, à Metz, faisant li THIERS !

Puis Paris devenant une vaste ra THIERS,  
Avec Assi pour roi, la Prusse pour por THIERS !

Montrez-nous, de nos jours, l'assemblée chipo THIERS,  
Des ministres chiens-loups l'astuce carot THIERS,  
Les amants valeureux fuyant par la gout THIERS,  
Et Thiers à Gambetta ouvrant sa taba THIERS !

Si parmi tout cela, vous découvrez ma THIERS  
A prouver que la France, en se levant en THIERS,  
Pourra, jusqu'à Strasbourg, reculer sa fron THIERS,  
J'épouse du Jockey l'illustre bouque THIERS ! !

---

Crétinot affirme à un de ses amis qu'il possède la photographie  
d'une actrice célèbre, que lui a donnée l'actrice elle-même.

— Avec dédicace ? demande l'ami.

Et Crétinot modeste :

— Oh ! avec une dicace seulement !

---

Au tribunal :

— Cette fois, Vildécharde, ce n'est pas seulement pour vagabondage qu'on vous a arrêté : on vous a surpris en train de dévaliser un vieillard.

— Sauf votre respect, mon président, c'est bien votre faute. Vous m'aviez dit comme ça que je devrais avoir honte de ne jamais travailler, et qu'il n'était que temps de dépouiller le vieil homme.

---

## Aventures de voyage.

M. Budde, ministre des travaux publics en Allemagne, faisait, il y a quelque temps, une tournée d'inspection. Il avait pris place dans un coupé et le train venait de se mettre en marche quand un voyageur, assis en face de lui, alluma un énorme cigare.

Avec beaucoup de politesse, M. Budde, qui n'aime point l'odeur du tabac, fit remarquer à son compagnon que, dans les coupés de première classe, on n'a le droit de fumer qu'avec l'assentiment des autres voyageurs. Le fumeur se contenta de répondre à cet avertissement par un geste muet, mais significatif, et continua de s'envelopper de nuages comme un dieu.

Quand il eut tiré de son havane hambourgeois la dernière bouffée, il le jeta par la fenêtre, ouvrit son porte-cigares et, avec beaucoup de soin, il en choisit un second.

Indigné de ce sans-gêne et légèrement incommodé par l'odeur nauséabonde des bouquets allemands, M. Budde reprit la parole :

— Je vous répète, monsieur, que vous ne devez pas fumer ici sans ma permission. J'ai, d'ailleurs, le droit et le devoir de faire respecter les règlements des chemins de fer, car je suis le ministre Budde.

Il tendit sa carte au fumeur qui, tout en lançant à travers le coupé une nuée plus épaisse, glissa tranquillement le bristol dans sa poche.

A la station suivante, le fumeur, toujours fumant, descend sans plus prendre garde au ministre enfumé.

Celui-ci, furieux, appela le chef de gare, lui explique la chose et le somme de demander son nom au voyageur.

Le voyageur ne se fait pas prier ; il retire de sa poche la carte de M. Budde, la remet poliment au chef de gare et disparaît dans la foule.



Le fonctionnaire jette les yeux sur la carte, revient près du coupé et, s'adressant à M. Budde :

— Monsieur, dit-il, il n'y a rien à faire, c'est le ministre !

### **Quelques conseils d'hygiène.**

Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs quelques fautes contre l'hygiène que l'on commet trop fréquemment aujourd'hui :

Travailler lorsqu'on est mal disposé.

Enlever un pardessus trop lourd lorsqu'on a trop chaud.

S'imaginer que plus une personne mange, mieux elle se porte et plus elle prend de vigueur.

Croire qu'un enfant peut faire autant qu'une grande personne, et que plus il étudie, plus il apprend.

Se coucher tard et se lever tôt, dans l'idée que toute heure prise sur le sommeil est une heure gagnée.

De ce qu'un peu de travail ou d'exercice est bon pour l'organisme, en déduire qu'un exercice violent ou prolongé est encore meilleur.

Trouver que la chambre la plus petite est toujours assez grande pour y dormir.

Se coucher dans un courant d'air en toute saison.

Se persuader que tout remède qui produit un soulagement immédiat, comme l'alcool et les stimulants, est toujours bon, sans se préoccuper des suites.

Manger avec précipitation, comme si on n'avait qu'une minute pour prendre son repas, ou manger sans appétit, ou continuer à manger lorsque l'on n'a plus faim, par gourmandise.

Consacrer un temps inutile à certaine façon routinière de faire le ménage quand on pourrait l'occuper avec plus de fruit en le consacrant au repos ou à se distraire.

Nous espérons qu'il suffira de signaler ces fautes dans lesquelles nous retombons si souvent, pour qu'on les évite à l'avenir.

*(L'Express de Liège.)*

Le malfaiteur. - La bourse ou la vie !

Le Marseillais. — La Bourse, t'é vé, mon bon, c'est ce grand monument là-bas. Quant à l'avis, ze te donne celui de çanzer de conduite, sinon tu seras pendu.

### D'où viennent les stockfishs.

Le prince électeur Charles-Théodore de Bavière venant un jour de Nuremberg, fit la rencontre d'un pêcheur qui s'en allait à la pêche. Le prince, qui aimait à lier conversation et à plaisanter avec les gens, demanda au pêcheur quelles espèces de poissons il prenait dans la contrée. Le pêcheur, qui ne connaissait pas son interlocuteur, se mit à lui faire l'énumération des différentes sortes de poissons que l'on trouvait dans les eaux du pays. Le prince, qui voulait rire un brin, demanda alors à notre homme s'il ne prenait pas quelquefois du stockfish.

— Non, monsieur, répondit le pêcheur en riant, nous ne prenons pas de stockfish chez nous, ils nous viennent tous de Nuremberg.

Cette réponse produisit une explosion d'hilarité chez le prince et sa suite qui venaient précisément de Nuremberg.

---

### Le latin et l'horticulture.

Plus encore que dans la cuisine, le latin règne en maître dans le potager. Ainsi, un jour, un amateur des jardins disait à un visiteur en le promenant à travers ses plantations : — Chez moi, il n'y a pas une feuille qui n'ait son nom latin. Savez-vous celui de cette plante ? — Vraiment, non, dit l'ami, et vous m'obligeriez de me l'apprendre. — C'est l'*Echinocactus denutatus*. Et celui-ci ? — Je vous confesse pareillement mon ignorance. — C'est l'*Araucaria imbricata*. — Bah ! et cet autre ? — C'est le *Pelargonium inquisinans*. — Merci. Et ce brin d'herbe étayé d'une longue gueule ? — Ah ! pour celui-là ne m'en parlez pas ; c'est la seule plante anonyme de mon jardin. — Quel malheur ! — Mais je puis toujours vous dire le nom du tuteur. — Vous le savez ? — Oui ; c'est le *Manchabalo domesticus*. — Bien !

---

Un gros monsieur se trouve gêné pendant un trajet en omnibus postal, sur les Monts de Lavaux.

— La Confédération ferait bien mieux de construire des canons un peu moins longs et des voitures postales un peu plus larges !

Authentique.

---

Dans une soirée officielle :

— Monsieur, je vous en prie, laissez-moi vous serrer la main, que j'aie l'air de connaître quelqu'un.

— Volontiers, monsieur, je suis dans le même cas que vous.

---

Lu aux petites annonces d'un journal : A céder, pour cause de faillite, industrie d'un brillant rapport.

Dans le même journal on peut lire : Magasin fermé pour cause de réouverture.

---

**Ce qu'on dit du café.** — L'autorité sanitaire allemande « Reichgesundheitsamt » s'est donné la louable peine, pour l'édification du peuple, de faire paraître en langage populaire une description sur le café colonial. Nous en tirons, entre autres, que le café colonial anime le cerveau, lui facilite la faculté de comprendre les impressions internes et l'aide dans son travail habituel, particulièrement lors de fatigues intellectuelles durables. La matière du café qui excite, la caféine, est cependant un poison proprement dit, qui, même pris par petites quantités, comme d'ailleurs tous les excitants, agit nuisiblement sur tout le système nerveux.

Le café colonial n'est, en aucun cas, une consommation pour enfants, ni pour personnes convalescentes ou atteintes de maladies nerveuses ou de cœur. Même les personnes adultes ne devraient s'en servir que comme procédé excitant, en n'oubliant pas que toute valeur nutritive en est absente.

Après une définition scientifique de ce genre, d'une des plus hautes autorités d'un pays, il faut nous étonner que nous-mêmes, dans notre petite Suisse, nous consommons annuellement pour plusieurs millions de francs de café colonial.

Bon nombre de ménagères se disent simplement, sans penser plus loin « Je ne puis pas me passer du café colonial, j'y suis trop habituée, » sans doute sans savoir que depuis des années, un bon remplaçant du café colonial est trouvé dans le café de malt Kathreiner Kneipp.

Le café de malt Kathreiner Kneipp est, par un moyen patenté, imprégné d'une décortication charnelle du fruit du café et obtient ainsi un goût agréable et analogue à celui du café colonial, sans en posséder les principes nuisibles.

Suivant les analyses chimiques, le café de malt Kathreiner

accuse, en outre, une valeur nutritive bien plus importante. Qu'on essaye, au commencement, avec un mélange moitié café colonial, moitié café de malt, pour passer, petit à petit, au café de malt pur.

---

### Enigme.

S'agit-il de la vérité  
On se la dit rarement à soi-même,  
Si de la faire entendre un autre était tenté,  
Cet autre commettrait une imprudence extrême,  
Aussi partout serait-il détesté,  
Moi je la dis toujours et cependant on m'aime.

### Logogriphe.

Je suis sur quatre pieds sale, malpropre, immonde,  
C'est à qui me rebutera ;  
Sans premier et dernier je plais à tout le monde,  
C'est alors à qui m'aura.

### Charade.

De mon premier une coquette  
Fait un usage journalier,  
Mais la bergère à sa toilette  
Ne connaît rien que mon dernier ;  
Femme grondeuse et d'humeur inquiète,  
Pour son époux est mon entier.

### Mot en triangle.

Carte à jouer,  
Fut prisonnier des Anglais,  
Effet d'une colère intense,  
Contraire de fluët,  
Sépare des lignes et des mots.

---

## Solution des problèmes de 1903.

L'inscription se trouve sous un cadran solaire à l'église des capucins de Romont. Le mot de la charade est *quartier*, le mot carré est :

C A S  
A R A  
S A C

## TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

### Première partie.

|                                              | PAGES          |
|----------------------------------------------|----------------|
| Autorités fédérales .....                    | XXIX           |
| Autorités législatives .....                 | XXX            |
| Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat | XXXIII         |
| I. Direction de l'Instruction publique...    | XXXIV-XXXVI    |
| II. » de la Justice et des Cultes ..         | XXXVII-XXXVIII |
| III. » des Finances .....                    | L-LII          |
| IV. » de l'Intérieur .....                   | LIII-LIV       |
| V. » des Travaux publics .....               | LIV-LVIII      |
| VI. » de la Police .....                     | LVIII-LIX      |
| VII. » de la Guerre .....                    | LIX            |
| Préfectures .....                            | LX-LXVI        |
| Syndics .....                                | LXVII-LXXVIII  |
| Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix | LXXVIII-LXXX   |
| Etablissements de crédit public .....        | LXXXI-LXXXII   |
| Officiers d'état civil .....                 | LXXXII-LXXXV   |
| Postes et télégraphes .....                  |                |

**Seconde partie.**

|                                                                  | PAGES |
|------------------------------------------------------------------|-------|
| Léon XIII (LAURENT FRAGNIÈRE) .....                              | 1     |
| Pie X » .....                                                    | 5     |
| Le village de Domdidier (M. MAX DE DIESBACH)...                  | 8     |
| Fouilles archéologiques (M. FRANÇOIS REICHLIN) ..                | 19    |
| Les délassements d'un rapin (M. PIERRE LACAZE)..                 | 26    |
| Un homme (M. CHARLES FOLEY).....                                 | 40    |
| Monseigneur Esseiva .....                                        | 47    |
| Art du vétérinaire au siècle passé (M. S. BIELER)..              | 53    |
| Pages et dessins de Ruskin (M. J. BRUNHES).....                  | 56    |
| Les rengaines du siècle (M. GEORGES ROCHER).....                 | 65    |
| Nécrologies: M. le Rd Doyen Tschopp (LAURENT<br>FRAGNIÈRE) ..... | 69    |
| M. Charles Chardonnens (LAURENT FRAGNIÈRE)                       | 70    |
| M. Xavier Schorderet »                                           | 72    |
| M. Alexis Bourqui (M. J. SCHNEUWLY, ARCHIV.) .                   | 73    |
| M. François Corpataux (LAURENT FRAGNIÈRE)                        | 76    |
| M. Louis Grivel »                                                | 77    |
| M. le pr. D <sup>r</sup> Maximilien Westermaier »                | 79    |
| Le Père Jean Gremaud, missionnaire »                             | 82    |
| M. Albert Sottaz »                                               | 85    |
| M. Jean-Mamert Soussens »                                        | 88    |
| Pont de Corbières (M. AMÉDÉE GREMAUD).....                       | 91    |
| Nos musées (M. ETIENNE FRAGNIÈRE) .....                          | 100   |
| Enigme, logogriphe, etc. ....                                    | 110   |

Un fait indéniable  
est que toute ménagère qui a recours une fois au

# Savon Sunlight

en est enchantée et qu'elle y revient avec un plaisir croissant.

**Pourquoi ?**

**Parce que**

le savon Sunlight simplifie le blanchissage ;

**Parce que**

le savon Sunlight rend dans le temps le plus court  
le linge éblouissant de blancheur et odorant ;

**Parce que**

le savon Sunlight n'attaque pas du tout le linge  
et dispense de l'emploi nuisible de la soude  
et ingrédients pareils ;

**Parce que**

le savon Sunlight permet le lavage à froid ou à  
chaud, avec ou sans cuisson ;

**Parce que**

le savon Sunlight aide à la ménagère à faire des  
économies.

# RHUMATISME

Des milliers de rhumatisants, qui avaient essayé en vain et cela souvent pendant des années tous les remèdes en usage, ont été guéris en quelques jours par




## L'ANTALGINE



Ce médicament guérit toutes les formes du rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérés, entre autres : **Le rhumatisme articulaire, musculaire et viscéral, la goutte, la sciatique, de même que les migraines et névralgies d'origine rhumatismale.**



## L'Antalgine a obtenu la médaille d'or

à l'exposition internationale de Paris 

C'est un médicament reconnu hors ligne.

Une brochure renfermant des explications sur l'Antalgine et des attestations de personnes guéries, est envoyée **gratuitement** à toute personne qui en fait la demande. L'expédition de l'**Antalgine** se fait contre remboursement, franco de port et d'emballage. Prix du flacon de 120 pilules **6 francs**.

Fabricant : **C. Barbezat**, pharmacie et laboratoire de produits chimiques à **Payerne** (Vaud).

---



## Comment on guérit les douleurs



Pour guérir rapidement les *douleurs, sciatiques, maux de reins, points de côté, irritation de poitrine, bronchites, etc.*, il suffit d'appliquer sur l'endroit malade un **Topique Bertrand**. Des milliers de guérisons attestent l'efficacité de ce précieux remède.

« *Votre Topique Bertrand a produit un effet merveilleux ; mes douleurs ont cessé dès la première application. Louis, curé de P... (Calvados).* »

— **Topique Bertrand : 1 fr.** — *Toile Bertrand* pour pansement : 25 c.

Envoi franco avec notice, contre mandat-poste adressé à M. Bertrand, pharmacien, 141, rue de Rennes, Paris.

# MAX BULLET

## MÉDECIN-CHIRURGIEN-DENTISTE

Docteur de l'Université de Philadelphie

Ancien assistant à Nice et Bruges (Belgique)

Hôtel de la Banque Cantonale

FRIBOURG, 2, Rue de Romont, 2, FRIBOURG

Reçoit le mercredi à Estavayer-le-Lac

# A LA BELLE JARDINIÈRE

## J. WEILLER

### FRIBOURG

Rue de Romont, 2

Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches, pour hommes, dames et enfants. Coupe élégante et soignée.

Draperies françaises et anglaises pour vêtements sur mesure. Haute nouveauté exclusive.

Tout client reçoit des coupons pour réparations.

Maison de confiance

# PAUL MAYER

FRIBOURG

Succursales à Romont et Payerne



**TUILES, BRIQUES**



**DRAINS, HOURDIS**

des Usines de la Société anonyme des Tuileries  
de la Suisse romande :

Bussigny, Lentigny, Payerne, Faoug, Büren,  
Yvonand, Lyss, Zollikofen, Laufon,  
Moutier, Yverdon

*Telephone*

**CHAUX** de Leuba, à Noiraigue, et de Baulmes.

**CIMENTS** Portland, Saint-Sulpice, Prompt Delune  
(Porte de France), Paudézite.

**GYPSES** de travail de Villeneuve; à semer de Pringy.

**TUYAUX** en ciment de Lyss; en terre cuite d'Aarau;  
en grès de Belgique.

**PLANELLES** pour corridors, cuisines, laiteries,  
chambres à bains, etc., en fayence, en ciment, en grès  
de Sarreguemines et de Paray-le-Monial.

Ardoise. Produits réfractaires.

Lattes et liteaux. Boisseaux. Cheminées.

Lucarnes en fonte. Tuiles en verre.

Spécialité de l'Usine de Lyss.

Mangeoires pour chevaux. Auges à porcs.

Bassins de fontaine.

Pierres artificielles en ciment sur commande.

**GROS ET DÉTAIL**

# KIRSCH & FLECKNER

FRIBOURG (Suisse)

RICHEMONT 3 & 5

## MÉDAILLE D'OR

Exposition universelle 1900

La plus haute récompense

## VITRAUX

POUR

## ÉGLISES

Villas, Hôtels, Brasseries, etc., etc.

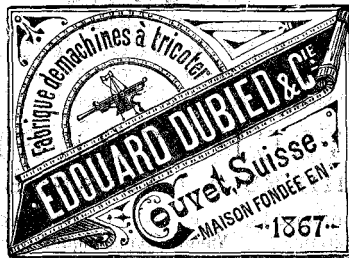
en tous genres et de tous styles, riches et ordinaires

Croquis et devis sur demande

Demandez échantillons de la meilleure et de la plus belle

**MILAINÉ DE BERNE**

à **Walter Gyga**, fabricant, **Bleienbach**, Berne.



**B**eurre de **M**argarine  
seul équivalent pour beurre naturel.  
**E**mile **B**eutel, **B**âle. kilo: frs. 1.80.

Médaille d'or Genève 1896

# SIMON CRAUSAZ

INGÉNIEUR ET COMMISSAIRE - GÉOMÈTRE

**FRIBOURG & BULLE**

ETUDES DE :

Distributions d'eau, canalisations,  
assainissements,  
utilisation de forces motrices,  
plans, rapports, devis, direction des travaux, etc.,  
pour communes et particuliers,

Opérations géodésiques et  
cadastrales

CONSULTATIONS. EXPERTISES

Médaille de vermeil Fribourg 1892  
La plus haute récompense



Exposition cantonale vaudoise, Vevey 1901

**2 MÉDAILLES D'OR**

avec félicitations du Jury

**VIOLONS**

anciens et modernes

**ALTOS ET VIOLONCELLES**

ARCHETS ET FOURNITURES

Réparations artistiques garanties

**F O E T I S C H F R È R E S**  
**LUTHIERS A LAUSANNE**

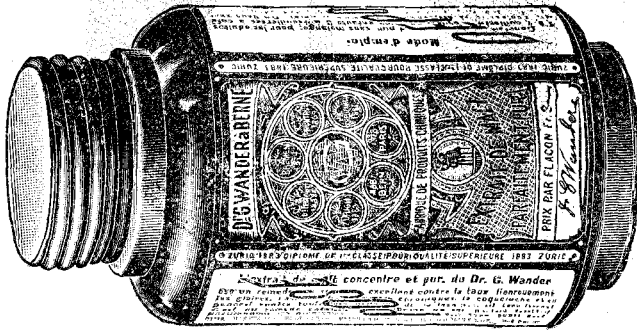
Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée.  
Nombreuses références. — **Violons économiques** livrés avec  
étui, archet et accessoires et méthode à fr. 19, 25, 30, 35.

**CORDES** de tout premier choix  
Regarnissage des archets



**37 ans** de succès  
**EXTRAITS DE MALT**  
 du **D<sup>R</sup> WANDER**

Dans toutes les pharmacies



Grand bocal origin. 1/2 grandeur nat. contenant 1 kilo environ

Véritable Extrait de malt pur „Dr. Wander“, excellent remède émoullent et fortifiant contre la toux, les affections du larynx, de la gorge et de la poitrine. Le véritable extrait de malt pur, délayé dans du lait, est le meilleur déjeuner pour les enfants et les femmes débiles ou allaitantes. **Prix du petit bocal original fr. 1.30. Prix du grand bocal original fr. 3.**

Extrait de malt à l'iodure de fer „Dr. Wander“, 37 ans de succès comme dépuratif contre les affections scorbutiques, dartres, eczémas, etc.

**Prix du petit bocal original fr. 1.40. Prix du grand bocal original fr. 4.**

Extrait de malt au phosphate de chaux „Dr. Wander“ est employé avec

grand succès contre les maladies des os, suppurations prolongées.

Excellente nourriture pour enfants rachitiques et débiles. **Prix**

**du petit bocal original fr. 1.40. Prix du grand bocal original fr. 4.**

Extrait de malt ferrugineux „Dr. Wander“, excellent remède contre l'a-

némie et ses suites. Très recommandé dans la convalescence

après des couches laborieuses, maladies affaiblissantes, etc. **Prix**

**du petit bocal original fr. 1.40. Prix du grand bocal original fr. 4.**

Sucre et Bonbons de malt du Dr. Wander. Généralement réputés et en-

core sans rivaux, en vente partout.

Exiger partout la marque « Dr. WANDER. »

**Fabrique de produits diététiques au malt**

**Dr. A. WANDER, BERNE.**



## MALADIES DE L'ESTOMAC

Beaucoup de personnes souffrent de ce mal, mais la plupart d'entre elles l'ignorent, ne ressentant ni crampes d'estomac, ni autre forte douleur.

Ordinairement, on appelle mal d'estomac les indigestions et les catarrhes chroniques : la plupart des gens en sont atteints. Les symptômes sont les suivants : après les repas, formation anormale de gaz dans l'estomac et le bas-ventre, lourdeur sur l'estomac, mal à la tête au-dessus des yeux, vertiges. Certains malades croient à une congestion, ils sont de mauvaise humeur, se fâchent aisément et sont agités, jusqu'à ce qu'ils aient des battements de cœur. Dans la règle, peu d'appétit ; parfois on croit avoir un appétit extraordinaire, tel, lorsqu'on a touché à un mets, il en résulte un dégoût de toute nourriture. D'autres malades ont faim, mangent toutes les deux heures et pourtant leurs forces décroissent. Des vomissements peuvent également se produire. Voici la caractéristique de la maladie, des selles irrégulières, des aigreurs, parfois des douleurs dans le dos et dans le ventre. Beaucoup de personnes croient par erreur qu'elles sont malades des poulmons, mais ce n'est que la présence de gaz dans l'estomac qui gêne la respiration et qui produit l'anémie et les nombreuses congestions qui amènent souvent une mort prématurée. Tous ces malades ont le teint jaune. — Le malade qui me décrira exactement son mal et qui suivra strictement mon ordonnance recouvrera la santé. Je puis lui garantir la guérison.

Prix de la boîte 4 fr. pour la Suisse ; fr. 4.60 pour l'étranger, payable à l'avance soit par mandat postal ou en timbres-poste.

**D. SCHUEPP,**  
 Spécialiste pour maux d'estomac et anémie,  
 HEIDEN (et. d'Appenzell).

## LA FILATURE DE LIN BURGDORF

(Berthoud) se charge continuellement du filage et tissage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. De même elle accepte ces matières en échange contre des toiles et fils de lin et de chanvre. Conditions favorables.

Le véritable

# „COTON PERLÉ“

MARQUE DÉPOSÉE

➔ N° 7/3 à l'étiquette rouge ➔

➔ N° 8/3 à l'étiquette verte ➔

(Exigez toujours ces étiquettes, pour éviter des contrefaçons)

**est le coton à tricoter le plus apprécié  
de l'époque**

Les négociants peuvent l'obtenir, de même que **bas et chaussettes fins**, au prix de fabrique, de la plupart des maisons de gros ou directement des fabricants :

**J.-J. Künzli et C<sup>ie</sup> à Strengelbach**  
(Argovie)

**UN BON CONSEIL** est toujours écouté

Pourquoi faire vos commandes en Allemagne puisque, en Suisse, il existe une



**MAISON DE CONFIANCE**

fondée en 1804

**FOETISCH FRÈRES**  
à LAUSANNE

**Manufacture générale d'instruments de musique** qui vous fournira un instrument de bonne qualité dont vous n'aurez pas à vous repentir.

**Spécialité d'Accordéons, Harmonikas, Violons, Mandolines et Guitares.**

➔ **Prix sans concurrence**, vu la qualité. Adressez-nous votre ordre et vous épargnerez votre argent. Nombreuses références. Catalogue illustré gratis. **Grande renommée.** A chaque commande sera joint un joli cadeau-souvenir à condition d'indiquer l'almanach.



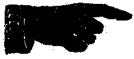
Pil. Aperientes „Kleewein“

== **EXCELLENT PURGATIF**, ==

doux, agissant sans douleur, pouvant être pris dans n'importe quel état. Prix d'une boîte fr. 3,—. En vente dans toutes les pharmacies du monde ou expédition par la **Pharmacie de l'Aigle. S. E. Kleewein, Krems s/Donau p. Vienne.** Echantillons gratuits et franco dans tous les pays.

**Important pour malades de l'estomac !**

manque d'appétit dérangement de l'estomac, nausées, maux de tête, provenant de mauvaise digestion, faiblesse d'estomac, troubles digestifs, etc., sont écartés au moyen des



**Gouttes stomachiques  
de Mariazell, Brady**

**Plusieurs milliers de remerciements  
et d'attestations !**

Prix du flacon, avec mode d'emploi, **fr. 1.** Double flacon, **fr. 1,80.** En vente dans les pharmacies ; où elles ne sont pas obtenables, s'adresser au dépôt général pour la Suisse, Pharmacie **C. Pischl-Hartmann à Steckborn**, d'où moyennant envoi préalable de **fr. 3** on recevra 3 petits flacons ou de **fr. 3,60** deux grands flacons franco.

Se méfier des contrefaçons : les véritables gouttes stomachiques de Mariazell doivent porter la marque de fabrique et signature

*C. Pfeiffer*

**Source d'achat de  
premier ordre.**

Expédié franco de port contre  
remboursement non en-des-  
sous de 9 livres :

**Nouvelles plumes à 0,60 ct., meil-  
leures à 0,80 ct.**

**Bonnes plumes de canards à fr.  
1,25. Plumes de canards, très**

**molles, à fr. 1,60. Mi-duvet à fr. 2. Plumes légères très fines à  
fr. 2,20 (durables et recommandables). Duvet à fr. 3. Edredon  
de fr. 3 à 3,50. Duvet fin de fr. 5 à fr. 8 par demi-kilo.**

Echantillons et prix-courants franco à disposition.



**Bettfedern-  
Fabrik  
C. Pfeiffer  
SOHN  
SCHAFFHAUSEN**

# SIROP PAGLIANO

Reconnu  
le meilleur

Dépuratif du sang

Préparé depuis  
l'année 1838 par

Prof. Girolamo Pagliano, Florence, Via Pandolfini (Italie)

Dépôts dans toutes les pharmacies.

Faire attention au nom « **Girolamo Pagliano,** »  
vu qu'il existe des contrefaçons.

Il y a 37 ans que le seul

véritable Baume merveilleux anglais



de Max Zeller, pharmacien, Romanshorn, a été inventé.

Malgré de nombreuses imitations, il n'a pas encore été possible d'égalier mon Baume merveilleux. **Avertissement!**

Sous le nom de Baume merveilleux, des contrefacteurs peu consciencieux vendent sous étiquette rouge et noire, chez Joseph Kriegl, Grätz, dans un but de duperie, une préparation de moindre valeur qui ne mérite aucunement l'appellation de « Baume merveilleux. »

Une maison Joseph Kriegl n'existe du reste pas du tout à Grätz, depuis longtemps. Si malgré tout, on présente encore au public du Baume merveilleux avec étiquette Kriegl, c'est qu'il y a tromperie.

Le seul Baume merveilleux véritable est celui qui est muni de la marque ci-dessus, régulièrement enregistrée. C'est un remède insurpassable contre toutes affections des poumons, du cœur, du foie, de l'estomac, des intestins, de la matrice, etc. ; comme usage externe, excellent pour guérir les blessures.

Des milliers d'attestations certifient l'efficacité de mon « Baume merveilleux » et dans quantité de familles il est devenu un remède indispensable. Un flacon ne coûte que 50 cts. et suffit pour se convaincre de l'efficacité de ce remède de famille.

Le véritable « Baume merveilleux » de Max Zeller, pharmacien, Romanshorn, est en vente partout, sinon s'adresser directement au fabricant.

# GUÉRISONS

Les soussignés ont été guéris de leurs maladies respectives par traitement par correspondance de la **Policlinique privée de Glaris** :

**Ulcères et catarrhe des intestins, faiblesse nerveuse.** M<sup>me</sup> Emmenegger, Eich, ct. Lucerne.

**Gale.** M<sup>lle</sup> Catherine Herzog, Hornussen, ct. Argovie.

**Catarrhe de la vessie.** François Burri, Beuenegg, Littau, ct. Lucerne.

**Goutte, cors aux pieds.** Albert Schenker, forgeron, Neuweg 3, ct. Lucerne.

**Verrues.** M<sup>lle</sup> Claire Duvoisin, Romairon près Grandson, Vaud.

**Chute des cheveux.** M<sup>me</sup> Marie Ancey-Claret, Finshauts, Valais.

**Ver solitaire.** Jean Thoma, Bichwil près Oberuzwil, ct. St-Gall.

**Catarrhe bronchial, anémie.** Vve Franciska Weber, tisserande, Meltingen, ct. Soleure.

**Surdité, goitre.** Jean Meyer, couvreur, Gerliswil près Emmenbrücke ct. Lucerne.

**Eczéma écailleux, dartres.** Rodolphe Steiner, maçon, Kirchrued, distr. Kulm, ct. Argovie.

**Catarrhe d'estomac, transpiration des pieds.** E. Binkert, maçon, Baden, ct. Argovie.

**Surdité, bruissements d'oreilles.** M<sup>lle</sup> Catherine Bösch, pr. adr. Mr. Adam Bösch, tourneur, Ennetbühl (Ob. Toggenburg).

**Dartre de la barbe, inflammation des yeux.** Jacques Diener, agriculteur, Mittlerer Sädel, Gibswil près Hinwil, ct. Zurich.

**Taches brunes au visage.** M<sup>lle</sup> Caroline Halter, feu secrétaire communal, Giswyl (Obwalden).

**Teigne.** Adolphe Stadtmann, Geroldswil, près Dietikon, ct. Zurich.

**Maladie de l'épine dorsale, incontinence d'urine.** M<sup>lle</sup> Louise Rochaf, Croy près Romainmôtier (Vaud).

**Eruption au visage, tannes, transpiration des mains.** Ferd. Morget, charron, Wagen près Jona, Rapperswyl, ct. St-Gall.

**Anémie, maladie de cœur.** M<sup>me</sup> Catherine Kunzler, brodeuse, Affeltrangen, ct. Thurgovie.

**Maladie de la matrice.** M<sup>me</sup> Catherine Kamenzind, Stric, Gersau, ct. Schwyz.

**Transpiration exagérée, transpiration nocturne.** B. Albisser, ancien syndic, Buron, ct. Lucerne.

**Rougeur du nez.** Henri Muller, fils, Halden près Bischofszell.

**Taches de rousseur.** Lucien Floret, menuisier, Gietroz, Finshauts, ct. Valais.

**Jaunisse, maladie du foie.** Auguste Graf, rue St-Maurice 8, Neuchâtel.

**Dartres sèches, psoriasis.** Marc Aubort, restaurateur d'Hauteville, près Vevey.

**Ulcères à l'estomac et saignements.** Emile Lucaszyk, conducteur de trains, Lobreck, distr. Beuthen (Sésie).

**Inflammation des rognons, pisse-sang, albuminurie.** Gustave Lokert, Victoriastrasse 30, Eberswalde.

**Adresse : Policlinique privée de Glaris, Kirchst. 405, Glaris, Suisse**

# GUÉRISONS

Les soussignés ont été guéris de leurs maladies respectives par traitement par correspondance de la **Policlinique privée de Glaris :**

**Danse de St-Guy.** Fils d'Auguste Unger, maître cordonnier, Trebbin, distr. Teltow. [REDACTED]

**Maladie de l'épine dorsale.** Fréd. Hasselbusch, N° 202, Landesberget u. d. Weser, distr. Stolzenau. [REDACTED]

**Fièvre urticaire.** Robert Kall, serrurier de fabrique, Milkau près Neustädte, distr. Liegnitz. [REDACTED]

**Hernie inguinale.** Joseph Daiters, Wilmsberg, 32<sup>e</sup>, Borghorst (Westphalie). [REDACTED]

**Maladie du foie, jaunisse, hémorroïdes.** Pierre Bender, tailleur, Reihen, distr. Sinsheim (Bade). [REDACTED]

**Diabète, Ischias, sciatique.** Antoine Wolff, commerçant, Sommerstrasse, 31/0, Munich. [REDACTED]

**Ulcères aux jambes, 18 plaies, écoulement salin.** Mme Aug. Thiele, maçon, Brüchau, près Kakerbeck (Altmark). [REDACTED]

**Inflammation de la vessie.** Fried. Hühner, juge de paix, Kühnheide, près Zwönitz (Saxe). [REDACTED]

**Inflammation des ovaires.** Mme Cécile Schindler née Ratzinger, Oberammingen, poste Unterammingen près Türkheim (Bavière).

**Epilepsie.** Henri Fischer, cordier, Finstingen (Lorraine). [REDACTED]

**Ivrognerie.** Jean Gottfr. Herack, 38, Munzig près Miltz (Saxe). [REDACTED]

**Maladie de cœur, pâles couleurs, anémie.** Fille de Xavier Lutz, Westhausen près Benfeld (Alsace). [REDACTED]

**Ivrognerie.** Emile Jäpel, propriétaire d'hôtel Lowenhain près Lauenstein (Saxe). [REDACTED]

**Varices.** Mme H. Speier, Züschen, distr. de l'Eder, com. Wildungen (Waldeck). [REDACTED]

**Catarrhe des voies respiratoires, du pharynx et du nez.** Charles Felder, restaurateur, Seifersdorf, près Ursprung, distr. Chemnitz. [REDACTED]

**Rhumatisme articulaire, eczéma écailleux, darts.** Jos. Baumgärtner, agriculteur, Oberndorf près Dingelsdorf, près Constance. [REDACTED]

**Catarrhe intestinal, raticisme.** Fils de Paul Ochs, maître ramoneur, Grosse Strasse 39, Mittenwalde (Marche). [REDACTED]

**Inflammation articulaire rhumatismale.** Aug. Messmer, pêcheur, Dingelsdorf, sur le lac de Constance. [REDACTED]

**Ulcères variqueuses.** Vve B. Blocherer, Aach-Linz, com. Pfullendorf.

**Epilepsie, pâles couleurs, fleurs blanches.** Mlle Math. Vollmer, Waldhofstrasse, 99, Elbingerode (Harz). [REDACTED]

**Catarrhe pulmonaire chronique.** Emile Döring, ouvrier, Christfelde près Gruzno, distr. Schwetz (Prusse occidentale). [REDACTED]

**Catarrhe d'estomac et des intestins, maux de têtes, cors aux pieds.** Mme R. Schlegel, Reuenthal près Full, distr. Zurzach (Argovie). [REDACTED]

**Diurèse nocturne.** L'enfant de Mme Bohren-Gütsch, Oberdorf près Stans, ct. Unterwalden. [REDACTED]

**Lombries.** Aug. Nicolet, Lignerolles près Orbe (Vaud). [REDACTED]

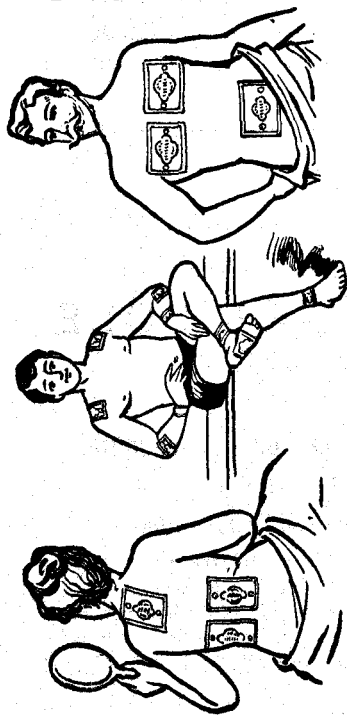
**Adresse: Policlinique privée de Glaris, Kirchstr. 405, Glaris, Suisse**

Seabury & Johnson

# Emplâtres Benson's

sont le remède le plus efficace contre

**Rhumatismes, douleur sciatique  
et lombaire, douleurs dorsales,  
de poitrine, toux et toutes  
sortes de refroidissements**



**Evitez les contrefaçons inférieures !**

En vente dans toutes les principales pharmacies et chez :

**F. Uhlmann-Eyraud, Genève,**

**L. Bernoulli & Cie, Bâle,**

**E. Nadolny, Bâle,**

**Haaf & Cie, Berne,**

**Schubiger & Cie, Lucerne,**

**Hein. Jucker, Zurich,**

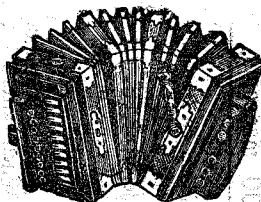
**A.-G. Visino, Romanshorn,**

**Pharmacie Hausmann, St-Gall.**

**Recommandés par plus de 5000 médecins**

Ces emplâtres font disparaître la souffrance en quelques heures, d'une façon sûre, là où d'autres emplâtres poreux, des liniments ou d'autres préparations devaient être employés pendant des jours et des semaines pour ne procurer encore au malade qu'un allègement des souffrances.

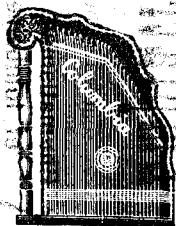
**Composition de l'emplâtre :** Olibanum 80, Pitch Burgundi 10, Cire 1 1/2, India Rubber 15, Extrait Witch Hazel 1 1/2, Active Princip. of Capsic 20, Scopol carnol 5.



A chacun, afin qu'il puisse se convaincre de l'excellence et du bon marché de mes instruments, j'exécute, contre remboursement de fr. 5.50 seulement, avec jeu de timbres, 40 cts. en plus un Accordéon concert, élégant, soigneusement construit, se jouant tout spécialement avec une facilité remarquable, avec 70 touches, 4 registres, 2 doubles basses, 2 touches à air, 2 doubles soufflets super-

tiples d'un grand développement, protégés en acier, 2 chœurs, superbe musique d'orgue, 50 voix, grande et 35 cm. — Un splendide accordéon, 3 chœurs, 3 vérit. registres, et 70 voix à seulem<sup>t</sup> fr. 7.50; 4 chœurs, 4 vérit. rég. et 90 voix à seulem<sup>t</sup> fr. 9.50; 6 chœurs, 4 vérit. regist. et 130 voix à seulem<sup>t</sup> fr. 14.50; à double rangée, 21 touches, 4 basses et 100 voix seulement fr. 12.50; Petits, à double rangée, 21 touches, 4 basses, ne coûtent que fr. 10.—

**Nouveau!** Avec notes acier, garanties incassables, les instruments ci-dessus, 2 chœurs, ne coûtent que fr. 7.50; 3 chœurs seulement frs. 10.—; 4 chœurs, seulement fr. 12.50; 6 chœurs, seulement fr. 20.—; 2 rangées, 21 touches, 4 basses, seulement fr. 15.50 — Pour instruments à notes d'acier, je garantis 10 ans. Méthode pour apprendre soi-même, gratis.



Une grande Zither-Columbia env. 51-cm. splendide long, avec 5 accords, 41 cordes, méthode p. apprendre soi-même, seulem<sup>t</sup> fr. 10.50

Zither-Accord, avec 6 manuels, 25 cordes et accessoires seulement fr. 8.— Emballage gratis. Port fr. 1.25.

**Garantie: Echange accordé, donc aucun risque!**

Avant d'acheter ailleurs un accordéon etc., demandez préalablement mon Catalogue, renfermant quantités de nouveautés. Ne commandez que chez (H 4388 J)

**Rob. Husberg, Neuenrade No. 14 (Allemagne).**

**ATTINGER FRÈRES, éditeurs, Neuchâtel**

# ALMANACH AGRICOLE

de la Suisse romande

publié par la

Société d'agriculture du canton de Neuchâtel

XLII<sup>e</sup> année d'existence

Articles et vignettes concernant l'agriculture

L'exemplaire: 35 centimes

L'Almanach agricole, imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires, est remis gratuitement aux 2000 membres de la Société neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Il est très répandu dans tous les cantons romands, offrant ainsi un excellent moyen de publicité pour tous les produits concernant l'agriculture.

# FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES

DE FRIBOURG

FONDÉE EN 1864

Capital social : 675,000 francs

---

Siège social et Direction générale  
à Fribourg

USINES A FRIBOURG & GRUEZE-WINTERTHOUR

---

*35 premiers prix, diplômes d'honneur,  
médailles d'or, de vermeil, etc.*

---

Spécialité d'engrais à base d'os, notamment d'engrais universel N° 8. — Engrais minéraux. — Engrais potassiques. — Phosphates Thomas. — Kainite. — Acide sulfurique. — Acide sulfo-phosphorique. — Sulfate de fer. — Phosphate précipité pour bétail et volailles. — Nitrate de soude et toutes matières premières pour engrais.

---

**Dosages garantis sous contrôle gratuit des stations  
agronomiques fédérales.**

**Prix-courants gratuits et franco.**

**Fournisseurs des Sociétés et Syndicats  
agricoles.**

Dépôts et représentants dans tous les centres  
agricoles de la Suisse

**TÉLÉPHONE N° 2**

---

# FABRIQUE DE MACHINES FRIBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME

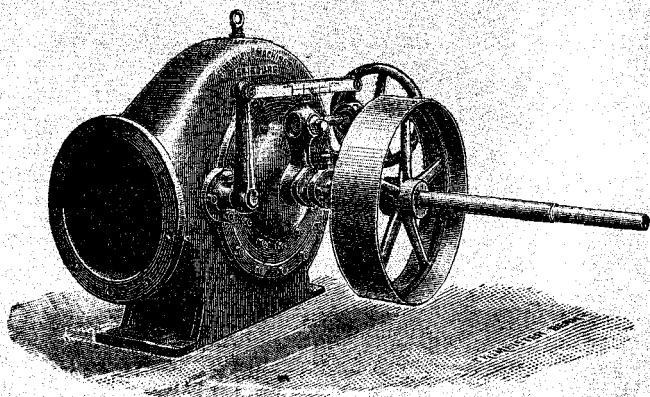
Direction : P. PFULG, Ingénieur

fabrique comme **spécialités** :

*Les meilleures turbines connues :*

**Turbines „ Francis “ perfectionnées**

Turbines à haute pression avec régulateurs



**ENTREPRISE**

d'installations hydrauliques complètes

Ponts et charpentes métalliques

**Canons pour communes et sociétés**

Machines agricoles de tous genres.

---